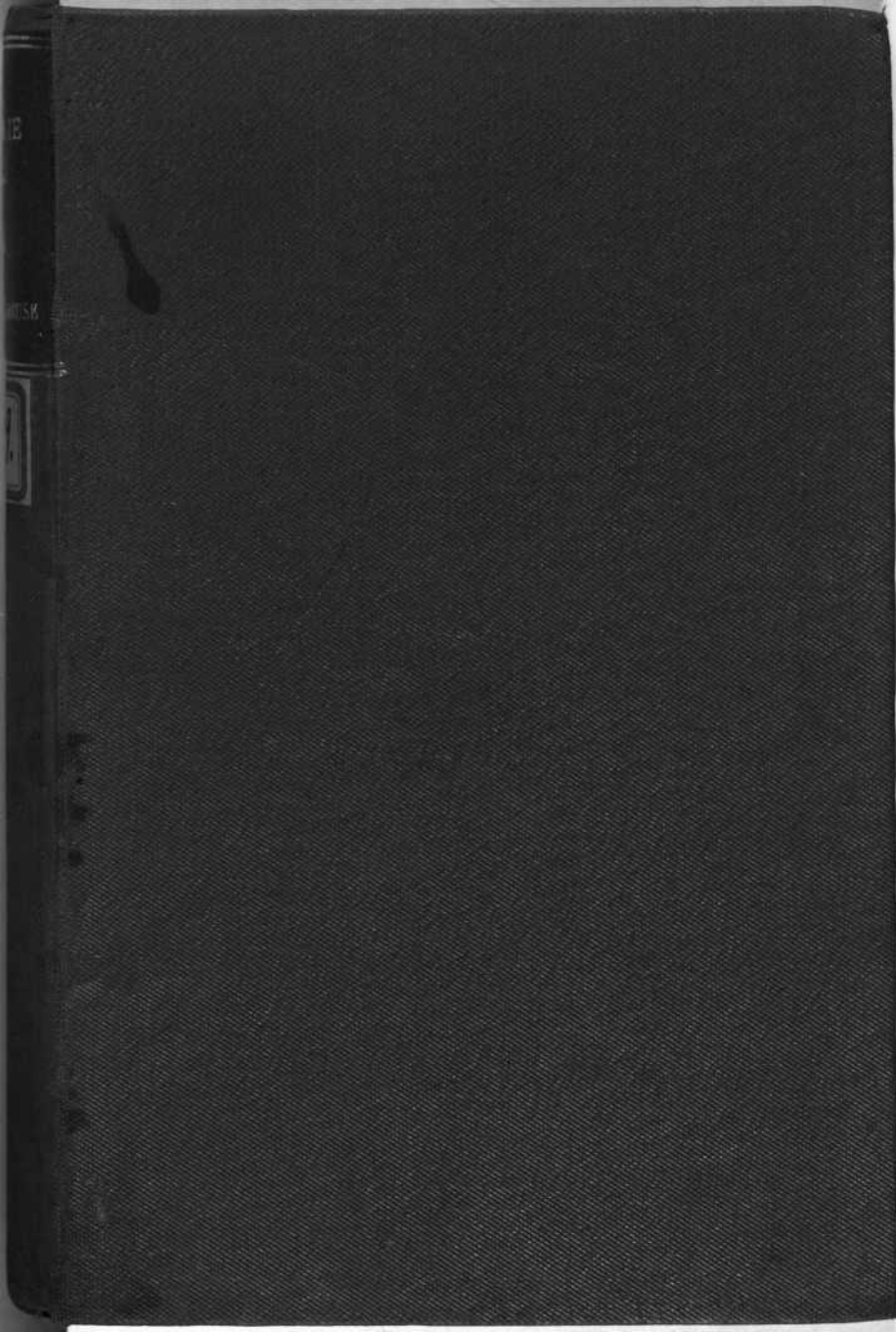
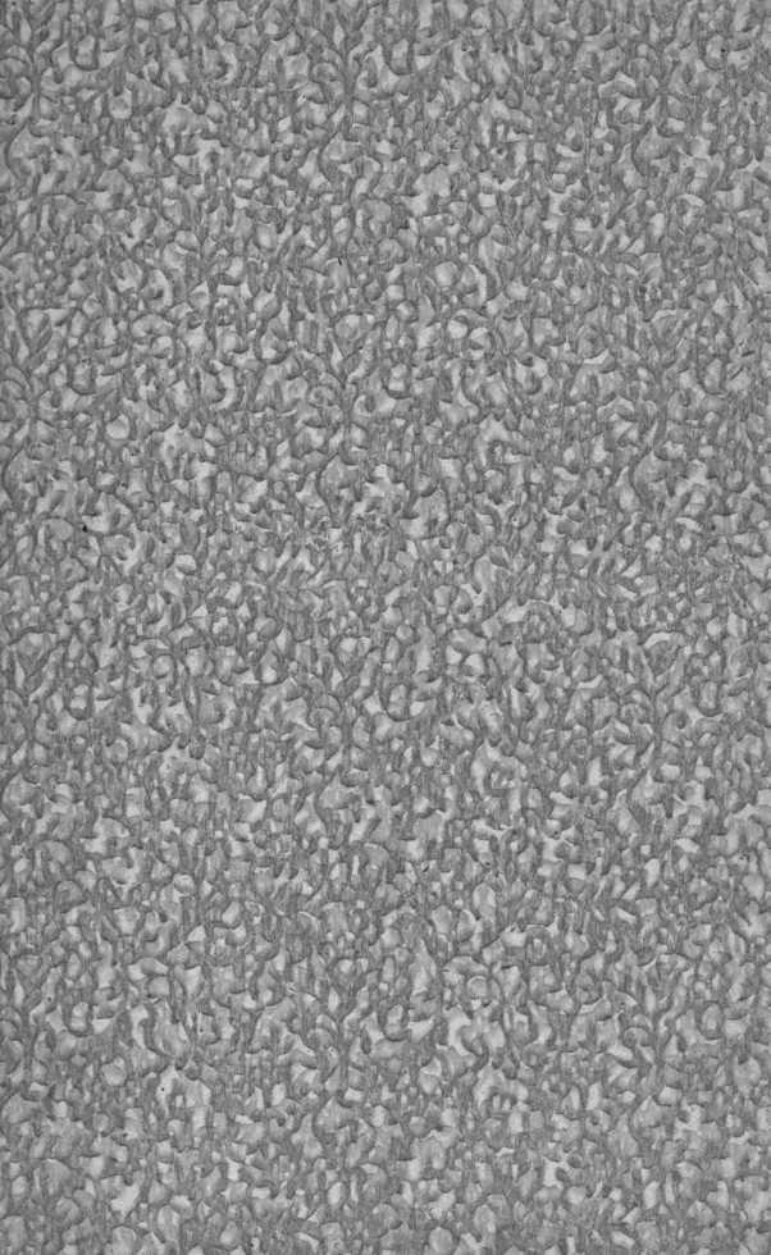












La Bienheureuse
Marie de l'Incarnation

MADAME ACARIE

" LES SAINTS "

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY.

VOLUMES PARUS :

La B^{re} Marie de l'Incarnation, Madame Acarie, par le Prince
EMMANUEL DE BROGLIE.

Sainte Hildegarde, par M. l'Abbé PAUL FRACHE.

Saint Victorice, par M. l'Abbé E. VACANDARD.

Saint Alphonse de Liguori, par le BARON J. ANGOT DES ROTOURS.
Deuxième édition.

Le B^r Grignon de Montfort, par ERNEST JAC. *Deuxième édition.*

Saint Hilaire, par le R. P. LARGENT. *Deuxième édition.*

Saint Boniface, par G. KURTH. *Deuxième édition.*

Saint Gaëtan, par R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE. *Deuxième édition.*

Sainte Thérèse, par HENRI JOLY. *Quatrième édition.*

Saint Yves, par CH. DE LA RONCIÈRE. *Deuxième édition.*

Sainte Odile, patronne de l'Alsace, par HENRI WELSCHINGER.
Troisième édition.

Saint Antoine de Padoue, par M. l'Abbé A. LÉPITRE. *Troisième
édition.*

Sainte Gertrude, par GABRIEL LEDOS. *Troisième édition.*

Saint Jean-Baptiste de la Salle, par A. DELAIRE. *Quatrième édition.*

La Vénérable Jeanne d'Arc, par L. PETIT DE JULLEVILLE. *Quatrième
édition.*

Saint Jean Chrysostome, par AIMÉ PUECH. *Troisième édition.*

Le B^r Raymond Lulle, par MARIUS ANDRÉ. *Deuxième édition.*

Sainte Geneviève, par M. l'Abbé HENRI LESÈTRE. *Quatrième édition.*

Saint Nicolas I^{er}, par JULES ROY. *Troisième édition.*

Saint François de Sales, par AMÉDÉE DE MARGERIE. *Quatrième édition.*

Saint Ambroise, par le Duc DE BROGLIE. *Quatrième édition.*

Saint Basile, par PAUL ALLARD. *Quatrième édition.*

Sainte Mathilde, par EUGÈNE HALLBERG. *Troisième édition.*

Saint Dominique, par JEAN GUIRAUD. *Quatrième édition.*

Saint Henri, par M. l'Abbé HENRI LESÈTRE. *Quatrième édition.*

Saint Ignace de Loyola, par HENRI JOLY. *Cinquième édition.*

Saint Étienne, roi de Hongrie, par E. HORN. *Troisième édition.*

Saint Louis, par MARIUS SEPET. *Cinquième édition.*

Saint Jérôme, par le R. P. LARGENT. *Cinquième édition.*

Saint Pierre Fourier, par LÉONCE PINGAUD. *Quatrième édition.*

Saint Vincent de Paul, par le Prince EMMANUEL DE BROGLIE.
Huitième édition.

La Psychologie des Saints, par HENRI JOLY. *Huitième édition.*

Saint Augustin de Canterbury et ses compagnons, par le
R. P. BROU (S. J.). *Quatrième édition.*

Le B^r Bernardin de Feltre, par E. FLORNOY. *Troisième édition.*

Sainte Clotilde, par G. KURTH. *Septième édition.*

Saint Augustin, par AD. HATZFELD. *Septième édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché. 2 fr.
Avec reliure spéciale. . . 3 fr.

" LES SAINTS "

La Bienheureuse

Marie de l'Incarnation

MADAME ACARIE

(1566-1618)

par

EMMANUEL DE BROGLIE

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90

—
1903

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 14 aprilis 1903.

P. FAGES

V. G.

LA BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION

MADAME ACARIE

Le grand mouvement religieux du commencement du xvii^e siècle en France et l'admirable efflorescence de génie comme de sainteté qui en fut le résultat ont été souvent étudiés. Ce qui l'a moins été, et ce qu'il est cependant indispensable de connaître pour bien comprendre cette période si féconde, ce sont les origines de cette rénovation et ceux qui la préparèrent. En effet, avant de produire Bossuet ou Fénelon, saint Vincent de Paul ou M. Olier, l'Église de France avait dû se renouveler et renaître pour ainsi dire des ruines et des décombres, en rallumant dans son sein cette ferveur, cette ardeur de l'amour de Dieu qui seules alors comme autrefois, comme dans tous les temps, font germer les grandes vertus et les grandes œuvres.

2 BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION.

La Renaissance avec son culte exclusif de la forme et de la beauté matérielle, les guerres de religion, source de tant de violences commises dans tous les partis au nom de la religion même, n'avaient que trop éteint le zèle ardent de l'amour divin, chez ceux-là qui eussent dû le plus le défendre. Lorsque le cœur est atteint, tous les membres souffrent et refusent le service. Avant de réformer les mœurs, de réveiller la charité, de faire reflourir les études sacrées, il fallait ranimer le foyer, raviver la flamme de ce feu mystérieux que le Christ est venu jeter en ce monde, qui ne s'y éteindra jamais, mais dont l'éclat est plus ou moins vif suivant les heures. La France chrétienne avait alors plus que jamais peut-être besoin de ces grandes âmes, qui dans le silence de la vie cachée, font revivre les sublimes vertus et toutes consumées de l'amour de Dieu se sacrifient pour le salut des autres. Avant de voir pousser, puis mûrir la moisson, il fallait enfouir le grain dans la terre et l'y faire mourir à tout. Cette œuvre moins éclatante que celles qui devaient la suivre, mais non moins nécessaire, fut accomplie à la fin du xvi^e et au commencement du xvii^e siècle par un groupe d'âmes d'élite, sans bruit mais avec un zèle admirable et la plus persévérante ténacité.

Parmi les ouvriers de la première heure, personne peut-être plus que Mme Acarie, la bienheureuse Marie de l'Incarnation, ne travailla davantage et avec plus d'ardeur.

Son nom est peu connu, en dehors des personnes pieuses et des filles de Sainte-Thérèse qu'elle introduisit en France et sous l'habit desquelles elle mourut. La sainteté héroïque d'une vie tout entière consacrée au devoir et à la plus austère piété, l'a fait placer sur les autels, mais sa réputation, nous n'osons pas employer le mot de popularité en pareil sujet, très grande de son vivant et aussitôt après sa mort, a pâli peut-être devant l'éclat des grands noms qui la suivirent. N'ayant laissé aucun écrit important et n'attirant pas ainsi, comme sainte Thérèse, l'attention des littérateurs, sa vie écrite avec charme et naïveté par ses contemporains immédiats n'est guère connue que par ceux qui lisent des vies de saints. C'est là, on peut le dire sans témérité, une minorité très restreinte.

Il y a peu de vies cependant qui méritent plus et qu'il soit plus intéressant de connaître. Mme Acarie fut en effet une femme forte dans l'acception la plus élevée et la plus complète du mot, tant par ses vertus, la sublimité de son amour de Dieu, que par sa prudence, son esprit

4 BIENHEUREUSE MARIE DE L'INCARNATION.

pratique et cette connaissance profonde du monde et des hommes qui s'alliaient chez elle à la vie mystique la plus élevée. Ce qui achève en outre de donner à cette existence un charme particulier et la rend accessible à tous, même à ceux qui n'ont rien de mystique, c'est la variété des personnages de tout ordre et de tout rang que par la variété même des événements, elle fait pour ainsi dire défiler devant le lecteur.

Née dans cette grande bourgeoisie parisienne, qui avait alors une situation si élevée et tenait de si près à la haute noblesse, femme d'un Ligueur avoué et l'un des Seize puis des Quarante qui gouvernèrent un moment Paris, Mme Acarie traverse sans jamais y ternir la beauté de son âme tous les écueils d'une vie exposée à bien des périls comme à bien des épreuves, s'élevant toujours et finissant par atteindre aux plus hauts sommets de la vie intérieure. Après avoir eu à lutter contre les circonstances les plus critiques, sauvé la situation d'un mari au caractère difficile, élevé six enfants, gouverné une grande maison, ravivé les pratiques de la vie chrétienne autour d'elle, s'être épuisée dans toutes les œuvres de charité et rallumé les flambeaux de la vie du cloître à moitié éteints à cette époque, dans la France des guerres civiles et religieuses, Mme Acarie, devenue la sœur

Marie de l'Incarnation, disparaît cachée sous l'habit du Carmel, en laissant derrière elle le parfum trop vite évaporé des plus hautes et des plus pures vertus. Il est peu d'existences plus complètes et à la fois plus utiles comme plus curieuses à connaître.

Peut-être le lecteur en jugera-t-il également ainsi.

CHAPITRE PREMIER

L'ENFANT

1566-1582

Ce fut à Paris, le 1^{er} février 1566, que naquit Barbe Avrillot, celle qui devait devenir célèbre sous le nom de Mme Acarie et introduire les Carmélites en France. Son père, Nicolas Avrillot, seigneur de Champlâtreux, maître des comptes de la Chambre de Paris et chancelier de la reine Marguerite de Navarre, femme de Henri IV, était d'une vieille famille parisienne. Il avait épousé Marie Lhuillier, elle aussi de la plus vieille et de la plus haute bourgeoisie de la capitale. Les membres de cette famille avaient, en effet, toujours occupé les premières charges municipales et parlementaires, et descendaient d'une fille d'Étienne Marcel. Le ménage occupait rue des Mauvais-Garçons, non loin de l'Hôtel de Ville, dans le quartier Saint-Gervais et au centre même du Paris d'alors, un de ces vieux hôtels du moyen

âge dont si peu d'échantillons subsistent encore aujourd'hui. C'étaient tous les deux de « grands gens de bien » fort pieux, fort catholiques, comme on l'était en l'an de grâce 1566 et mettant dans leur foi une ardeur fort oubliée de nos jours.

Vivant dans la plus haute société de Paris et de la cour, qui n'était pas encore séparée en classes distinctes, puis en castes comme elle le fut plus tard, apparentés aux premières familles du Parlement, aux Morvilliers, aux Vignacourt, aux Nicolaï, aux Caumartin, aux Molé, les Avrillot avaient une situation considérable et une grande fortune. Les membres de cette famille avaient été revêtus de grandes charges et avaient su de toutes manières, tant par la noblesse de leur vie que par leur activité pour le bien, s'en montrer véritablement dignes.

C'est donc dans un milieu essentiellement parisien mais très aristocratique, à la fois austère et animé où l'intérêt passionné pour les affaires du temps, celui des guerres de religion et des derniers Valois, se mêlait aux pratiques religieuses et aux discussions contre les nouveautés du protestantisme, qu'était née la jeune Barbe Avrillot et que s'écoulèrent ses premières années. Le 2 février 1566 elle fut baptisée à l'église de Saint-Merry sa paroisse et vouée au blanc jus-

qu'à l'âge de 7 ans par sa mère, qui n'avait pu encore élever aucun autre enfant.

Jusqu'à sa douzième année, Barbe Avrillot ou comme on l'appelait suivant l'usage du temps Mademoiselle de Champlâtreux, du nom de la terre de son père, resta auprès de ses parents objet de toute leur sollicitude et charmant leur intérieur aussi bien par ses grâces enfantines, son esprit naturel, que par ses heureuses dispositions et même les précoces vertus dont elle donna des preuves dès sa tendre enfance. A sept ans, elle fut confirmée avant de faire sa première communion, comme c'était encore l'usage. Lorsqu'elle eut onze ans accomplis, ses parents la placèrent à l'abbaye de Longchamps, située sur les hauteurs du Mont Valérien.

Là, parmi les religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, l'enfant comptait une tante, Élisabeth Lhuillier qui donnait l'exemple d'une éminente vertu. Mademoiselle de Champlâtreux trouva donc à l'abbaye de Longchamps, non seulement des soins affectueux, mais des exemples, des exhortations qu'elle sut mettre à profit et qu'elle n'oublia pas. Une autre religieuse, Jeanne de Mailly, qui était maîtresse des novices et devait devenir plus tard abbesse du Monastère, s'occupait aussi beaucoup de la petite pensionnaire, que tout

le monde aimait du reste dans le couvent où elle faisait concevoir les plus grandes espérances.

A douze ans, ce qui était de bonne heure pour le temps, elle fit sa première communion dans de grands sentiments de foi et de piété. « Oh¹ qu'il importe beaucoup, disait-elle plus tard, de communier en innocence et spécialement pour la première fois ! L'âme étant alors susceptible de très grandes grâces, Dieu la prend en sa protection et la prémunit par sa miséricorde contre les tentations qui lui arriveront le reste de la vie. » Ainsi accomplie cette première communion ne pouvait que porter de grands fruits : aussi les progrès de la jeune fille dans la piété ainsi que son zèle à accomplir ses devoirs furent-ils rapides et édifièrent-ils beaucoup ceux qui en étaient les témoins. Son ardeur était même si vive, rapportent ses biographes, qu'elle apportait elle-même les verges pour se faire châtier après quelque-une de ces légèretés, de ces fautes sans importance dans lesquelles tout enfant, si sage soit-il, ne laisse pas que de tomber et qu'on avait de la peine à l'empêcher de s'en servir pour se punir.

Heureuse dans cette abbaye, qui était à cette époque aussi régulière que fervente, aimée de

1. André du Val, *Vie de Mlle Acarie*. Édition de 1893, p. 4.

toutes et donnant en retour toute son affection à celles qui lui en témoignaient, Mademoiselle de Champlâtreux fût restée volontiers dans cet asile à l'abri des maux de la vie, uniquement occupée à louer Dieu et à le servir. Tout à coup, en 1580, alors qu'elle venait à peine d'atteindre quatorze ans, avertis sans doute de ces marques de vocation religieuse auxquelles ils n'entendaient pas donner suite, ses parents la rappelèrent subitement auprès d'eux. Ce brusque départ, qui rompait sans préparation des habitudes déjà devenues chères, coûta beaucoup de larmes à Barbe Avrillot. Mais comprenant, avec une précocité de bon sens déjà remarquée en elle par ses maîtresses, que la meilleure façon de justifier son ardeur religieuse était de montrer autant d'empressement que de bonne grâce dans l'accomplissement de ses devoirs, elle quitta sans une plainte son cher couvent de Longchamps dont elle garda toute sa vie un très doux souvenir, comme elle aimait à le redire plus tard.

Barbe Avrillot retourna donc rue des Mauvais-Garçons chez ses parents, qui, quelque bons catholiques qu'ils fussent et quelque gens de bien qu'ils pussent se dire, n'en étaient pas moins fort du monde, comme on aurait dit cinquante ans plus tard, de cette haute société parisienne si

agitée, si troublée qui était celle où la Ligue allait bientôt recruter de nombreux comme d'actifs adhérents. C'était entrer dans le monde : la jeune fille aimable et naïve n'allait pas tarder à apprendre à le connaître à fond et à ses propres dépens. Tel était sans doute le dessein de la Providence lorsqu'elle la faisait retourner en 1580 à l'hôtel Avrillot dans la rue des Mauvais-Garçons.

Là, en effet, malgré le brusque changement qui la faisait passer sans transition de la tranquillité du couvent à l'animation de la vie de Paris, Barbe Avrillot ne changea rien à ses habitudes de piété. Elle vivait le plus retirée qu'elle le pouvait, ne se montrant dans les fêtes et les réunions que lorsque l'obéissance l'y contraignait, s'approchant régulièrement des sacrements et lisant assidûment l'Évangile, dont elle copia, de sa main, ainsi que de l'Écriture Sainte les passages qui la frappaient, comme ses premiers biographes ont soin de le noter. Elle essaya même de donner suite à ses plans de vie religieuse et demanda avec instance à sa mère de lui permettre d'entrer parmi les religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui déjà alors se dévouaient au service des malades les plus rebutants, ou dans tout autre ordre qui lui agréerait mieux. Mais Mme Avrillot ne voulut jamais

y entendre et, ainsi que toute bonne mère française le rêvait déjà il y a plus de trois cents ans, ne songeait qu'à établir sa fille et à la bien établir de toutes façons, selon le monde et selon Dieu, c'est-à-dire à lui trouver un bon mari pieux et riche, ayant de bons principes et une bonne situation, tout comme de vrais parents le cherchent encore aujourd'hui.

Voyant sa fille toute remplie de pensées différentes, Mme Avrillot commença par traiter ce « grand excès de dévotion » de fantaisie de jeunesse que les distractions du monde et la mobilité de l'âge dissiperaient vite. Elle n'y fit de parti pris nulle attention. Puis voyant que loin de disparaître, ces désirs de vie religieuse ne faisaient que croître et s'affermir dans l'esprit de son enfant, elle passa de l'inattention à la sévérité et à la contradiction directe, la reprenant vivement, la traitant même de « fille¹ grossière et de mauvaise grâce ». Comme elle ne gagnait rien sur sa fille, qui restait fidèle à ses pratiques de piété et fuyait le monde autant qu'elle le pouvait, l'irritation finit par la gagner et elle se laissa aller à lui imposer des corvées matérielles et jusqu'à des souffrances physiques qu'elle imaginait devoir être plus efficaces que

1. A. du Val, p. 9.

les exhortations. C'est ainsi que Barbe Avrillot dut s'habiller près d'une porte par où venait un froid très vif. La jeune fille ne se plaignit pas, mais à la fin le froid devint si intense que ses pieds gelèrent et qu'il fallut pour la guérir lui enlever plusieurs os du pied, qui s'étaient cariés, ce qu'elle supporta, suivant ses historiens, avec une patience et une résignation très remarquables, qui présageaient ce qu'elle devait être dans la suite.

Vers cette époque M. et Mme Avrillot, ayant trouvé un parti qu'ils jugeaient convenable de tout point pour leur fille dans la personne de Pierre Acarie, le lui proposèrent avec instance. Barbe Avrillot venait d'avoir seize ans et demi, ce qui était pour le temps un âge déjà plus que nubile. Toujours déferente et soumise, voyant dans la volonté de ses parents, si catégoriquement exprimée, l'expression de la volonté de Dieu, et comprenant qu'elle ne pouvait résister qu'en faisant un éclat, la jeune fille renonça à ses rêves de vie religieuse et accepta docilement le fiancé que ses parents lui offraient, ne devenant pas sans doute que c'était là pour elle la voie qui devait lui faire atteindre plus tard l'accomplissement de ses désirs, et que ses parents n'étaient que les involontaires instru-

ments dont Dieu se servait pour l'y conduire.

Le 24 août 1582, jour de la Saint-Barthélemy, date rendue fameuse par le massacre de 1572, Barbe Avrillot épousait en l'église Saint-Merry le sieur Pierre Acarie, fils de Messire Simon Acarie, conseiller du roi, général de ses aides¹ et de Marguerite Cantin. Après avoir tenté de montrer en quelques lignes ce que fut l'enfant chez celle dont nous essayons de retracer la vie, il faut voir maintenant ce que fut chez elle la femme mariée, la mère de famille et la femme du monde. Ce ne sera peut-être pas la partie la moins originale de l'existence de celle qui devait fonder les Carmélites en France et parvenir elle-même aux sommets les plus élevés de la vie mystique et de la sainteté.

1. Boucher, *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation*, p. 541.

CHAPITRE II

LA FEMME

1582 - 1588

Messire Pierre Acarie, vicomte de Villemor, seigneur de Montberrault, de Roussenay et d'autres terres considérables en Champagne, sur lequel s'était arrêté le choix des parents de Barbe Avriillot, était, comme on dirait aujourd'hui, un fort grand parti. Il réunissait les garanties morales et les avantages extérieurs, autant qu'il est possible en ce monde. D'une ancienne famille de Paris, qui avait de grandes alliances et dont les membres avaient exercé de grandes charges, il était, ainsi que nous l'avons dit plus haut, fils de Simon Acarie, conseiller du roi, général de ses aides et de Marguerite Cantin. Ayant perdu son père de bonne heure, il se trouvait fort jeune à la tête de grands biens et avait été élevé avec un soin jaloux par une mère qui s'était entièrement dévouée à ce fils unique. D'une agréable figure et d'un esprit animé, gai, caustique même, il n'avait contre lui

qu'une claudication marquée du côté gauche dont il savait du reste se tirer avec beaucoup de bonne grâce.

Le jeune homme avait donc au premier abord ce qu'il fallait pour plaire et il plut en effet rapidement à celle qui devait partager son sort. Tendre et affectueuse par nature, Barbe Avrillot s'attachait vite et profondément au mari qu'on lui avait choisi. Elle se donna tout entière à lui et à l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. Pierre Acarie devait trouver en sa jeune femme, lors de l'heure des épreuves, que l'ardeur de ses opinions religieuses et politiques ne devait pas tarder à faire sonner, le plus ferme et le plus sûr appui.

En entrant ainsi dans une nouvelle famille, Barbe Avrillot, que nous nommerons maintenant Madame Acarie, en suivant l'usage ordinaire de nos jours bien qu'alors on l'appelât « *Mademoiselle Acarie* » comme le voulaient les règles d'étiquette universellement reçues à cette époque et qui sont assez difficiles à expliquer, Mme Acarie, disons-nous, ne changeait ni de milieu ni d'habitudes, ni même de quartier. De la maison paternelle située rue des Mauvais-Garçons sur la paroisse de Saint-Merry, elle alla demeurer à l'hôtel Acarie, rue des Juifs, sur la paroisse de Saint-Gervais, c'est-à-dire dans le même quartier

avoisinant l'Hôtel de Ville et à quelques centaines de mètres de distance. Dans cette nouvelle demeure, elle retrouva la même façon de vivre, les mêmes habitudes et les mêmes idées.

Fils unique d'une mère qui, comme nous venons de le dire, s'était entièrement dévouée à lui, Pierre Acarie avait fait ses études en Sorbonne au collège de Navarre, sur la montagne Sainte-Geneviève. Un prêtre de Saint-Étienne du Mont appelé Roussel, qu'on nommait dans le quartier le saint prêtre, avait fait son instruction religieuse et lui avait inspiré de vifs sentiments de piété et, la chose n'allait guère alors l'une sans l'autre, une grande ardeur contre l'hérésie et ses suites. La vue des prêtres anglais chassés de leur pays par la persécution et vivant d'aumônes à Paris, aumônes que le jeune Acarie leur portait souvent lui-même, n'avait fait qu'augmenter ces sentiments qui étaient ceux de sa famille et de ses amis. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie, le jeune homme alla faire son droit à Orléans. Là, la vue des ravages commis par les protestants dans les églises et surtout à l'église Sainte-Croix, exaltèrent encore son ardeur et le disposèrent tout naturellement à entrer dans la Ligue qui commençait à se répandre de proche en proche. Après deux années de séjour à Orléans, Pierre

revint à Paris, sa mère lui acheta une charge de maître des comptes et c'est alors qu'il se maria.

Jeune, entrain, n'ayant nullement renoncé au monde malgré ses sentiments de piété et son ardent catholicisme, Pierre Acarie s'éprit vivement de sa femme. Il voulut la produire, la montrer et faire admirer ses charmes. La beauté de Mme Acarie était grande en effet, à ce que disent les contemporains, si grande qu'elle lui valut bientôt dans Paris le surnom de la « belle Acarie ».

Il fallut donc de nouveau que Barbe Avrillot devenue « la belle Mlle Acarie » fit violence à ses goûts, se parât avec soin et parût dans les assemblées avec les brillants costumes qu'aimait l'époque et dont les peintres du temps nous ont conservé de si remarquables échantillons. Soucieuse avant tout de plaire à son mari et dévouée au désir de sa belle-mère qui n'était pas moins désireuse que son fils de voir briller sa jeune belle fille, Mme Acarie céda de bonne grâce à leurs remontrances. Elle s'habilla à la dernière mode du temps pour leur plaire. Mais elle ne se croyait pas pour cela obligée de cacher ses sentiments et disait un jour à sa belle-mère non sans vivacité : « Ne peut-on¹ trouver un habit qui se revête tout d'un coup ? A quoi sont bons tant d'atours, de col-

1. André du Val, p. 18.

liers, de bracelets ? Ce sont tous fatras qui ne servent qu'à faire perdre le temps. Oh que je désirerais avoir trouvé un habit qui se pût mettre en un instant. — Ma fille, lui répondit comme prophétiquement sa belle-mère, cela sera quelque jour, mais à présent, il n'est pas temps d'y penser. »

Ce n'est pas que, la jeunesse aidant, le goût de la parure et du monde, le désir de briller et de plaire ne fissent effort, comme elle le disait elle-même plus tard, pour s'introduire en son cœur. Mais sa simplicité et sa candeur en venaient vite à bout et elle pleurait de petits mouvements de vanité ou de complaisance comme une autre n'eût peut-être pas pleuré de vraies fautes.

Ainsi le mariage n'avait rien changé aux sentiments de piété de Mme Acarie et au contraire ce nouvel état lui fournissait de nouvelles occasions de s'exercer aux vertus qui lui sont inhérentes. Dès le début elle sut le faire avec autant de zèle que de bonne grâce.

Aimable et gaie, elle était habile à se faire aimer de tous dans son intérieur, aussi bien des parents de son mari, de ses amis, que des inférieurs, serviteurs de tout ordre, comme il y en avait alors un si grand nombre dans toutes les maisons considérables de la haute bourgeoisie comme de la noblesse.

Jamais, même dans les débuts de sa vie conjugale alors qu'elle était encore si jeune, personne n'eut à se plaindre ou de sa hauteur ou de sa dureté : ses manières restaient toujours douces et aimables, en quoi elle différait essentiellement de son mari dont le caractère vif et souvent taquin n'épargnait personne, sa jeune femme pas plus que les autres, on le verra tout à l'heure avec plus de détail.

Ce qui au contraire peint au naturel la douceur précoce et la profondeur du sentiment chrétien chez Mme Acarie, ce sont les relations qui s'établirent dès cette époque entre elle et une femme de chambre nommée Andrée Levoix qu'on lui avait donnée lors de son retour de Longchamps dans la maison paternelle et qui ne la quitta jamais. A peu près du même âge et animées du même désir de bien faire dans la bonne voie, les deux jeunes filles, dans une situation pourtant si différente et qui par son inégalité seule eût pu prêter à tant de heurts de tout genre, s'étaient prises d'une vive affection l'une pour l'autre. Elles se l'étaient témoignée avec une parfaite simplicité. De là quelque chose de touchant et de bien remarquable même dans ces temps si lointains, où l'inégalité des rangs étant admise sans contestation par tous donnait aux rapports indivi-

duels de classe à classe, une cordialité, une familiarité même que la démocratie moderne ne connaît plus et qu'elle aurait de la peine à tolérer. Se confiant leurs plus secrètes pensées, s'avertissant de leurs fautes et de leurs défauts, chargeant l'une d'avertir l'autre lorsque l'une des deux s'emporterait dans la discussion, on eût dit deux sœurs et non une maîtresse et une servante.

Le mariage n'avait rien changé à ces liens d'une cordiale familiarité. Andrée Levoix avait suivi Barbe Avrillot de la rue des Mauvais-Garçons à la rue des Juifs, toujours aussi aimée d'elle et aussi dévouée à la jeune femme qu'elle l'avait été à la jeune fille. Andrée Levoix devait être, comme on le verra plus loin, la première Carmélite de France, mais ses rapports avec Mme Acarie si caractéristiques dans leur simplicité d'une égalité chrétienne si fort éloignée de la susceptibilité égalitaire qui ne la remplace que trop de nos jours, méritaient, ce semble, d'être signalés. Avant de devenir une sainte, Mme Acarie était déjà toute remplie, ceci le montre clairement, de cette humilité pratique que le christianisme bien compris peut seul faire naître, en effaçant sans les détruire toutes les distances sociales dans un commun amour du modèle vivant de toute humilité.

Rien ne troublait donc les débuts du mariage

de Mme Acarie, elle aimait son mari et en était aimée; sa belle-mère, avec laquelle suivant l'usage constant des familles d'autrefois, elle vécut toujours, l'appréciait à sa valeur et était fière d'elle, de sa beauté, de son esprit naturel qui avait reçu toute la culture que l'on donnait alors aux jeunes filles. Cette culture était beaucoup plus développée, au moins en un sens, qu'on ne le croit généralement et les arts d'agrément y avaient aussi leur place, puisque Barbe Avrillot comprenait, à ce qu'il semble, le latin et avait appris à jouer de l'épinette et en jouait même fort bien. Elle vivait dans une société distinguée, riche, animée, où les grandes familles parlementaires de Paris, les Séguier, les Marillac, les Bochart, les Molé se rencontraient avec les grands seigneurs de la noblesse d'épée les Gondi, les La Rochefoucault, les Villeroy. Dans ce monde brillant mais fort ligueur, au moins en partie (les conséquences s'en feront bientôt voir), elle sut tout de suite tenir sa place avec aisance et modestie. Elle se montra sans peine femme du monde accomplie, sans jamais sortir en quoi que ce soit de la plus chrétienne réserve.

Enfin, pour achever ces premières années de bonheur, six enfants, trois garçons et trois filles, tous bien constitués, forts et pleins d'intelligence,

vinrent les uns après les autres embellir et égayer le foyer conjugal et permettre à Mme Acarie de montrer que chez elle la mère ne le cédait en rien à l'épouse, nous le verrons plus loin : mais il faut d'abord parler d'un de ces légers incidents qui influent parfois sur la vie entière, malgré leur peu d'importance apparente.

Douée d'une imagination vive et d'un goût très marqué pour la lecture, Mme Acarie se prit un jour, disent ses biographes, à lire les romans de chevalerie qui étaient encore fort à la mode. « Il lui arriva¹, dit du Val, une chose fort dangereuse et qui pensa éteindre tout à fait sa piété... On lui donna des livres d'Amadis et autres romans qu'elle lisait innocemment, par curiosité facile et commune en cet âge. » Les grands coups d'épée et les grands sentiments charmèrent cette jeune imagination et coururent même bientôt risque de la faire dévoyer. Son mari à qui elle ne cachait rien et qui d'ordinaire la plaisantait plutôt sur sa réserve et sa dévotion, prit peur pour elle cette fois « ne goûtant nullement ce genre de lecture-là ».

Pour la détourner de ces lectures qui auraient pu l'exalter outre mesure, M. Acarie eut recours à un stratagème assez curieux. Il fit acheter, par

1. A. du Val, p. 20.

le prêtre de ses amis nommé Roussel qui était son directeur, des livres pieux, de spiritualité comme nous dirions aujourd'hui, les fit relier avec soin en maroquin et dorer sur tranches, puis les substitua aux romans qui attiraient sa femme¹. Celle-ci déférente à la volonté de son mari et séduite par la belle reliure de ces volumes, les lut sans résistance, et pieuse comme elle l'avait toujours été, comme elle l'était encore, ils eurent vite fait de chasser les idées romanesques et les chimères dont les récits d'amour et d'aventures commençaient à remplir son cerveau. Ils firent même plus, ils réveillèrent si bien en elle tous les sentiments de ferveur qui avaient paru s'assoupir, que d'un bond elle s'élança très loin dans les voies de la perfection, plus loin que ne l'eût voulu M. Acarie, qui trouva peut-être que les bons livres l'avaient trop aidé.

Deux passages dans ces nouvelles lectures frappèrent surtout si vivement Mme Acarie qu'ils furent comme des traits de lumière lui montrant la vérité dans tout son éclat. L'un était une phrase d'une vie de saint François d'Assise : « Nous ne sommes réellement que ce que nous sommes devant Dieu », qui fit tant d'impression

1. Boucher, *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation*, p. 27.

sur son esprit qu'elle y pensait constamment, et qu'elle fit mourir en elle tout reste de vanité. L'autre, un passage connu de saint Augustin, « trop avare à qui Dieu ne suffit », acheva d'enflammer son cœur pour la souveraine beauté, comme autrefois elle avait séduit et enlevé le cœur du jeune fils de Monique au-dessus de toutes les beautés de cette terre.

Dès lors dans le cœur de cette jeune femme dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, à qui tout souriait encore ici-bas, qui aimait les siens et en était aimée, que le monde aurait pu séduire, le règne de Dieu s'établit sans conteste et du premier jour s'établit tout entier et jusqu'au bout sans qu'aucun de ses devoirs, aucune de ses légitimes affections eût à en souffrir et au contraire, la suite de ce récit le fera voir, à leur plus grand bénéfice.

C'est en effet à cette époque, alors qu'elle se donna tout entière à Dieu et à la piété, c'est-à-dire lorsqu'elle avait à peine vingt-deux ans que Mme Acarie commença à éprouver les effets mystérieux et surnaturels de la vie de la grâce que Dieu permet parfois chez ceux qu'il appelle à la sainteté, sans que ces effets en soient jamais la preuve décisive ou concluante. Emportée par son amour de Dieu, qui daignait lui-même l'ex-

citer, elle connut les ravissements, les extases, les visions intérieures ou sensibles que presque tous les saints ont éprouvées, mais elle connut en même temps les souffrances physiques et les contradictions qui en sont presque toujours la dure rançon. Absorbée dans son recueillement et dans sa prière, elle perdait parfois à l'église, parfois dans sa chambre, le sentiment du temps et tombait en extase malgré ses efforts même violents pour résister à l'envahissement de la grâce. Lorsqu'elle méditait sur les souffrances du Christ, sa compassion et sa foi s'enflammaient si fort qu'elle ressentait de vives douleurs physiques. Ses contemporains affirment même dans les procès de sa canonisation qu'elle ressentait le vendredi dans les pieds et les mains des douleurs si vives qu'on les pouvait appeler des douleurs stigmatiques.

La brièveté de ce récit ne nous permet pas de nous étendre ni de discuter les faits extraordinaires et surnaturels qui furent plus tard examinés avec le soin ordinaire en pareil cas par les juges autorisés et compétents en ces matières. Mais nous ne pouvons omettre de dire en quelques mots les effets qu'elles produisirent en celle qui les subissait bien plus qu'elle ne les désirait, effets qui en tout état de cause sont les meilleurs,

les plus sûrs garants de leur authenticité et de leur céleste origine.

Lorsqu'elle se vit ainsi l'objet de ces manifestations particulières de la grâce divine, dont elle-même fut longtemps sans comprendre ni la nature ni l'origine, Mme Acarie n'en conçut d'abord que de la confusion et presque de l'humiliation. Elle les dissimulait de son mieux, y résistant avec toute l'énergie possible, « jouant même de son épinette » pour s'en distraire et les dominer. Quand elle ne pouvait les cacher aux yeux des autres, elle feignait une indisposition et y laissait croire. Mais surtout bien loin de se tenir par là dispensée du moindre de ses devoirs, Mme Acarie mettait au contraire à les accomplir un soin et une ardeur plus grande que jamais. Malgré les faveurs célestes qu'elle recevait, elle accomplissait comme le plus humble des fidèles les moindres prescriptions de l'Église, et ne se dispensait de rien. Son recueillement, son dégoût, cette fois définitif, du monde, le soin de plus en plus grand qu'elle prenait des pauvres et des malades, toute cette ardeur de vie chrétienne et cette soif de vie intérieure qui s'étaient si subitement allumées en elle, ne faisaient que la rendre plus humble, plus facile à vivre, plus douce et plus aimable dans son intérieur.

M. Acarie et sa mère qui s'aperçurent vite de cet état extraordinaire et s'en inquiétèrent fort, non seulement n'éprouvèrent aucun changement dans sa conduite envers eux, mais tout au contraire se voyaient forcés de convenir que si Mme Acarie était devenue « trop dévote » pour leur goût, elle n'en était que plus remplie de soins, d'attentions et d'affection à leur égard.

Il fallut, en effet, subir des contradictions, des critiques, même des plaintes ; et Mme Acarie supporta tout sans murmure, en souriant comme si c'était son dû. Sa belle-mère et son mari qui furent les plus surpris et les moins faciles à convaincre, ne trouvèrent jamais en elle que la plus parfaite soumission et la plus joyeuse déférence.

Sa plus grande crainte, lorsque absorbée par l'oraison ou l'extase, le temps s'écoulait sans qu'elle s'en aperçût, était l'inquiétude ou l'impatience que son mari en devait concevoir. Celui-ci, en effet, n'était pas toujours d'humeur endurante et ne se faisait pas faute de reprendre vivement sa femme, lui reprochant de se laisser aller et de ne pas se contraindre assez.

Lorsque son état extraordinaire commença à devenir assez visible pour attirer l'attention même des étrangers, l'inquiétude et l'impatience des parents de Mme Acarie, fort humaines du

reste, devinrent plus vives. Ils la crurent malade et la firent soigner par les médecins de l'époque, ce qui comme on le sait n'était pas toujours chose agréable. « Quel mal¹ a donc ma belle-fille? répétait la mère de M. Acarie à ses amies. Je n'y connais rien et ma satisfaction hélas! a bien peu duré. » Et la pauvre jeune femme devait se soumettre à de rudes traitements où la saignée jouait le principal rôle. Elle endurait tout avec une sérénité joyeuse, qui étonnait les assistants et elle demanda à Dieu comme unique faveur personnelle dans cet état hors de l'ordinaire, qui l'inquiétait elle-même plus que qui ce fût, de rester capable de remplir tous ses devoirs domestiques et que personne d'autre qu'elle n'en souffrît. Cette grâce lui fut accordée, et la voie mystique par laquelle Dieu la faisait marcher ne la détourna jamais de l'accomplissement d'aucune de ses obligations premières. Ce qui était certes la meilleure et la plus sûre preuve de sa divine origine.

La maîtresse de maison obligée d'être femme sinon du monde, du moins dans le monde, continua à vaquer à toutes ses occupations avec un zèle et une activité qui fermaient la bouche aux médisants.

1. A. du Val, p. 25.

Les six enfants, dont les quatre derniers vinrent au monde durant les années dont nous parlons, non seulement n'eurent pas à souffrir de ce qu'il y avait parfois de singulier et de surprenant dans l'état de leur mère, mais au contraire les soins de toute nature, moraux et matériels, qu'elle leur prodiguait sans se lasser, prouvèrent que, pour avoir une mère qui était en train de devenir une sainte, ils n'en étaient que mieux aimés et mieux élevés. L'avenir se chargea en effet de le démontrer à tous.

Mme Acarie s'occupait elle-même de ses enfants avec un soin jaloux, ne confiant à personne d'autre qu'elle ce qu'elle regardait comme le premier devoir d'une mère chrétienne, celui de former le cœur de ses enfants à l'amour de Dieu et à la vertu. Elle leur apprenait à prier et les premières notions du catéchisme. Rien de faible, ni d'étroit du reste dans l'éducation donnée par une personne qu'on aurait pu croire tout absorbée dans la vie mystique. Avant tout, elle les voulait francs et sincères, et elle leur disait souvent : « Quand vous auriez perdu et bouleversé tout dans la maison, si vous l'avouez lorsqu'on vous le demandera, je vous le pardonnerai de bon cœur ; mais je ne vous pardonnerai jamais plus petit mensonge. Fussiez-vous aussi hauts

que le plancher, je louerais des femmes pour vous tenir, plutôt que d'en laisser passer un seul sans châtiment et tout le monde ensemble ne pourrait pas obtenir de moi que je vous pardonnasse¹. »

Sévère pour leurs fautes et les astreignant à une règle inflexible, Mme Acarie attirait le plus possible ses enfants à elle, leur faisant raconter les divers incidents de la journée, sollicitant leur confiance par une tendresse vraiment maternelle et jouant même avec eux à leurs jeux d'enfant sans se lasser ni témoigner d'ennui ni croire avoir perdu son temps. On s'amusait tous ensemble « aux dames, aux jonchets, aux martres (*sic*) » lorsqu'on ne pouvait courir dehors, puis on retournait ensuite au travail. Si elle exigeait l'obéissance, elle savait aussi, avec une souplesse d'esprit fort rare, former leur volonté et les habituer à s'en servir. Tant que ses filles furent enfants, Mme Acarie s'occupait elle-même de leurs habits et avait soin qu'elles fussent vêtues convenablement mais avec une grande simplicité, mais plus tard, quand elles eurent quinze ou seize ans, elle les laissa libres de choisir elles-mêmes leurs habillements, afin de les habituer à se servir de leur volonté et à ne pas agir par contrainte.

1. A. du Val, p. 50.

« La contrainte, disait-elle, n'est guère bonne qu'à émousser la pointe de l'esprit et une sagesse précoces'en va d'ordinaire comme elle est venue¹. » D'un autre côté elle voulait ses enfants simples et sans hauteur, faciles à vivre et mortifiés, comme nous dirions aujourd'hui, habitués à se plier au désir des autres et à s'oublier, polis et peu difficiles. Ayant entendu une de ses filles parler avec hauteur à un domestique, « Vous m'effrayez ma mie, lui dit-elle vivement, comme vous parlez ! et qui êtes-vous donc pour parler ainsi ? Faites que je n'entende plus cela, sinon vous me fâcheriez beaucoup². » C'est dans ce but que Mme Acarie voulait que ses enfants fussent appelés par tous, maîtres et domestiques uniquement par leur nom de baptême, afin d'étouffer tout germe de cette hauteur que la situation sociale fait naître si tôt même chez les meilleurs et pour y arriver elle ne craignait pas d'avoir recours aux grands moyens. « J'étais fort orgueilleuse, raconte à ce sujet sa fille aînée : pour me corriger, ma mère me chargea dans la maison des services les plus humiliants, comme de balayer l'escalier et parce qu'elle s'aperçut que je prenais pour le faire les moments où je

1. Boucher, p. 101.

2. Boucher, p. 97.

ne pouvais être vue, elle m'enjoignit de balayer à l'heure où il venait le plus de monde et de laisser la porte ouverte quand je le ferais¹. »

Si Mme Acarie voulait ainsi habituer pratiquement ses enfants à l'humilité et à mettre la dignité non dans l'extérieur, mais dans la conscience du devoir accompli, elle s'efforça aussi, dès leur enfance, de les rendre faciles et pour la nourriture et ce que l'on appellerait aujourd'hui le confort en toutes choses. Une de ses filles ayant un jour témoigné du dégoût par caprice pour un plat du repas, on lui servit pendant quinze jours à tous les repas le même plat qu'elle avait refusé, afin de l'habituer à ne pas regarder à ce qu'elle mangeait. La petite fille se le tint pour dit et désormais mangea sans observations ce qu'on lui offrait. Ce n'est pas que Mme Acarie ne tînt compte dans une mesure assez étendue même des nécessités de situation, ou qu'elle négligeât de former ses enfants pour le monde. Loin de là, dès le début de leur éducation, elle eut le dessein arrêté de les élever de façon à ce qu'ils fussent propres à remplir honorablement toute espèce de position sociale. Elle voulait que ses filles fussent toujours sur elles-mêmes d'une propreté minutieuse et que leurs vêtements fussent non

1. Boucher, p. 99.

pas recherchés, mais bien faits et tels que les « filles » de leur condition les portaient généralement afin d'éviter toute singularité.

« Ma mère, dit encore sa fille aînée¹, nous habillait fort proprement, évitant néanmoins la vanité, et elle nous avertissait souvent de nous *tenir droit*. Comme une dame de ses amies paraissait surprise de son attention à ces deux points, elle répondit fort sagement : « J'élève mes enfants de manière à ce qu'ils puissent suivre leur vocation à quelque état que la Providence les appelle. S'ils entrent dans l'état religieux, je veux qu'aucun défaut corporel ne puisse servir de motif à leur détermination et qu'ils ne soient conduits que par le mouvement du Saint-Esprit et le pur amour de Dieu. »

On voit, par ce que nous venons de dire, avec quelle intelligence et quel ferme bon sens cette femme si pénétrée de ses devoirs premiers en même temps qu'elle menait la vie intérieure la plus mystique, savait diriger ses enfants et mener son intérieur. Car ses domestiques étaient également menés et dirigés avec un soin vigilant ainsi qu'une charité toute chrétienne. La maîtresse du logis veillait elle-même à tout, ne souffrant ni désordre ni oisiveté parmi les serviteurs, dis-

1. Boucher, p. 107.

tribuant le travail et ne tolérant pas qu'une tâche donnée ne fût pas accomplie et bien accomplie. Elle se croyait même obligée parfois de faire de vives remontrances, et comme une de ses filles s'en étonnait et lui disait : « Ma mère, vous vous êtes fâchée tout à fait contre ce serviteur ou cette servante, il y paraît à votre extérieur », elle lui répondit, d'après du Val : « C'est que je suis ainsi mauvaise : mais ces fâcheries n'entrent point au dedans. Je suis contrainte de paraître fâchée ainsi, pour mettre ces gens à la raison¹. »

Mme Acarie, malgré ses extases, sa vie toute entière consacrée à Dieu et aux bonnes œuvres dans l'état où il l'avait placée, n'était donc nullement, comme on le murmurait autour d'elle et comme son mari ne se faisait pas faute de le dire aussi dans ses accès de mauvaise humeur, une de ces « dévotes » qui courent à l'église et négligent leur ménage : c'était le contraire qui était la vérité, et force était bien de le reconnaître quand on avait un peu d'équité et de bon sens. Mais, comme sa piété était très ardente et les voies par où Dieu la menait parfois extraordinaires et au-dessus de la portée du grand nombre, cette vie si pleine et ce complet accomplissement de ses devoirs de femme comme de

1. A. du Val, p. 54.

mère n'empêchaient pas les commentaires favorables ou défavorables d'aller leur train, les uns blâmant, les autres approuvant, chacun sans doute raisonnant ou déraisonnant à sa fantaisie.

Cependant la réputation de vertu et déjà de sainteté de Mme Acarie était si bien établie que, loin d'en souffrir, elle s'en accrût, et qu'on commença dès lors à s'adresser à elle pour avoir des avis et des conseils. Elle s'était tout particulièrement liée, après son mariage, avec Mme de Bérulle, née Séguier, cousine de M. Acarie, et on la voyait souvent à l'hôtel des Bérulle et à Sérilly, leur demeure d'été. C'est là qu'elle apprit à connaître le jeune Pierre de Bérulle, qui devait devenir le cardinal de Bérulle, si célèbre par sa piété et son savoir, et balancer même un moment l'influence de Richelieu.

Cet enfant, élevé avec un soin extrême par sa mère, demeurée veuve de bonne heure, frappa vivement Mme Acarie, qui devina vite ce que Dieu avait déposé en lui de grâces et de sainteté. Elle se prit dès lors pour lui d'une affection toute de saintes espérances et de charité chrétienne, qui devait durer jusqu'à sa mort et donner lieu, entre elle et M. de Bérulle, à des liens d'une si admirable pureté, d'une intimité religieuse si élevée qu'ils rappellent, au xvii^e siècle,

les premiers âges du christianisme, le temps des Jérôme et des Paule, des Augustin et des Monique. De son côté, Pierre de Bérulle, encore tout enfant, mais déjà d'une gravité précoce, dut entendre souvent parler de la dévotion et de la piété extraordinaire de Mme Acarie. Il s'habitua ainsi à la considérer avec attention et avec une sorte de respect instinctif.

Ce ne fut en effet qu'en 1588 que l'on cessa, autour de Mme Acarie, de s'occuper et de discuter sur son état, et les grâces divines qu'elle recevait. Il fallut ainsi plusieurs années pour que les inquiétudes de sa famille fussent dissipées, et que, comme l'on dit communément, on ne lui cherchât plus noise autour d'elle. Cette tranquillité, dont elle fut la première à se réjouir parce qu'elle craignait plus que personne d'être en proie à l'illusion, lui fut donnée par le P. Benoist de Canfeld, un religieux capucin qui jouissait alors, comme directeur, d'une réputation européenne.

Anglais d'origine, réfugié en France, ayant tout sacrifié pour sa foi et donné tous ses biens aux pauvres, le P. de Canfeld devait plus tard aller volontairement chercher le martyre en Angleterre en prêchant ses compatriotes, et ne rentrer en France, sur la demande expresse et réitérée

d'Henri IV qu'après avoir passé trois ans dans la plus étroite et la plus rude captivité. Il rencontra Mme Acarie par hasard et comprit de suite à qui il avait affaire. Aussi, lorsque celle-ci s'adressa à lui pour le consulter sur son état et sur les phénomènes, tant extérieurs qu'intérieurs, qui l'inquiétaient si fort ainsi que ses parents, la reçut-il très bien. Puis, après l'avoir écoutée et entendu les rapports de ceux qui l'entouraient, après l'avoir examinée avec le plus grand soin, le P. de Canfeld la rassura entièrement, lui certifia que tout ce qui troublait tant elle et les siens venait de Dieu et l'engagea à ne plus avoir d'anxiété ni d'incertitude, mais à laisser Dieu faire en elle tout ce qu'il voudrait et tant qu'il le voudrait.

Il lui sembla, disait plus tard Mme Acarie, en entendant ces paroles, « qu'on lui enlevait comme sensiblement une pierre de dessus le cœur¹ » et désormais pacifiée intérieurement, contemplative et mystique sans chercher à l'être, elle vécut sans trouble ni inquiétude, demandant, ainsi que nous l'avons dit plus haut, suivant le conseil du P. de Canfeld, comme unique grâce à Dieu, de pouvoir accomplir sans y manquer

ses devoirs de mère, de femme, de maîtresse de maison.

Cette décision de l'un des plus célèbres ecclésiastiques de l'époque empêcha pour un temps M. Acarie de poursuivre sa femme de ses boutades. Il se crut obligé de la laisser vaquer tranquillement « à ses oraisons », mais, comme il avait le caractère vif et le goût du commandement, il se prit à la tourmenter d'une autre manière. Il réunit tous les livres de piété qu'il put trouver et voulut obliger sa femme à les lire, il fit même traduire dans cette intention des fragments de la vie de la bienheureuse Angèle de Foligno, la grande mystique, qui venait de paraître. Mais Mme Acarie ne put, malgré sa bonne volonté, le satisfaire sur ce chapitre : sa piété tout intérieure n'avait pas besoin de ces aliments si utiles à d'autres âmes, et la lecture lui était souvent difficile, impossible même. Sur quoi, son mari, qui voulait au moins diriger sa femme dans les voies de la perfection, puisqu'il ne pouvait l'empêcher d'y marcher, reprit son humeur.

Il la traitait de scrupuleuse et allait même jusqu'à « attribuer au démon ce qui se passait en elle¹ ». Comme il était alors un personnage à Paris, nous le dirons plus loin, il parlait d'elle

1. Boucher, 43.

aux prédicateurs qui jouèrent un si grand rôle pendant la Ligue et les priaient de la reprendre en parlant et tonnait contre les femmes qu'une piété mal réglée faisait négliger les devoirs de leur ménage. Sur quoi il commandait à sa femme et à ses filles de chambre d'aller au sermon. Et comme alors les allusions personnelles étaient fréquentes dans les prédications, la chose avait lieu. Dans l'un de ces sermons, Mme Acarie fut même désignée si clairement, que ses femmes de chambres, qui se trouvaient avec elle à l'église, le lui firent remarquer.

« Qu'est-ce que Monsieur, disaient-elles en sortant à leur maîtresse, a fait dire à ce bon Père¹?

— Il faut le laisser dire, répondit-elle en riant, cela passera. » Et en effet cela passa bientôt.

Sachant bien ce qu'il en était, celle qu'on avait ainsi désignée ne fit entendre aucune plainte. M. Acarie devait en effet avoir bientôt autre chose à penser qu'à faire blâmer sa femme en chaire, et il allait trouver en elle, malgré et peut-être à cause de cette dévotion même qu'il jugeait si outrée, le plus ferme, le plus solide appui à l'heure critique qui allait sonner pour lui et le mettre à deux doigts d'une ruine complète.

1. A. du Val, p. 28.

CHAPITRE III

LA MÈRE

1588-1601

Ce devait être un ardent ligueur que Pierre Acarie, le mari de celle dont on raconte ici la vie. Il s'attira ainsi de cruelles et d'éclatantes disgrâces. Tout l'avait en quelque sorte destiné d'avance au rôle important qu'il joua durant ces tristes et sombres années. Son éducation, la société dans laquelle il avait été élevé et il vivait, où les politiques, comme bientôt on les appela, n'étaient encore qu'une minorité timide et incertaine, sa qualité de bourgeois de Paris et enfin surtout l'ardeur aussi sincère que désintéressée de ses convictions religieuses exaltées par les guerres de religion et les tergiversations incessantes du gouvernement des derniers Valois, tout le portait à adhérer à la Ligue.

Aussi lorsqu'en 1584, après la mort du duc d'Anjou, qui faisait d'Henri de Navarre, encore

huguenot, l'héritier présomptif de la couronne, la Ligue fondée en 1575 se réorganisa fortement à Paris et en province, Pierre Acarie, alors encore dans tout le feu de la jeunesse, fut-il un des premiers à s'y enrôler. Avec son caractère impétueux, mais franc et généreux, il s'y donna tout entier corps et biens, sans rien ménager, ni, il faut le dire, sans rien prévoir. Une pareille recrue, l'adhésion avouée d'un personnage aussi considérable que celui d'un maître des Comptes de la chambre du roi, riche, considéré et allié à toute la haute société parlementaire de Paris, était trop précieuse aux ligueurs, qui ne se recrutaient guère, surtout à ce moment, que dans la petite bourgeoisie, pour ne pas être reçue avec faveur et traitée avec de grands égards.

Aussi Pierre Acarie devint-il rapidement un des principaux personnages de la Ligue à Paris. Lorsque fut organisé le fameux Conseil des Seize destiné à tenir la ville dans une étroite dépendance des ligueurs, il en fut dès l'origine l'un des membres et non des moindres. Son temps et son argent, il livra tout avec un dévouement et un désintéressement complets qui prouvent et au delà la sincérité parfaite de ses convictions et sa foi entière dans la justice de sa cause.

Plus tard, quand, après la journée des Barri-

cadés et la fuite d'Henri III hors de Paris, suivie de l'assassinat des Guise, Mayenne, proclamé lieutenant général du royaume par la Ligue toute entière, essaya en vain de se rendre maître du Conseil des Seize en le transformant en Conseil des Quarante, Acarie fut encore un des membres de ce nouveau Conseil. Cette assemblée des Quarante se montra du reste, durant sa courte durée, tout aussi hostile à la pacification générale et aussi dévouée à la Ligue que les Seize, qui ne tardèrent pas à reprendre toute leur autorité dans Paris, jusqu'à ce qu'en 1591 ils furent contraints par la force de se dissoudre et de livrer la Bastille à Mayenne. Le maître des Comptes n'était, pendant ces jours agités et tumultueux, ni le moins actif ni le moins ardent des meneurs de la résistance à la cause royale; il n'épargnait rien, compromettant sans y regarder et sa fortune personnelle et celle de ses enfants, avec un oubli de ses propres intérêts fort rare en tous les temps. Il ne faisait en cela, du reste, que suivre l'exemple de son beau-père, M. Avrillot, qui, aussi ligueur passionné, compromit sa fortune pour les besoins du parti et s'y ruina.

Le nom de M. Acarie figure au bas des lettres des Seize, puis des Quarante au roi d'Espagne, et il était l'ami des plus fougueux prédicateurs

du parti. Aussi n'était-il pas ménagé par les adversaires de la Ligue et les soutiens de la cause royale qui ne tardèrent pas à devenir nombreux à Paris même et devaient finir par l'emporter. La *Satyre Ménippée*, puis le *Journal de l'Estoile* parlent de lui à plusieurs reprises et rapportent en raillant le surnom de *Laquais de la Ligue* qui lui avait été donné à cause de l'empressement avec lequel il agissait pour le parti, quoiqu'il fût « boiteux¹ ».

Dans une harangue de la *Satyre Ménippée*, l'orateur cite même une plainte populaire en vers où sont tracées ironiquement les marques distinctives d'un « politique » adversaire des Seize et entre autres le manque de respect pour Acarie et deux de ses collègues.

Qui n'honore la Seigneurie
De Baston, Machault, Acarie,
Et qui dit en quelque endroit,
Que jamais boiteux n'irait droit².

On peut juger de la douleur et de l'angoisse que cette attitude si imprudente de son mari devait causer à Mme Acarie, qui en souffrit jusque dans son intérieur et dans sa société, les luttes

1. *Satyre Ménippée*, édit. des Bibliophiles, p. 92.

2. *Satyre Ménippée*, édit. des Bibliophiles, p. 221.

politiques amenant toujours, autrefois comme aujourd'hui, avec elles les divisions et les séparations. Si le père de Mme Acarie, M. Avrillot, était aussi ligueur que son gendre, bien qu'il ne jouât point de rôle actif dans les événements du jour, si Mme Acarie la mère partageait toutes les idées de son fils, il n'en était pas ainsi de tous leurs parents, ni de leurs amis qui faisaient pour la plupart partie de cette haute bourgeoisie parisienne où les politiques devaient recueillir bientôt le plus grand nombre de leurs adhérents et qui fut la première à se rallier à Henri IV. Ainsi les Séguier, amis et parents des Acarie, étaient ouvertement restés fidèles à la cause royale et avaient subi les conséquences de ce dévouement par les attaques et les persécutions du gouvernement des Seize. Mme de Bérulle, qui était fille du président Séguier exilé par la Ligue, était, on l'a vu, la cousine et une des plus grandes amies de Mme Acarie, qui voyait ainsi son mari dans un camp et des parents comme des amis dans l'autre.

Trop soumise, et naturellement et chrétiennement, à la volonté de son mari, n'ayant du reste que peu d'influence sur lui, Mme Acarie ne pouvait rien que prier et qu'attendre. Absorbée alors par la vie intérieure dont nous avons

parlé plus haut et par les grâces extraordinaires qu'elle recevait à ce moment plus grandes que jamais, peut-être pour l'aider et la soutenir dans ces tristes conjonctures, elle semble n'avoir joué aucun rôle dans la conduite politique de son mari.

On peut cependant attribuer à son influence le fait suivant, qui est remarquable. Malgré son ardeur et son zèle pour la Ligue, malgré l'impétuosité naturelle de son caractère, M. Acarie ne prit jamais part à aucun des actes de violence matérielle des ligueurs : son nom n'est jamais cité parmi ceux qui s'en rendirent coupables, ni dans le meurtre du président Brisson, ni dans aucun autre fait du même genre. Ce témoignage lui fut rendu plus tard de la bouche même du roi¹, et méritait d'être signalé ici : on y voit la trace évidente des conseils ou des exemples de sa jeune femme qui sut sans doute obtenir de lui cette abstention significative dans ces temps où la violence dans tous les partis semblait toute simple et comme naturelle. Il faut dire aussi que, malgré ses inégalités de caractère et sa passion de ligueur, M. Acarie resta toujours un fort honnête homme et un catholique pratiquant, même très pieux, qui put

1. A. du Val, p. 75.

se laisser abuser, mais demeura toujours incapable d'une action criminelle.

Si Mme Acarie ne se crut pas permis, ou ne put pas modérer l'exaltation des sentiments politiques de son mari, elle se dédommagea en le soutenant de sa vive affection et de ses ardentes prières dans ces heures critiques où devait bientôt sombrer sa fortune. Jamais on ne la voyait inquiète ou découragée : le présent était agité, plein d'angoisse et d'anxiété, l'avenir chaque jour plus menaçant, mais elle savait trop bien que Dieu est le présent comme l'avenir pour se troubler et elle acceptait docilement le présent, en attendant avec une foi simple et confiante ce que la volonté de Dieu lui destinait pour l'avenir. En la voyant si occupée de ses devoirs et des soins de son ménage, si calme, si recueillie, si fervente à l'église, si « aumônière », comme on disait alors, allant voir les pauvres, les soignant elle-même de ses mains, chez eux ou dans les hôpitaux, nul n'eût dit que c'était la femme d'un des Seize, qui jouait sa vie et ses biens dans la lutte contre le pouvoir royal et les protestants.

Ce fut surtout pendant le siège de Paris en 1690, lorsque, après le meurtre d'Henri III à Saint-Cloud, Henri de Navarre, devenu le souverain légitime de la France, mais encore huguenot,

vint inutilement essayer de réduire sa capitale par la force, que la charité et le courage de la « dévote » Mme Acarie éclatèrent à tous les yeux.

Ce siège, on le sait, fut terrible par les souffrances qu'il imposa aux habitants, qui finirent par mourir d'inanition. Plus de vingt mille personnes moururent, dit-on, de misère et de faim : on mangea jusqu'aux bêtes mortes, et les riches comme les pauvres furent réduits aux plus cruelles extrémités. Pendant ces temps de calamité restés célèbres dans l'histoire et que nous ne pouvons ici que citer en passant, la charité de Mme Acarie put se donner un libre cours et elle se prodigua elle-même avec un zèle et un oubli de sa personne qui frappèrent vivement ceux qui la voyaient à l'œuvre. Elle se nourrissait de mauvais pain pour pouvoir en distribuer aux pauvres, et à ceux que chaque jour elle conviait à sa table pour leur donner un repas qu'ils n'auraient pas eu chez eux ni pu trouver ailleurs.

Sa belle-mère ayant voulu conserver pour son usage personnel une provision de blé qu'elle avait mise de côté aux débuts du siège, Mme Acarie ne voulut jamais y consentir et l'obligea pour ainsi dire à lui obéir en la menaçant de la dénoncer aux magistrats qui distribuaient les vivres. Pour une fois, sortant de sa réserve ordinaire,

elle lui dit avec un accent d'autorité qu'on ne lui connaissait pas : « Ou vous donnerez, ou je déclarerai que vous avez du blé. Si vous voulez que je n'en dise rien, faites en sorte que je n'en sache rien. Mais quand je le saurai, je vous déférerai ou vous donnerez, car je ne puis voir souffrir tant de pauvres en nécessité sans les soulager. ¹ »

Rencontrant un jour, en sortant de l'église pour rentrer au logis, deux pauvres gentilshommes qui, poussés par la faim la plus horrible, lui demandèrent un chien qui la suivait, « Mme Acarie fut si saisie, raconte un de ses premiers biographes², qu'elle ne put leur dire un seul mot. Elle leur fit signe qu'ils le prissent et se retira fondant en larmes. Elle a dit à une religieuse de grande vertu que depuis elle avait toujours eu un extrême regret de n'avoir pas fait entrer ces personnes en sa maison pour les assister ; mais qu'elle se trouva si saisie de douleur qu'elle ne pût un temps notable faire autre chose que pleurer, et il est vrai (ajoutait cette religieuse) qu'en me le racontant elle en avait encore les larmes aux yeux. » Les charités de Mme Acarie étaient si grandes et si connues qu'elles lui valurent dès lors une réputation à laquelle elle

1. Hervé, *Vie de Mme Acarie*, p. 20.

2. Hervé, p. 117.

était loin de prétendre et qui était même pour elle un sujet de confusion.

La levée du siège, qui fit cesser les souffrances inouïes endurées par les Parisiens, fut loin de rendre la paix à la ville, livrée aux violences de la Ligue expirante. Dès ce moment en effet le parti ne fit plus que se débattre pour essayer de résister au flot montant de la réaction monarchique, qui ouvrit les portes de la capitale à Henri IV, lorsque par son abjuration il eut ôté toute sa raison d'être à l'insurrection. Le 22 mars 1694, le roi entra dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui le maudissait peu de temps auparavant. Il avait fait précéder son entrée dans sa « bonne ville de Paris » par une amnistie pleine et entière, sachant bien avec sa finesse habituelle que c'était la meilleure façon de ramener à lui tous les esprits.

L'amnistie accordée à tous, même aux Seize, fut scrupuleusement observée, « pas un seul d'entre eux n'expia par le supplice ou la prison ses excès politiques; cent vingt des plus furieux furent bannis pour assurer la vie du prince et la paix publique; il n'y eut de recherchés et de punis, en petit nombre, que ceux qui s'étaient rendus coupables de crimes dans l'ordre civil¹ ».

1. Poirson, *Hist. de Henri IV*, I, 543.

M. Acarie, « le laquais de la Ligue », était un de ceux qui s'étaient le plus compromis pour la défense du parti, sans jamais pourtant prendre part à aucun excès ni à aucune action criminelle.

Aussi, dit du Val¹, comme « on ne lui reprochait aucune avarice, violence, ni offense envers personne, le roi, lui en rendant de sa propre bouche un honorable témoignage, permit qu'il se retirât où il voudrait ».

Le 24 mars 1594, en effet, M. Acarie recevait « un billet lui signifiant d'avoir à quitter Paris et à se retirer où il voudrait² ». La peine était légère, il faut l'avouer, et l'exilé dut au fond de son âme remercier Dieu de s'en tirer à si bon marché. M. Acarie choisit comme lieu de retraite la Chartreuse de Bourg-Fontaine, à dix-huit lieues de Paris, près de Villers-Cotterets. Il s'y rendit avec un autre fougueux ligueur, Cueilley, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et les deux bannis y vécurent quelque temps dans une profonde retraite, au milieu des religieux, dont ils suivaient les exercices.

Le coup fut rude pour Mme Acarie; obligée de laisser son mari s'éloigner seul, sans pouvoir l'entourer de ses soins et de son affection en

1. A. du Val, p. 74.

2. *Journal de l'Estoile*, Règne de Henri IV, p. 229.

cette heure de détresse qui voyait disparaître leur commune fortune et compromettre tout l'avenir de leur famille, mais son devoir l'obligeait de rester à Paris auprès de ses enfants et de son père. Il lui fallait essayer de sauver quelque chose de leurs biens et veiller à la défense de leurs intérêts. Là était sa tâche, elle n'hésita pas à l'accomplir, et elle l'accomplit tout entière sans défaillance.

L'heure était critique, en effet, pour les Acarie. Avec l'imprévoyance trop ordinaire à l'esprit de parti, M. Acarie avait compromis sa fortune en prêtant de l'argent sans garantie, en répondant pour des insolubles, en donnant largement et sans compter pour les besoins de la cause qui était pour lui celle de la défense du catholicisme contre l'hérésie. Plus de 30 000 écus, à ce que dirent ses amis, avaient été ainsi dépensés. A cette somme très considérable pour le temps, il fallait joindre les pertes subies pendant la guerre, aucun revenu n'étant rentré durant ces années de troubles. Aussi les affaires de M. Acarie étaient-elles alors dans un état si déplorable qu'une ruine entière était imminente. C'est à ce moment que sa femme montra tout ce qu'il y avait en elle de courage, de résolution et aussi d'habileté.

La « dévote mystique », comme quelques-uns

se plaisaient à la nommer en raillant, fit voir qu'elle était en même temps une femme de tête et une femme d'affaires accomplie. C'est même un des traits caractéristiques de sa physionomie morale, où la vie intérieure la plus élevée s'allie dans une harmonie parfaite non seulement avec l'accomplissement rigoureux et persévérant de tous les devoirs domestiques même les plus infimes en apparence, mais avec ces qualités d'intelligence, de prudence et de perspicacité qui permettent de voir juste et vite dans les affaires comme dans les personnes et aident à se tirer de tout, comme à tout accomplir. Ces qualités, quoi qu'on en dise, ne sont pas toujours le privilège des seuls gens du monde, et la vraie dévotion, non seulement ne les exclut pas, mais les augmente et les complète chez ceux qui les possèdent, lorsqu'elle ne les fait pas naître.

Dès le lendemain de l'exil de son mari, Mme Acarie eut, en effet, à subir toutes les rudes conséquences de sa disgrâce. Les créanciers affluèrent et avec eux les huissiers. On saisit jusqu'à la vaisselle dans laquelle elle mangeait. Les procès commencèrent et il fallut se mettre à solliciter les juges, comme la coutume d'alors y obligeait. Puis ce fut le tour des mécomptes et des trahisons qu'amènent toujours à leur suite

la ruine et le malheur. Les amis s'éloignent et ceux qui vous courtoisaient la veille deviennent vos accusateurs; cette part si amère du calice ne fut pas épargnée à Mme Acarie et les accusations les moins justifiées circulèrent même sur son compte. L'appui qu'elle eût dû trouver dans ses parents lui fit aussi souvent défaut. S'étant un jour résignée à aller demander à un parent de son mari un secours temporaire d'argent pour l'aider à vivre, elle se vit refuser de la façon la plus sèche et la plus brutale, refus qu'elle supporta du reste sans une plainte.

Devant cet orage, le courage, le sang-froid et l'habileté de la jeune femme, — elle avait alors à peine vingt-huit ans, — se révélèrent d'une façon qui étonna même ceux qui la connaissaient le mieux. Jugeant avec raison que son âge, sa situation seule dans la maison de la rue des Juifs, serait difficile et prêterait à la calomnie, que, de plus, il lui serait difficile de s'occuper à la fois des affaires de son mari, des soins de ses enfants et de son ménage, elle prit sans hésiter son parti et le mit aussitôt à exécution.

Elle envoya deux de ses filles au couvent de Longchamp, où elle-même avait passé une partie de son enfance, et plaça ses deux fils aînés au collège de Calvi en Sorbonne. Ses deux plus jeunes

enfants furent recueillis par des parents ; son père se retira dans une terre en Champagne, et quant à Mme Acarie elle-même, elle demanda asile pour quelque temps à Mme de Bérulle, son amie et sa parente, qui la reçut à bras ouverts dans sa maison de la rue de Paradis, fort voisine de la rue des Juifs. C'était là pour la femme d'un ligueur avéré un abri sûr et comme une protection assurée, car Mme de Bérulle était Séguier, on l'a vu, de son nom, et ses frères avaient ouvertement pris parti pour la cause royale, au moment où il était le plus dangereux de le faire à Paris. Cette attitude leur avait attiré un exil dont ils revenaient avec toute la joie du devoir accompli et du triomphe de leur cause. En se réfugiant ainsi chez une royaliste militante, Mme Acarie témoignait dès son premier acte d'une rare habileté, car c'était en effet à la fois s'assurer des défenseurs influents, et témoigner tacitement de son entière soumission au nouvel ordre de choses.

C'était de plus se mettre à l'abri de toutes les accusations, et trouver toute facilité pour continuer sans obstacle sa vie de piété et de mortification, car Mme de Bérulle qui, elle aussi, devait finir Carmélite, était elle-même d'une haute piété et sa maison n'avait rien de mondain. Ce fut donc dans cet abri en quelque sorte provi-

dentiel, que Mme Acarie se retira pendant l'exil de son mari, accompagnée de sa fidèle femme de service Andrée Levoix qui ne la quittait pas, et d'un jeune domestique, nommé Étienne, qui devait aussi lui témoigner un dévouement à toute épreuve. Mme de Bérulle lui donna une chambre à côté de la sienne, et, une fois libre de son temps, Mme Acarie se mit courageusement à l'œuvre.

Ce n'était pas une petite entreprise que celle de remettre en état les affaires de M. Acarie compromises de toutes manières, à un moment où tout ce qui touchait à la Ligue avait si peu de crédit, et pour la mener à bien il fallait déployer autant d'adresse que de persévérance et d'énergie. Car à la ruine matérielle, qui menaçait, était venue se joindre contre M. Acarie et sa femme une accusation criminelle qui, portée par des ennemis profitant de leur malheur, eût pu compromettre leur honneur, peut-être même leur vie, si elle eût été suivie d'effet. Mme Acarie déploya à cette heure décisive tout le courage et toute la hauteur de son âme. Voyant elle-même toutes les pièces des diverses procédures, les annotant, en faisant des extraits qui pouvaient être utiles à la défense, rédigeant et copiant les mémoires, elle étonnait les hommes de loi par la netteté et la vigueur de

son esprit. La plus grande partie des nuits était consacrée à ce travail, le jour se passait à aller solliciter les juges, et c'était là souvent la plus pénible partie de son œuvre.

Il fallait attendre de longues heures, parfois jusqu'à la nuit, « au clair de la lune », dit du Val, à la porte des magistrats avant d'être reçue, souvent rester debout ou assise par terre dans la rue, et une fois entrée se voir à peine écoutée. « Elle fut un jour, raconte son premier biographe¹, à l'heure du dîner, parler à un de ses juges. Le clerc lui dit « Monsieur dîne ». Elle le pria de permettre qu'elle entrât dans la cour pour l'attendre, ce qu'il fit. A quelque temps de là, un autre serviteur survint qui lui parla fort rudement et, lui demandant avec colère ce qu'elle faisait là, la prit par les épaules et la mit dehors entre les deux portes, où elle fut fort longtemps. Ce n'était pas un petit affront à une damoiselle de qualité comme elle. Mais, loin d'en concevoir quelque mauvaise disposition contre le serviteur, ou d'en avoir quelque ressentiment au cœur, au contraire elle en était bien aise. Et Notre-Seigneur, comme elle a dit depuis à quelqu'un, l'éclairant de sa divine lumière, lui fit en un clin d'œil connaître tous les manquements qu'elle avait

1. A. du Val, p. 78.

faits autrefois presque en cette manière, faisant attendre ceux qui venaient demander son mari. »

Rien ne la rebutait et pour nulle chose au monde elle n'eût omis une démarche utile aux intérêts qu'elle défendait. Puis il fallait trouver de l'argent pour subvenir aux nécessités pressantes ; là encore les rebuts étaient souvent accompagnés d'insultes. Manquant un jour de tout, elle réunit tous les bijoux qui lui restaient, et alla trouver un de ses parents pour lui demander une somme d'argent en emprunt sur ces bijoux. Elle le rencontre dans la rue, lui expose sa demande et ne reçoit en réponse qu'un refus péremptoire accompagné d'injures, d'accusation d'hypocrisie, et, malgré ses supplications, l'intraitable parent s'éloigne en lui lançant ce trait final : « Qu'elle¹ n'avait qu'à mettre ses enfants en métier chez un cordonnier ou un savetier ». « Ma mère, dit plus tard la fille aînée de Mme Acarie¹, ne fut sensible qu'à ce dernier mot, tout le reste lui avait paru peu de chose. Elle excusait même ce parent de son refus. Mais elle ne croyait pas que nous fussions nés pour les métiers qu'il indiquait. Cependant, quand elle vint à réfléchir sur la répugnance qu'elle avait pour ces états, elle s'en humilia devant Dieu, et elle prit la résolution de se rési-

1. ¹Boucher, p. 51.

gner à tout ce qu'il voudrait ordonner d'elle, de son époux et de ses enfants. »

Cette âme si humble était en effet très haute et fière même, dans le sens chrétien du mot. Si elle supportait tout pour réussir à sauver la situation et la fortune de son mari et de ses enfants, jamais elle ne consentit à rien faire de bas ou d'indigne d'elle, quand même il en eût pu résulter une utilité réelle pour le but qu'elle poursuivait. Plutôt que de consentir à une bassesse, disait-elle avec une noble fierté, « elle aurait préféré voir M. Acarie exilé toute sa vie¹ ».

Ainsi sa famille lui ayant conseillé aussitôt après l'exil de M. Acarie de se faire séparer de biens, afin de mettre à l'abri au moins sa dot et de garder ainsi de quoi vivre, elle s'y refusa absolument, et comme on insistait, la menaçant de la priver de tout secours si elle ne suivait pas ce conseil, elle répondit simplement mais avec une fermeté inébranlable « qu'elle² ne ferait jamais cette injure à son mari, qu'elle l'aimait trop pour refuser de partager son infortune et que d'ailleurs elle se confiait en Dieu qui pourvoirait à ses besoins ».

1. Houssaye, *M. de Bérulle et les Carmélites de France*, p. 128.

2. Boucher, p. 52.

Quand Mme Acarie, en effet, se donnait tant de peine pour sauver quelque chose du patrimoine de ses enfants, ce n'est pas qu'elle tint le moins du monde à l'argent, mais elle savait que la pauvreté et le besoin sont de mauvais conseillers pour ceux qui sont habitués à l'aisance et elle voulait, autant qu'il dépendait d'elle, épargner à ceux qui la touchaient de près cette épreuve de la pauvreté, qui porte si souvent à des bassesses et à des choses indignes de l'honneur. « Les biens de ce monde, disait-elle, ne sont guère¹ propres qu'à donner de l'embarras et j'y renoncerais bien tôt, si j'étais seule. » Mais elle n'était pas seule et elle savait que tous n'ont pas la même force d'âme pour supporter les privations ou la déchéance. « Je me souviens, dit son biographe², qu'on lui rapporta une fois que quelques gens de dévotion blâmaient une dame de qualité qui regardait de près aux affaires de sa maison pendant que son mari était obligé de faire à la cour des dépenses excessives. Elle dit au contraire que cette dame était grandement à estimer, parce qu'il n'y a rien de pire qu'un gentilhomme pauvre quand il se sent venu d'une illustre maison, car n'ayant pas de ressources il

1. Boucher, p. 53.

2. A. du Val, p. 80.

est souvent tenté de s'en procurer par de mauvais moyens. »

Dieu soutint cette vaillante mère de famille pendant ces longs mois de lutte et de travail contre les tristes conséquences des discordes civiles où son mari avait cru par conscience devoir s'engager. Elle savait bien, en effet, que Dieu seul pouvait couronner de succès ses démarches et ses efforts. Aussi non seulement ne se relacha-t-elle en rien de ses exercices de piété et de ses mortifications, mais sa ferveur augmenta-t-elle encore pendant ces temps de solitude relative où elle disposait entièrement d'elle-même. Chaque matin, elle allait à pied, malgré la grande distance qui la séparait, de la rue de Paradis à l'église de Saint-Étienne du Mont, suivie de son fidèle domestique Étienne ; elle y communiait et y restait longtemps absorbée dans sa prière. C'était là qu'elle puisait la force dont elle avait un si grand besoin.

Les grâces extraordinaires, dont nous avons déjà souvent parlé, furent en effet, au rapport de ses historiens, plus grandes que jamais à cette époque comme aussi les souffrances qui en sont la rançon ordinaire. Mais, fortifiée par le secours divin, Mme Acarie savait tout supporter, et on la voyait, au sortir d'une extase qu'elle avait en vain essayé de cacher, reprendre sans un moment

d'hésitation ses courses d'affaires ou ses lectures de pièces judiciaires qu'elle dépouillait elle-même avec une sûreté de coup d'œil qui surprenait les gens de loi.

Ce n'est pas que les secours spirituels ni les sages conseillers lui fissent défaut dans cette époque si difficile de sa vie. Elle trouvait au contraire appui et conseil dans des prêtres distingués autant par leur piété que par leur savoir. Le père de Canfeld, dont nous avons déjà parlé, dom Beaucousin, un chartreux qui était célèbre alors comme directeur de conscience, M. du Val, le fameux docteur en Sorbonne que sa piété et son savoir ne préservèrent pas de vives attaques, M. Gallemant, également l'un des prêtres les plus connus de cette époque, plus tard le célèbre père Coton, puis M. de Bérulle, soit ensemble soit successivement, aidèrent et dirigèrent Mme Acarie dans les voies particulières où Dieu la faisait marcher et où elle aurait pu facilement s'égarer. Tous lui demandaient avant tout « de¹ faire tout ce qui dépendait d'elle pour que les choses extraordinaires qui se passaient en elle ne nuisissent pas aux devoirs de son état et aux bonnes œuvres dont elle était chargée ». Le zèle avec lequel la femme du maître des Comptes exilé s'occupait

1. Boucher, p. 69.

des affaires temporelles plus que compromises de son mari montrait à tous avec quel soin et quelle exactitude cet avis était suivi.

Non contente de se consumer en efforts, en démarches pénibles, en courses longues et fatigantes, pour défendre les intérêts de M. Acarie, sa femme trouva encore le moyen d'aller le voir dans sa retraite pour conférer avec lui. Un voyage, si court qu'il fût, n'était pas, en ce temps et à ce moment où le pays était loin d'être pacifié, chose aisée ni même sans danger. Cependant Mme Acarie réussit à aller jusqu'à la Chartreuse de Bourfontaine sans incident et à en revenir après s'être entendue avec son mari sur ses affaires. Mais elle était à peine de retour qu'elle apprit, à sa grande douleur, sinon à sa grande surprise, car ce qu'elle avait vu en faisant sa route avait dû l'y préparer, que son mari venait d'être enlevé par un parti de soldats. C'était la garnison de Pierrefonds, qui tenait encore pour l'Espagne ou plutôt pour la Ligue mourante, qui avait fait une descente à la Chartreuse de Bourfontaine et enlevé M. Acarie pendant qu'il se promenait dans la cour avec son ami, le curé Cueilly, qui fut laissé libre par les soldats parce qu'on ne pouvait pas espérer d'en tirer rançon.

Lorsque la nouvelle de cet enlèvement par-

vint à Paris, ce fut un grand émoi parmi les amis et les parents des Acarie. Chacun courait chez Mme Acarie pour s'informer et aussi pour la consoler dans ce nouveau malheur. Mais, loin de se laisser aller à son chagrin, celle-ci se montra encore cette fois pleine de courage et de résignation. Au lieu de pleurer et de rester les bras croisés, elle fortifiait les autres, mais surtout elle songeait aux moyens de porter remède à cette nouvelle calamité qui atteignait son mari non seulement dans sa liberté, mais le rendait assez ridicule aux yeux de ses ennemis. Ils auraient pu rire en effet de le voir, lui le ligueur passionné, détenu prisonnier par les derniers partisans de cette Ligue pour laquelle il avait tout sacrifié.

Aussi Mme Acarie, avec son grand sens pratique, comprit-elle qu'avant tout il fallait agir. « Où est donc¹, disait-elle à quelqu'un qui se désolait auprès d'elle, la confiance que vous avez en Dieu? Il faut avoir plus de courage que cela : je vais penser à cette affaire et je n'y négligerai rien. Pour être digne de Dieu, il faut être détaché de toutes choses et avoir une entière soumission à sa volonté. » Et aussitôt elle se mit à l'œuvre et arriva à réunir la somme d'argent nécessaire pour la rançon de son mari, car, comme elle

1. Boucher, p. 75.

l'avait prévu, cet enlèvement n'avait point eu d'autre but que de se procurer de l'argent, et le gouverneur de Pierrefonds, qui traitait fort bien son prisonnier, ne tarda pas à faire offrir de le rendre pour une somme déterminée. Le marché fut vite conclu et M. Acarie fut délivré.

Mais, non contente de cela, sa femme obtint de la Cour, où sa vaillance et sa piété étaient connues et commençaient à lui donner du crédit, la permission pour son mari de se retirer à Luzarches chez des parents. C'était se rapprocher beaucoup de Paris, Luzarches n'étant qu'à sept lieues de la ville, et Mme Acarie put dès lors plus facilement aller voir son mari. M. Avrillot, son père, qui s'était retiré en Champagne, ne tarda pas lui aussi à revenir à Ivry, dans une terre proche également de Paris, et Mme Acarie eut au moins la consolation d'avoir tous les siens à portée et de pouvoir veiller sur eux de près. Mais elle n'était pas encore au bout de ses épreuves. Après avoir souffert dans les autres et pour les autres, il lui fallait encore souffrir les douleurs physiques qui sont toujours si rudes à la patience humaine et en prennent pour ainsi dire sur le vif la véritable mesure.

Au mois de juin 1596, Mme Acarie revenait à cheval de Luzarches où elle était allée voir son

mari. C'était à cette époque l'unique mode de transport, l'état des routes n'en permettant guère d'autres sauf la litière pour les grands personnages. Le domestique qui l'accompagnait avait pris les devants sans s'en apercevoir et Mme Acarie se trouvait seule lorsque son cheval buta et fit un faux pas. Elle tomba, son pied resta pris dans l'étrier et elle fut traînée quelque temps par la bête effrayée qui finit par s'enfuir dans la campagne. La pauvre femme, malgré sa douleur, essaya de se relever, mais cela lui fut impossible : dans sa chute elle s'était cassé la cuisse droite en plusieurs endroits ; force lui fut donc de rester étendue sur le chemin, essayant d'appeler les rares paysans qui passaient à portée de la voix et leur montrant même sa bourse pour les décider à venir lui porter secours, mais sans succès.

Deux heures se passèrent ainsi : à la fin, « le laquais » ayant fini par s'apercevoir que sa maîtresse ne le suivait plus, revint sur ses pas avec quelques habitants du pays. Aussitôt, sans se plaindre ni jeter un cri, la blessée donna elle-même toutes les instructions nécessaires pour opérer son transport. On va au plus proche village chercher une charette avec de la paille et un drap pour aider à la relever. Et c'est en cet appareil

qu'elle parcourut les sept lieues qui la séparaient de Paris. On juge des souffrances qu'elle dut endurer pendant ce long trajet avec un membre cassé dans une charrette qui ne devait épargner aucune secousse ; mais, pendant la route, on ne l'entendit que prier et remercier Dieu.

Aussitôt arrivée rue de Paradis, la blessée fut portée dans sa chambre et l'on courut chercher Bailleul : tel était le nom du chirurgien de l'époque qui passait pour le plus habile. Il n'était pas là et il fallut se contenter de son élève, qui posa le premier appareil si maladroitement, malgré sa bonne volonté et les souffrances qu'il imposa à la patiente, que le lendemain son maître dut tout recommencer. Cette fois les douleurs devaient être si grandes que le chirurgien lui-même, et les chirurgiens d'alors ne devaient pas avoir le cœur très sensible, hésita à les infliger à la malade. La voyant calme et résignée, il se décide, et deux heures durant il travaille avec cette brutalité qui était, alors que le chloroforme était inconnu, une nécessité en pareille occasion, le membre brisé de la sainte femme, qui, toute absorbée en Dieu et dans la prière, supporte sans un cri les atroces douleurs qui lui sont imposées. Surpris à la vue de tant de courage chez une simple femme, le médecin lui

crie : « Mais où êtes-vous donc, Madame ? Je vous fais des douleurs inouïes et vous ne criez pas ; êtes-vous morte ou en vie ? » Pour toute réponse, elle le pria d'achever ce qu'il avait entrepris¹.

Lorsque tout fut fini, l'opérateur ne pouvait cacher sa surprise et son admiration pour une semblable énergie. Dans les pansements, si douloureux autrefois, alors qu'on n'avait pas encore tous les adoucissements en usage de nos jours, le courage de la malade ne se démentit pas, bien qu'elle poussât parfois quelques cris qu'elle laissait échapper fort simplement et aussi sans doute afin d'éviter les éloges que son silence lors de la première opération avait imposés à son humilité.

Dès qu'elle fut mieux, Mme Acarie se leva pour aller voir ses enfants et se remettre à la poursuite des affaires de son mari qui, naturellement, avaient souffert un grand retard par ce malheureux accident. Les premières fois elle avait encore la jambe si faible, qu'il fallait la porter jusqu'à son « carrosse » et dans les maisons où elle voulait entrer.

L'année suivante, en 1597, nouvel accident. En allant voir son fils aîné au collège de Calvi, à la Sorbonne, Mme Acarie glissa dans un escalier

1. Boucher, p. 78.

malpropre et se cassa de nouveau la cuisse. Elle dut garder le lit trois mois durant et la jambe fut si mal remise qu'elle en souffrit depuis continuellement. M. Acarie, qui désirait fort se rapprocher de sa femme dans ces pénibles circonstances, obtint à ce moment du roi la permission de venir dans une maison qu'il possédait à Ivry, alors un petit village à la porte même de Paris, où M. Avrillot s'était déjà retiré. Ce fut là qu'en allant le visiter, la pauvre Mme Acarie se cassa une troisième fois la cuisse en manquant une marche au sortir de l'église. « J'étais à côté d'elle¹, dit plus tard sa fille aînée, et l'on ne put la relever sans lui causer des douleurs inouïes qu'elle supporta cependant avec une patience admirable. On l'apporta à Paris sur un brancard, et, dans le chemin, son visage était aussi serein et aussi tranquille que si elle n'eût rien souffert. On la mit entre les mains d'un chirurgien nommé Lanove, qu'elle encourageait elle-même à la traiter comme son état l'exigeait. « Ne vous étonnez pas, lui dit-elle, quand je crierai; n'abandonnez pas pour cela votre travail, et ne m'épargnez nullement. »

« J'avais alors treize à quatorze ans et, pour épargner ma sensibilité, ma mère ne voulut pas

1. Boucher, p. 87.

que j'assistasse à l'opération. Mais ceux qui y étaient présents ont assuré qu'elle ne jeta aucun cri; ce qui surprit beaucoup. »

Ces trois fractures successives laissèrent à Mme Acarie une grande difficulté à marcher et de vives douleurs qu'elle garda toute sa vie. Elle ne pouvait rester debout ni marcher longtemps et était obligée de se servir d'une canne, ou même de s'appuyer sur l'épaule d'un domestique. Souvent il lui fallait passer longtemps dans son lit, pour faire cesser les douleurs dont elle souffrait. Ces épreuves si pénibles ne la troublaient pas; de son lit elle s'occupait de ses affaires, de ses enfants et, plus tard, des soins de sa maison, comme si elle eût été en pleine santé. Puis elle employait les loisirs forcés que lui imposait son infirmité à prier et à travailler à des ornements d'église auxquels elle était fort habile, aussi bien pour les composer que pour les confectionner.

Peu à peu cependant, malgré les interruptions forcées causées par les trois accidents successifs dont on vient de parler, Mme Acarie était venue à bout d'éclaircir la situation de son mari. Les créanciers avaient été payés, les procès terminés, et une partie de la fortune si compromise de la famille avait pu être sauvée du désastre. C'était là un résultat inespéré, uniquement dû à l'in-

telligence et au persévérant dévouement de Mme Acarie. Aussi, lorsque, à la fin de 1598 ou au commencement de 1599, elle fut en mesure de rentrer à la maison de la rue des Juifs, c'est-à-dire chez elle, et d'y faire rentrer son mari, dont le roi, touché de la vaillance et de la sainteté de Mme Acarie, venait de terminer l'exil, eût-elle été en droit de se réjouir et même de s'enorgueillir du succès de ses efforts. Mais son humilité était trop sincère, trop profonde, pour que l'idée même en traversât son esprit, et elle ne s'enfla pas plus de ce retour de la tranquillité et de la paix dans sa vie privée qu'elle ne s'était troublée ni découragée à l'heure de l'adversité¹. « Oh ! quel temps ! quels heureux jours, disait-elle souvent plus tard, lorsqu'on venait à parler de cette époque de sa vie, qu'il faisait bon alors, et comme on trouve Dieu facilement en de pareilles circonstances. »

1. Boucher, p. 50.

CHAPITRE IV

LA FONDATRICE

1599-1605

Si, en rentrant dans sa maison, après avoir rétabli les affaires de son mari, Mme Acarie avait cru pouvoir vivre ignorée et obscure, en se consacrant uniquement à la piété, aux bonnes œuvres et aux siens, elle s'était trompée. Dieu lui avait réservé une autre mission que l'avenir allait lui révéler et que son humilité était loin sans doute de deviner.

Sa fermeté et sa constance dans les circonstances critiques que sa famille venait de traverser, l'intelligence des affaires, l'esprit pratique qu'elle y avait déployés, la nécessité où elle avait été réduite pour arriver à un heureux résultat de voir des personnages considérables et de frapper à beaucoup de portes, tout avait contribué à la faire connaître et à lui attirer une réputation

d'habileté, de perspicacité et de sainteté qu'elle seule ignorait.

Dans ce Paris d'Henri IV, encore très restreint, si on le compare au Paris de nos jours, la « dévote Mme Acarie » était connue de tous. On parlait d'elle, de ses vertus, de ses extases, à la cour où elle avait de puissants amis et de grands admirateurs comme à la ville, dans la bourgeoisie, ou le parlement. Les pauvres qu'elle secourait de toutes ses forces et pour lesquels elle savait si bien demander qu'on ne pouvait lui refuser, les malades des hôpitaux qu'elle allait soigner de ses mains, connaissaient bien eux aussi cette « damoiselle si aumônière », et les louanges qu'ils lui donnaient ne contribuaient pas peu à attirer sur elle l'attention. Mme Acarie fut en effet « la première des femmes de condition ¹ » qui soit allée elle-même dans les hôpitaux servir les pauvres et essayer de soulager leur misère.

Aussi lorsque ayant fait rentrer ses filles dans la maison paternelle, tandis que ses fils continuaient à étudier à la Sorbonne, Mme Acarie eut repris sa vie accoutumée toute partagée entre l'accomplissement de ses devoirs domestiques et les pratiques d'une piété aussi ardente qu'elle était humble, se vit-elle obligée d'y faire aux relations

1. Hervé, 123.

extérieures une part bien plus grande qu'autrefois, plus grande que sans doute elle ne l'eût voulue. De tous côtés on venait la consulter, lui demander des avis, avoir recours à son « grand discernement des esprits », et la charité chrétienne lui interdisait de se dérober entièrement à cette œuvre qui est certes parmi les plus utiles et les plus délicates.

Parmi ces visiteurs de l'hôtel Acarie qui y étaient attirés tant par les vertus et la sainteté que par l'esprit, la bonne grâce et la cordialité de la maîtresse du logis, il faut citer quelques noms qui ne manqueront pas d'intérêt et donneront quelque idée de la société si diverse encore, si confuse même de l'époque, où ligueurs et politiques se mêlaient sans se heurter, grâce à la politique si habile et conciliante d'Henri IV. Les plus grandes dames s'y rencontrent avec les simples bourgeoises et les évêques, les grands seigneurs y coudoient les membres des parlements ou les gens de loi, sans surprise ni mauvaise humeur et comme la chose la plus simple du monde. Voici par exemple la marquise de Meignelay qui fréquente assidûment l'hôtel Acarie et mérite qu'on s'y arrête un instant.

C'était en effet une des plus grandes dames du temps, que Charlotte de Gondi, fille du maré-

chal de Retz, duc et pair de France, nièce du premier cardinal de Retz, sœur de l'évêque puis archevêque de Paris et tante du fameux abbé de Gondi, connu par ses aventures durant la Fronde et encore plus par ses célèbres Mémoires. Riche, et fort jolie, Mlle de Gondi avait été mariée à dix-sept ans au marquis de Meignelay, de la maison de Piennes, et était devenue veuve trois ans après d'une façon tragique, son mari ayant été assassiné en 1591 par les ligueurs qui le soupçonnaient d'être en intelligence avec Henri IV. Mme de Meignelay, restée seule avec deux enfants, au milieu du plus grand monde et exposée à tous les périls, se donna tout entière à la piété, aux bonnes œuvres et à l'éducation de ses enfants dont elle s'occupa elle-même avec le plus grand soin. Sa fille épousa plus tard le duc de Candale, de la maison d'Épernon : son fils unique mourut à l'âge de huit ans. Mme de Meignelay voulut alors dans sa douleur quitter entièrement le monde et se faire religieuse capucine, comme on disait. Mais ses directeurs l'en détournèrent, jugeant qu'elle ferait plus de bien hors du cloître et dans la vie commune. Le pape lui-même lui donna ce conseil dans un bref spécial. Mme Acarie, dont elle était devenue l'intime amie, l'engagea aussi à rester

dans « le siècle » et exprima sa pensée dans une lettre en partie conservée où l'on croirait entendre parler saint François de Sales ou Fénelon. « Entrer¹ en la religion, disait-elle, c'est beaucoup recevoir de Dieu, mais demeurer au siècle avec les dispositions et les désirs qu'il vous donne, je confesse que c'est beaucoup lui donner. Oh! qu'il y en a peu qui se peuvent donner à lui en cette manière, abandonnant tout ce qui est de leur propre intérêt et le monde leur étant au dedans et au dehors pour croix. »

Mme de Meignelay resta donc « au siècle » pour parler comme autrefois, mais ce fut pour y donner pendant de longues années l'exemple des plus hautes vertus à la cour comme à la ville; chacun était forcé de respecter en elle une vraie « veuve chrétienne », et si Retz dans ses mémoires se croit permis de l'appeler dédaigneusement « la bonne femme », Henri IV, qui s'y connaissait certes aussi bien que lui, l'appelait toujours « la sage marquise ». Intimement liée avec Mme Acarie, la sage marquise venait constamment voir son amie à la rue des Juifs et on la voyait très souvent descendre de son carrosse tout tendu de drap sombre, suivie d'un seul laquais et toujours vêtue de laine grise ou violette.

1. Hervé, 276.

A côté de la grande dame consacrée tout entière à Dieu et aux œuvres de charité dans le monde, on voyait Mme Jourdain, issue de la petite bourgeoisie de Paris et veuve elle aussi d'un homme riche mais « de peu », suivant l'expression courante. C'était une vraie Parisienne, vive, spirituelle, moqueuse même parfois et chez qui l'on eût eu peine à deviner la haute et ardente piété qui devait la conduire aux sommets les plus élevés de la vie religieuse. Puis c'est Mme de Bréauté qui, jeune, belle et riche, s'était donnée entièrement à Dieu et devait finir carmélite, la connétable de Montmorency, dont le mari, le second connétable du nom, venait de jouer un si grand rôle dans les luttes civiles et religieuses du temps, bien d'autres encore que nous n'avons pas la place de nommer.

Michel de Marillac, le futur chancelier de France, si connu alors par ses vertus puis par ses malheurs, était aussi l'un des visiteurs les plus assidus de la maison de la rue des Juifs; il y rencontrait M. Cospéan, l'évêque de Lisieux, qui jouissait d'une immense réputation comme prédicateur et controversiste. Puis ce sont des prêtres éminents par la vertu et le savoir, M. du Val, le docteur en Sorbonne, M. Gallemant, dont nous avons déjà parlé, M. de Brétigny, des religieux

comme le Père Pacifique, fort connu alors, le Père Coton, dont le nom est demeuré historique dans les affaires religieuses de cette époque tant par son esprit que son bon sens, et que le roi appréciait si fort, et même le fameux Ange de Joyeuse qui, suivant un vers célèbre,

... prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Lorsqu'il vint à Paris, François de Sales, M. de Genève comme on disait, jeune encore alors mais déjà grand par la sainteté et le talent, apprit tout de suite le chemin de la rue des Juifs. Il trouvait même le moyen, malgré ses affaires, ses sermons, les distances déjà fort grandes qui séparaient les divers quartiers de la ville et « la boue des rues dont il y a toujours foison à Paris », de s'y rendre tous les deux jours.

Mme Acarie eut vite fait, du reste, de deviner ce qu'était déjà et ce que devait devenir son visiteur étranger, et elle mit à profit son passage à Paris pour sa propre conduite, en se confessant à lui pendant six mois. Mais François de Sales était plus avide encore d'entendre parler sa pénitente et de profiter de ses entretiens tout remplis de la grâce de Dieu, dont il ne perdit jamais le souvenir. Il se reprochait même plus tard de ne pas en avoir assez profité. Voici ce qu'il dit là-

dessus dans une de ses lettres : « Oh ! que je fis une grande faute de ne pas faire mon profit de sa très sainte conversation ! Car elle m'eût volontiers communiqué toute son âme, mais l'infini respect que je lui portais me retenait de l'en enquérir. » Le modeste Vincent de Paul, encore peu connu et sans ressources, fut aussi un peu plus tard l'un des visiteurs de Mme Acarie, qui l'aida de ses conseils et de ses secours¹. Toute cette société si diverse d'origine, mais unie par de communs sentiments de piété et d'ardeur pour le bien, venait ainsi par une sorte d'instinct de grâce se grouper autour de la modeste femme qui n'était en apparence qu'une simple bourgeoise de la ville gouvernant sagement son domestique, comme on disait, et toute dévouée à son mari et à ses enfants. Sa réputation devint même si grande que la reine Marie de Médicis témoigna à plusieurs reprises le désir de la connaître et voulut aller la voir chez elle. Mme Acarie se déroba tant qu'elle put à cet honneur. Mais la reine la rencontra dans la sacristie de Saint-Gervais, s'entretint longuement avec elle, et ces

1. On peut lire dans le très intéressant ouvrage de M. Houssaye : *M. de Bérulle et les Carmélites de France* tout un chapitre intitulé « l'Hôtel Acarie » où cette société est dépeinte avec autant d'esprit que de vivacité.

rencontres se renouvelèrent depuis plusieurs fois. Le roi, de son côté, pour lui marquer son estime, lui envoya, plusieurs mois de suite, 25 écus sur son gain au jeu pour l'aider dans ses aumônes.

On consultait Mme Acarie dans les matières les plus délicates, sur la vocation de ceux qui aspiraient à l'état religieux, sur la sincérité de prétendus visionnaires, et toujours son ferme bon sens et sa perspicacité, jointe à son expérience personnelle, car les faits surnaturels dont nous avons parlé plus haut continuèrent toute sa vie, savaient reconnaître la vérité et la dire avec une parfaite sincérité.

La sensibilité, les belles paroles, tout l'extérieur de la dévotion, les larmes et les « affections » extraordinaires, ne lui semblaient nullement des preuves de piété véritable et elle allait plutôt les chercher dans les actes et dans la pratique constante des vertus communes. Elle disait même avec la plus spirituelle finesse « qu'elle¹ avait vu des personnes qui pleuraient des péchés qu'elles allaient commettre immédiatement après ». Aussi les visions, les prodiges même qu'on lui rapportait la laissaient-elle souvent incrédule ou hésitante jusqu'à ce qu'elle eût pu juger par elle-même de leur origine. Elle avait trop souff-

1. A. du Val, p. 333.

fert pour son propre compte de la crainte d'être en proie à l'illusion pour ne pas être d'une prudence extrême en ces matières.

Saint François de Sales raconte dans une de ses lettres¹ d'une façon piquante comment elle détrompa le public sur le compte d'une visionnaire qui occupait tout le monde par ses visions extraordinaires, son don de seconde vue et même par les faits miraculeux qui s'opéraient pour elle. Il s'agit sans doute du fait de Nicole Tavernier, une jeune fille de Reims, qui fut mise pour être examinée sous la conduite de Mme Acarie et logea même dans sa maison. Voici le passage en question, qui fait prendre pour ainsi dire sur le vif et la perspicacité de Mme Acarie et la confiance qu'elle avait su inspirer dans l'étendue de ses lumières.

« Cette fille avait tant de révélations qu'enfin cela la rendit suspecte parmi les gens d'esprit, elle en eut une extrêmement dangereuse dans laquelle il fut trouvé bon de faire essai de la

1. Dans son édition en deux volumes in-8° des lettres de sainte Chantal (Paris, Lecoffre, 1860), M. Ed. de Barthélemy attribue à tort cette lettre à Mme de Chantal (II, p. 498-499). Dans la grande édition des lettres de saint François de Sales, publiée par D. Mackey, cette lettre doit lui être rendue. Mme de Chantal ne vint à Paris qu'en 1619, l'année qui suivit la mort de Mme Acarie.

sainteté de cette créature, et pour cela on la mit avec la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, lors encore mariée. Où étant chambrière et traitée un peu durement par feu M. Acarie, on découvrit que cette fille n'était nullement sainte, et que sa douceur et son humilité extérieure n'étaient autre chose qu'une dorure que l'ennemi employait pour faire prendre les pilules de son illusion; et enfin on découvrit qu'il n'y avait chose du monde en elle qu'un amas de visions fausses. Quant à elle, on connut bien qu'elle ne trompait pas malicieusement, mais qu'elle était la première trompée.... » On comprend après ces lignes pourquoi « le discernement des esprits » de Mme Acarie était si célèbre alors, et pourquoi prêtres et laïques venaient à l'envi la consulter, même sur les matières les plus délicates.

Une fois de plus dans l'histoire religieuse, on peut constater que le vrai et fécond mysticisme, au lieu de détruire le jugement et d'éteindre les facultés intellectuelles, ne fait que les aviver, lorsque la source en est vraiment surnaturelle. Il en était ainsi chez Mme Acarie, non seulement pour les choses de dévotion, comme on disait, mais pour les affaires en général et jusqu'aux plus petits détails du ménage. Sa maison était tenue

avec une stricte économie et un ordre parfait, et nul ne savait mieux qu'elle le prix des choses. « Elle avait, dit plus tard M. de Marillac, l'âme la plus claire dans ses idées, la plus nette dans ses expressions, la plus sage dans ses conseils, et personne ne lui parlait sans profit¹. » Tout cela avec une bonne grâce, une bonne humeur que rien n'assombrissait. « Elle riait avec ses amis et même d'assez bon cœur quoique avec beaucoup de circonspection, remarque du Val², et si elle croyait avoir passé les bornes de la modération dans sa gaieté, elle s'humiliait et se frappait la poitrine et disait « il y a de l'excès », quoiqu'il n'y en eût pas ou qu'il y en eût bien peu. »

Ce n'était donc nullement un intérieur sombre ou mélancolique que celui de l'hôtel Acarie, et l'on y causait de choses et autres lorsque l'occasion s'en présentait, sans scrupule ni contrainte. Le jansénisme avec son rigorisme étroit n'avait pas encore fait son apparition, et l'austérité, la sainteté de la maîtresse du logis n'en excluait nullement la sainte liberté des enfants de Dieu. Ses trois filles encore toutes jeunes et bien qu'élevées, nous l'avons vu, dans les principes de la piété et de la simplicité chrétienne comme on

1. Boucher, 178.

2. A. du Val.

les comprenait autrefois, étaient vives et gaies et y apportaient l'animation de la jeunesse. Enfin l'humeur parfois acariâtre de M. Acarie et ses boutades, que chacun supportait en souriant sans y attacher plus d'importance qu'elles n'en méritaient, contribuaient encore à donner à l'hôtel Acarie, fréquenté par toute la société pieuse du temps, une vie et un mouvement que l'on n'aurait pas peut-être cru trouver dans ce milieu si grave et si austère. La cordialité et la joyeuseté, si amies de saint François de Sales, régnaient là comme elles doivent régner partout où règne la vraie dévotion que « le bon M. de Genève » devait si bien prêcher.

Cette situation toute particulière et les témoignages de considération venant des grands comme des petits, ne troublaient ni n'enorgueillaient le moins du monde celle qui en était l'objet et qui, si elle ne pouvait pas toujours s'y dérober, ne s'en laissait jamais étourdir. Mme de Meignelay, qui fut son intime amie, dit à ce sujet : « Ni¹ les honneurs qu'on lui faisait partout où elle se rencontrait, ni les témoignages d'estime que les plus grands de l'État lui rendaient, ni la dépendance que les plus illustres prélats et les plus célèbres docteurs avaient de ses avis, la

consultant comme un oracle sur les matières les plus difficiles, ne lui firent concevoir la moindre bonne opinion de soi-même. Jamais elle ne se familiarisait avec eux..., elle était même honteuse que des hommes (disait-elle) demandassent avis à une femme simple et ignorante...; elle ajoutait que souvent elle ne savait ce qu'elle disait, qu'elle disait simplement ce qui lui venait dans la bouche, qu'elle s'étonnait que les personnes à qui elle parlait admirassent ses discours et les reçussent avec avidité. » Sa seconde fille ajoutait également plus tard : « Je ne pouvais m'empêcher d'admirer ma mère quand, après avoir reçu la visite d'une multitude de personnes distinguées, ce qui arrivait tous les jours, je la voyais reprendre le soin des affaires de sa maison avec un esprit aussi tranquille que si elle n'eût vu que des personnes de sa famille; cela m'a toujours donné une grande idée de la sainteté de son âme ».

Quelqu'un cependant que cette estime universelle, et les nombreux visiteurs qu'elle amenait avec elle, ennuyait un peu, agaçait même parfois, c'était M. Acarie, qui trouvait que sa femme commençait à devenir une trop célèbre personne. Il était revenu de son exil aussi bon catholique

1. Boucher, p. 198.

que jamais et très reconnaissant des soins infinis que sa femme s'était donnés, pour rétablir les affaires de la famille qu'il avait si fort compromises, mais aussi taquinant et contrariant que par le passé. Aimant sincèrement sa femme, et la soignant même avec un vrai dévouement dans ses nombreuses maladies, M. Acarie ne supportait qu'avec une secrète impatience sa supériorité morale et même intellectuelle. Il ne lui plaisait qu'à moitié de n'être plus, maintenant que tout rôle, toute possibilité d'action lui était rendue impossible par les souvenirs de la Ligue, de n'être plus, disons-nous, que le mari de sa femme, cette femme fût-elle en train de devenir une sainte¹. « C'est une chose très incommode, disait-il un jour, que d'avoir une femme si vertueuse et de si bon conseil. Chacun prend confiance en elle et l'on vient de tout côté pour la consulter. » Il n'y avait là rien que de très naturel, que de très humain. et l'on voit sans peine les petits orages intérieurs que Mme Acarie avait à subir. Elle les subissait avec une inaltérable patience : toujours soumise aux volontés, aux caprices même de son époux, exagérant presque la soumission à son égard jusque dans les plus petites choses, et trouvant là comme un nouveau

1. Boucher, p. 91.

moyen de lui témoigner son affection. Cependant, et le fait montre la fermeté du jugement de Mme Acarie, s'étant aperçue que son mari lisait les lettres même confidentielles qu'on lui adressait, sans se plaindre, ni le faire remarquer, elle prit ses mesures pour soustraire sa correspondance à cette indiscrete curiosité¹. Du reste, lorsqu'il n'était pas dominé par la mauvaise humeur, M. Acarie reconnaissait lui-même l'affectueuse déférence de sa femme, et savait bien à quoi s'en tenir sur la valeur du trésor que Dieu lui avait confié. Aussi, s'il la contrariait souvent pour faire montre de son autorité, ne l'empêchait-il jamais de suivre ses attrait pour la vie intérieure et mystique ni d'accomplir les œuvres de charité ou de piété que Dieu lui demandait. Mme Acarie, elle aussi, jugeait à leur vraie mesure ces légères contrariétés et ne s'en troublait pas. « Ne² prenez pas garde à tout cela, disait-elle à ceux qui la plaignaient, M. Acarie n'est pas coupable, c'est Dieu qui permet ces choses-là afin d'éprouver ma vertu, et de m'empêcher d'agir par ma propre volonté. »

Elle lui obéissait ponctuellement en tout ce qui dépendait d'elle, jusqu'à faire mal un jour à sa

1. Boucher, p. 87.

2. Boucher, p. 91.

jambe infirme afin de rentrer à l'heure convenue. Après quoi elle dit simplement : « Je¹ n'ai pas à me plaindre de ce mal, il vient de l'obéissance que j'ai rendue à mon mari ». Du reste M. Acarie qui, comme le sont souvent les gens de premier mouvement, s'il s'emportait facilement, revenait vite et était le premier à reconnaître ses torts, ne se ménageait pas plus lui-même qu'il ne ménageait sa femme et savait fort bien se juger. « On² dit que ma femme sera sainte un jour, disait-il en plaisantant ; mais j'y aurai bien aidé et il sera parlé de moi en sa canonisation à cause des exercices que je lui aurai donnés. »

C'est ainsi que Mme Acarie passa les premières années qui suivirent sa rentrée dans l'hôtel de la rue des Juifs, tout entière aux devoirs domestiques qui lui incombait et aux exercices, d'une dévotion chaque jour plus ardente et plus élevée. Retirée du monde parce qu'elle ne s'y montrait que lorsqu'il le fallait, mais très recherchée par tout ce que la cour et la ville contenaient alors de plus distingué par la piété, le savoir ou les bonnes œuvres, elle passait malgré elle pour une personne remarquable et le nom de « Mademoiselle Acarie », pour parler comme on faisait alors, suffisait à lui

1. Boucher, p. 89.

2. A. du Val, p. 36.

seul sans autre commentaire pour édifier et éveiller l'attention de celui qui l'entendait prononcer.

C'est le moment où, jugeant sans doute l'instrument préparé et l'heure venue de s'en servir, la Providence va l'employer à une mission nouvelle à laquelle elle n'avait jamais songé et que sa condition de femme mariée et de mère de famille semblait devoir lui interdire. Mais rien n'est impossible à Dieu et il se plaît souvent à accomplir ses desseins par les voies qui déroutent le plus le sens humain dans sa courte sagesse. Cette œuvre, qui constitue la partie vraiment originale de la vie de Mme Acarie et lui donne une physionomie spéciale, sera aussi à elle seule tout un côté de la vie religieuse et morale du ^{xvii}^e siècle par l'influence profonde qu'incontestablement elle était destinée à exercer sur les âmes les plus généreuses de ce temps si fertile, au milieu de ses misères, en grands cœurs et en grands dévouements.

A la fin de 1601 parut à Paris un livre qui fit beaucoup de bruit dans le monde religieux. C'était une traduction en français de la vie de sainte Thérèse par Ribera, qui racontait avec détail toute l'existence de la grande réformatrice du Carmel et l'œuvre qu'elle avait su mener à bonne fin. Cette traduction avait été publiée par les soins

d'un prêtre nommé M. de Brétigny, qui en était même en grande partie l'auteur.

D'une famille espagnole établie en France, M. de Brétigny, que son ardeur à défendre le catholicisme avait mené jusqu'au sacerdoce malgré le désir de ses parents, avait fait de longs séjours en Espagne peu après la mort de la déjà célèbre mère Thérèse de Jésus. Il y avait connu Jean de la Croix et le Père Jérôme Gratien, les deux amis de la Sainte, et avait conçu la plus grande admiration pour elle comme pour son œuvre. Son plus grand désir était d'introduire en France les Filles de la mère Thérèse et d'y voir des couvents de son ordre. Mais jusque-là tous ses efforts avaient été impuissants aussi bien en Espagne où l'on ne se souciait pas d'envoyer des Carmélites réformées en un pays où l'hérésie avait fait tant de recrues, qu'en France où plusieurs tentatives avaient échoué. Déçu mais non découragé, M. de Brétigny avait dû se contenter, au moins pour un temps, de faire les frais de la première édition des œuvres de sainte Thérèse en Espagne parue en 1588, de la traduire, ainsi que les constitutions du Carmel réformé, en français, et enfin de faire paraître cette vie de sainte Thérèse dont nous venons de parler, qui fit à juste titre un grand effet lors de son apparition.

On en parla beaucoup autour de Mme Acarie et avec de si grands éloges qu'elle désira aussi la connaître. Elle s'en fit lire des fragments qui, loin de lui plaire comme on aurait pu s'y attendre, ne lui firent au premier moment aucune impression et lui inspirèrent plutôt le blâme que l'admiration. Elle s'étonna même qu'une femme ait pu former une entreprise aussi grande que celle de la réforme du Carmel. « A¹ quelques jours de là, dit simplement du Val, comme elle se trouvait en oraison, voici la sainte mère Thérèse qui lui apparut visiblement et l'avertit que Dieu voulait qu'elle s'employât à fonder en France des monastères de son ordre. Dire la qualité de cette vision, si elle fut intellectuelle ou sensible, nous ne le pouvons pas, parce que son directeur, le Père dom Beaucousin, étant mort, il n'y a plus moyen de le savoir. »

Mme Acarie, en effet, surprise de cette vision et à la fois trop humble et trop expérimentée en de pareilles matières pour y ajouter aussitôt foi, essaya d'en éloigner le souvenir. Mais, voyant que la pensée lui revenait toujours avec une insistance singulière, elle s'en ouvrit alors à dom Beaucousin, le chartreux dont nous avons parlé

1. A. du Val, p. 120.

et qui était aussi connu par sa vertu que par son savoir. Après avoir bien examiné la chose et pesé toutes les circonstances, celui-ci crut que cet avertissement avait tous les caractères de la vérité. Il résolut à son tour d'en conférer avec quelques personnes de savoir et de piété pour aviser aux moyens de le mettre à exécution, si vraiment il y avait lieu de le faire.

Plusieurs réunions eurent donc lieu dans la cellule de dom Beaucousin, où assistaient M. de Brétigny et M. Gallemant, cet autre prêtre éminent par la sainteté et le savoir, qu'on avait appelé pour cela de Normandie, M. de Bérulle, déjà malgré sa jeunesse une autorité en ces matières par sa vertu ainsi que par sa science théologique, et le Père Pacifique, un capucin très versé dans la conduite des âmes et la vie intérieure. Après plusieurs conférences, toujours dans la cellule du chartreux, ces doctes personnages jugèrent que la vision avait tous les caractères d'authenticité requise en pareille matière, mais que les circonstances ne permettaient pas d'essayer de la mettre à exécution. Le pays, en effet, était à peine pacifié; de plus, la Ligue et ses suites avaient laissé trop d'hostilité entre la France et l'Espagne, pour qu'on pût songer à y aller chercher un ordre nouveau. Mme Acarie reçut donc

comme réponse « d'ôter¹ cela de son esprit ; au moins jusqu'à ce que Dieu eût détourné les grands empêchements qu'il y avait. » Celle-ci, soumise et humble comme elle l'était, ne fit aucune objection et se résolut de n'y plus penser.

Mais, quelques mois plus tard, au début de 1602, Mme Acarie, qui ne songeait plus au premier avertissement qui lui avait été donné, en reçut un second auquel, cette fois, elle se crut obligée d'obéir.

Sainte Thérèse lui apparut une seconde fois et d'une manière plus frappante : elle lui commanda de travailler à la fondation des Carmélites en France et lui assura qu'elle triompherait de tous les obstacles. Devant ce nouvel avertissement, plus positif encore que le premier, Mme Acarie ne crut pas devoir résister plus longtemps. Elle en parla de nouveau à ses directeurs. Mais, avant d'avoir eu leur avis, elle reçut la confirmation de la vérité de la nouvelle apparition dans un fait inattendu qui acheva de la convaincre.

Elle était connue et estimée de deux princesses d'Orléans, Mlle de Longueville et Mlle d'Estouteville, sa sœur, comme on les appelait alors. Toutes deux, fort pieuses et fort chari-

1. A. du Val, p. 121.

tables, après avoir montré un courage digne de leur race dans les luttes civiles, vivaient à Paris retirées et occupées de bonnes œuvres. Le roi les écoutait volontiers. Mme Acarie, voulant demander à la princesse de Longueville un secours pour ses pauvres, alla l'attendre dans une église, où elle comptait lui présenter sa requête après le sermon.

Au moment de parler, une voix intérieure dit à Mme Acarie : « Gardez-vous¹ de parler à la princesse de cette nécessité de ces pauvres, mais parlez-lui de la fondation du monastère : c'est celle-là que j'ai choisie pour en être la fondatrice ». Obéissant, comme malgré elle, à cette sorte de commandement intérieur, Mme Acarie ne parle à la princesse que des Carmélites, de l'inspiration divine qu'elle avait reçue de travailler à leur introduction en France et de l'importance qu'il y aurait à trouver une personne de grande qualité consentant à accepter le titre de fondatrice. Sans hésiter et de prime abord, Mlle de Longueville accepte pour elle-même le titre de fondatrice, promet d'en parler au roi afin d'obtenir les lettres patentes nécessaires, se réservant toutefois de consulter sur l'entreprise quelques personnes pieuses et doctes. Cette ré-

1. A. du Val, p. 124.

ponse plus que favorable, que Mme Acarie n'aurait pas même osé espérer, la surprit fort, mais elle acheva de la convaincre, et, dès lors, elle ne douta plus qu'elle n'obéît à la volonté divine en travaillant à fonder le Carmel en France.

Mme Acarie en parla donc de nouveau à ses directeurs, D. Beaucousin et M. de Bérulle. On crut cette fois qu'il y avait lieu de suivre l'indication divine, et l'on s'y prépara. M. de Brétigny qui, pendant les six mois qui séparaient cette nouvelle consultation de la première, était allé dans les Pays-Bas faire une nouvelle, mais vaine tentative, pour y établir les Carmélites, fut aussitôt rappelé à Paris et revint de suite.

Plusieurs réunions¹ préparatoires furent tenues par les personnes que nous venons de nommer, auxquelles on adjoignit l'évêque de Genève, alors à Paris, et que sa sainteté précoce et la pénétration, la justesse de son esprit, « faisaient désirer partout où il s'agissait de la louange de Dieu ou du bien à faire ». M. de Marillac, le futur chancelier de France, si connu par sa piété,

1. Le lieu et la date de ces réunions préparatoires sont incertains. Elles eurent sans doute lieu au couvent des Chartreux, dans l'extérieur du monastère, comme nous le disons plus loin à propos de la dernière de ces assemblées qui, d'après la lettre de saint François de Sales au pape, eurent lieu à plusieurs reprises.

ses bonnes œuvres et aussi, plus tard, par ses infortunes, fut également appelé à ces réunions et devint l'un des plus actifs collaborateurs de l'entreprise. Il était venu de lui-même offrir son concours à Mme Acarie, qui n'avait encore eu avec lui que des relations de société grâce auxquelles, cependant, elle avait deviné son mérite et sa vertu. Ayant lu par hasard la vie de sainte Thérèse, M. de Marillac s'était senti poussé à l'introduction des Carmélites en France. Instruit du projet de Mme Acarie et de ses amis, il était accouru chez elle pour mettre à leur disposition sa bonne volonté, son crédit alors très grand et son expérience des affaires. Un pareil appui était une nouvelle grâce de la Providence, et Michel de Marillac devint l'un des plus habiles comme des plus zélés collaborateurs de l'entreprise. En même temps il se noua, entre Mme Acarie et lui, une de ces intimités dont la piété et l'amour de Dieu sont les seuls liens et qui sont un si grand appui, une si puissante consolation pour ceux qui en sont favorisés. Il nous y faudra revenir, pour le moment retournons aux assemblées préparatoires de la fondation du Carmel, où Michel de Marillac figure à côté de François de Sales.

Pendant que ces réunions avaient lieu, Mlle de Longueville, fidèle à sa parole, parla elle-

même de l'entreprise au roi, qui accueillit cette communication d'assez mauvaise grâce, comme le public en général, qui trouvait qu'il y avait bien assez d'ordres et voyait de mauvais œil l'introduction d'un nouveau, qui prendrait comme les autres de grands espaces dans les villes, gênants pour les chemins et le commerce. Mais ces mauvaises raisons, dont les oreilles modernes sont rebattues à époque fixe sans que cela les rende plus fondées, n'étaient pas pour décourager la princesse de Longueville : elle insista auprès du roi, à qui la perspective de voir arriver en France les religieuses espagnoles nécessaires pour apporter leur véritable esprit de sainte Thérèse, ne souriait nullement, pas plus peut-être qu'aux supérieurs espagnols il ne plaira, nous le verrons plus loin, d'envoyer au loin des religieuses dans un pays à peine hors de la guerre civile et tout plein d'hérétiques ouvertement tels. « On¹ peut, disait le roi, trouver dans les communautés du royaume des personnes d'un grand mérite pour les placer à la tête de ce nouvel établissement.

— Il est vrai, Sire, repartait la princesse, mais il s'agit de pauvres religieuses qui gardent une cloîture très étroite et mènent une vie très retirée.

1. Chroniques des Carmélites depuis leur introduction en France. Troyes. Anner André, 1846, III, p. 25.

Il n'y a point, dans tout votre royaume, d'institution pareille, et l'on n'en peut avoir que dedans le pays où elle s'est formée d'abord. »

Henri IV qui, s'il avait beaucoup d'esprit, avait aussi, ce qui ne va pas toujours ensemble, une grande étendue d'esprit, comprit vite qu'en résistant il n'arriverait qu'à un résultat, celui d'empêcher, dans la France qu'il relevait, l'établissement d'une institution toute de piété dont la seule présence et le développement pacifieraient le pays et amèneraient même peut-être un rapprochement avec l'Espagne, ce qu'il désirait passionnément. Les faits ne démentirent pas sa prévision. Les princes ont souvent, qui le croirait, plus d'esprit et plus de vues que les démocrates ou même les républicains, dont une partie, de nos jours, chassent les religieux et les religieuses devant eux, sans seulement avoir conscience qu'ils ébranlent ainsi un des plus solides fondements de la stabilité nationale, même alors qu'elle est tout à leur profit. Aussi Henri IV ne fit-il pas une bien longue résistance, et, le 18 juillet 1602, les lettres patentes autorisant la nouvelle fondation furent-elles signées. M. de Marillac, ami de M. de Bellière, garde des sceaux, les fit sceller aussitôt.

Enfin le 27 juillet 1602 se réunit l'assemblée

décisive, que dans l'histoire religieuse du temps on a appelée l'assemblée des Chartreux, où la fondation de l'ordre du Carmel réformé en France fut définitivement et officiellement décidée. La réunion¹ eut lieu dans la chapelle extérieure du couvent des Chartreux, afin que la princesse de Longueville et Mme Acarie pussent y assister, car les femmes ne pouvaient pas entrer dans l'intérieur du monastère. « Laissons de côté² la raison humaine, dit D. Beaucousin,

1. Nous avons cru devoir, malgré l'opinion de l'auteur du *Mémoire sur les Carmélites* (Reims, 1894), donner, comme l'ont fait plusieurs historiens, une importance particulière à l'assemblée tenue suivant eux le 27 juillet 1602. Le fait que les lettres patentes du roi autorisant la fondation sont datées du 18 juillet, bien loin suivant nous d'enlever toute vraisemblance à cette date, ne fait que la rendre plus probable. Publier ouvertement la décision de fonder le Carmel en France avant d'avoir obtenu l'agrément du roi eût été à la fois une maladresse et un motif pour se la faire refuser. Une fois la permission accordée officiellement, il n'en était plus de même et l'on pouvait déclarer ouvertement la fondation et travailler à la réaliser, sans crainte de l'opposition des parlements toujours hostiles en pareil cas, ni d'un refus de la part du roi, très jaloux de son autorité en ces matières. La solennité de la dernière assemblée et la promptitude qu'on mit à la faire suivre immédiatement de l'obtention des lettres patentes eurent sans doute pour but de donner à la décision royale une publicité qui la rendait irrévocable. La chose, du reste, n'a qu'une importance très secondaire, et si de nouveaux documents venaient nous contredire, nous serions les premiers à le constater.

2. Houssaye, 258.

en faisant entrer Mme Acarie, écoutons le Saint-Esprit parler par la bouche de son humble et fidèle servante. » Ainsi mise en avant, Mme Acarie parla, puisque besoin en était, et elle le fit avec tant de force et de simplicité que les assistants en furent émerveillés : « Après avoir examiné cette affaire avec attention, dit dans sa lettre au Pape l'évêque de Genève, qui était un des assistants, nous vîmes sans aucun doute que Dieu en avait inspiré le dessein et qu'elle contribuerait à sa gloire et au salut d'un très grand nombre de personnes. »

Une fois la fondation décidée en elle-même, on passa aux moyens de mettre la chose à exécution. Paris fut choisi comme la ville où serait érigée la première maison de l'ordre « pour¹ ce qu'étant la capitale du royaume et l'abord de toutes les personnes de qualité, l'ordre se dilaterait aisément de là par toutes les provinces, tout ainsi que quand l'étendard de la religion catholique fut arboré par saint Pierre en la ville de Rome, le bruit en vola incontinent par tout le monde. »

Puis, sur les instances de M. de Brétigny qui avait déjà fait plusieurs séjours en Espagne dans cette intention, il fut décidé qu'on demanderait

1. A. du Val, 169.

des religieuses espagnoles formées par sainte Thérèse elle-même au général des Carmes et qu'on ne se contenterait pas d'avoir le livre de la règle et constitutions des Carmélites et de les donner à des religieuses françaises pour les appliquer. M. de Brétigny fut chargé par la réunion de rédiger la demande et de faire ce qui serait nécessaire pour la faire aboutir. Ensuite les assistants décidèrent d'avoir recours au Pape avant d'introduire en France un ordre déjà établi en Espagne et en Italie. Et ce fut saint François de Sales qui rédigea la lettre de demande que nous rapporterons plus loin.

On passa alors à l'examen de la question de savoir si l'ordre serait mendiant ou si chaque maison aurait des revenus pour vivre. Malgré l'avis de Mme Acarie qui combattait « pour¹ la plus grande pauvreté, faisant un singulier état de se jeter à perte de vue entre les bras de la divine Providence ès choses mêmes qui sont les plus nécessaires et desquelles on ne se peut aucunement passer, » la réunion décida que chaque maison serait pourvue de revenus. « L'expérience fait voir, disaient les contradicteurs de Mme Acarie avec un grand sens, qu'il n'y a guère moins de distraction aux complaisances qu'il faut avoir et

1. Houssaye, 260.

aux devoirs qu'on est obligé de rendre aux fondateurs et bienfaiteurs, qu'à ménager ses revenus. »

La question la plus difficile à résoudre fut celle du gouvernement spirituel des religieuses. Tous reconnaissaient que s'il était difficile d'introduire à cette époque, à quelques années à peine de la Ligue, des religieuses espagnoles, il l'était encore beaucoup plus d'y faire entrer avec elles des carmes déchaussés pour les diriger, saint François de Sales le reconnaît expressément et la cour du reste en refusait alors nettement la permission. D'un autre côté, les Carmes ne consentiraient sans doute pas à laisser venir en France des Carmélites sans qu'ils les accompagnassent. Pour tourner la difficulté, on résolut de faire cette fois encore comme il avait été fait en Italie, où le Pape avait donné un prêtre de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri comme supérieur à un couvent de Carmélites réformées qui venait de s'ouvrir à Rome même. MM. du Val, Gallemant et Bérulle, malgré sa résistance, fi rent donc choisis comme supérieurs de la nouvelle communauté et il fut décidé qu'on soumettrait ce choix au Saint-Siège.

Comme M. de Bérulle refusait ce périlleux honneur, Mme Acarie l'assura que Dieu le voulait ainsi et il finit par accepter en disant « qu'il

serait le courrier de l'ordre et que les autres le gouverneraient ». Enfin Mlle de Longueville reçut et accepta officiellement le titre de fondatrice. Mme Acarie fut chargée avec M. de Bérulle de chercher l'emplacement propre à la nouvelle fondation. C'était là en effet un point important et qu'il fallait avoir résolu avant tout autre. Puis, tout étant ainsi décidé, la réunion fut close et chacun se mit à l'œuvre de son côté.

On n'eut pas de peine à découvrir un emplacement convenable, mais ce qui fut difficile ce fut d'arriver à en faire l'acquisition. « Il y avait¹ alors, dit un spirituel écrivain, sur les hauteurs qui dominant l'Université, à l'extrémité de la rue Saint-Jacques et non loin de la porte de ce nom, mais hors Paris, un antique prieuré connu sous le nom de Notre-Dame-des-Champs. Quoique assez rapproché de l'enceinte, le lieu était calme et solitaire. Quelques maisons basses, petites, formaient comme une rue de village qui se terminait au prieuré. De son enclos, qui était vaste, la vue était vraiment belle : vers le nord on voyait se dessiner sur le ciel les clochers voisins de Saint-Magloire et de Saint-Jacques du Haut-Pas, plus loin ceux de Saint-Étienne et de Sainte-Geneviève, puis dans la brume une

1. Houssaye, p. 263.

forêt de tours et de flèches, les collèges, les chapelles, les églises de l'Université. Au couchant se dressait à peu de distance la grande église des Chartreux, entourée, comme une mère de ses enfants, des cellules de ses moines, au levant et au midi, des potagers, des champs à perte de vue, quelques bouquets de bois; pour horizon, la ligne bleuâtre des collines; partout le grand air, le silence et la paix. »

Il faut remarquer en passant que le prieuré jouissait alors — les choses ont changé depuis — d'une de ces belles vues étendues que sainte Thérèse aimait si fort et estimait si nécessaires aux monastères de son ordre qu'elle y revient avec insistance dans le livre des Fondations. Une vieille chapelle souterraine située sous le maître-autel de l'église avait, disait la tradition, servi de refuge à saint Denis et avait fort longtemps été un sanctuaire vénéré et un lieu de pèlerinage. Ces lieux qui convenaient admirablement à la nouvelle fondation étaient fort abandonnés pour le moment et à peine entretenus par quelques religieux de l'ordre de Saint-Benoit, dépendant d'un prieur commendataire. Rien ne semblait donc plus facile que d'obtenir la cession de ce bénéfice et d'y installer les Carmélites. La chose cependant donna lieu à bien des diffi-

cultés, qui inaugurèrent les obstacles nombreux que les résolutions de l'assemblée des Chartreux trouvèrent devant elles avant d'être mises à exécution, obstacles qui ne firent du reste qu'exciter le zèle de ses membres, et à leur tête celui de Mme-Acarie qui animait chacun de sa propre ardeur intérieure.

Le prieuré de Notre-Dame-des-Champs était en commende, c'est-à-dire que ses revenus passaient en grande partie à un abbé qui n'était pas religieux. Comme le bénéfice était peu considérable, il ne fut pas difficile d'en obtenir la cession du titulaire et des quelques moines qui l'habitaient.

Mais le prieuré dépendait aussi de Marmoutiers, l'une des plus grandes abbayes bénédictines de France. Le cardinal de Joyeuse était alors revêtu de cette abbaye, qui équivalait aux plus grands évêchés du royaume et qu'on ne donnait qu'à des princes ou aux plus grands seigneurs. Il commença par refuser absolument son consentement à la cession de ce petit bénéfice, comme ne pouvant rien distraire du domaine de son abbaye. Tout semblait arrêté dès le début, mais les fondateurs ne se découragèrent pas. Mlle de Longueville, quoique d'abord mal reçue, revint à la charge, et obtint à la fin le consentement du cardinal, dont la mère, la maréchale de Joyeuse,

avait autrefois beaucoup désiré introduire les Carmélites en France. Le 2 octobre 1602, le cardinal de Joyeuse renonçait à son droit de nomination et Mlle de Longueville faisait par un acte passé dans la demeure de Mme Acarie une donation considérable à la nouvelle fondation.

Les religieux de Marmoutiers furent plus difficiles encore à convaincre que leur abbé. Le roi qui, revenu entièrement de sa première impression, s'intéressait vivement au succès de l'entreprise, dut leur écrire à deux reprises pour leur signifier sa volonté. La première lettre n'ayant pas eu d'effet immédiat, M. de Bérulle, toujours excité par Mme Acarie, se rendit à Marmoutiers avec M. Gauthier, un conseiller d'État « fort homme de bien » qui, lui aussi, était un autre de ses fidèles appuis et conseils. Tous deux étaient porteurs d'une lettre fort sèche du roi qui finissait ainsi : « Je me promets que cette lettre sera la dernière que nous vous adressons à ce sujet, et que l'ayant si fort à cœur, vous vous disposerez à nous rendre ce service très agréable¹ ». Devant une volonté aussi manifeste toute résistance plia et le consentement fut accordé.

Pendant ce temps on avait envoyé à Rome un abbé de Santeuil, non pas le poète latin si connu

1. D. Félibien, *His. de Paris*, t. IV, p. 28.

cinquante ans plus tard, porteur de la requête de la princesse de Longueville pour l'obtention de la bulle d'érection. Clément VIII, fort bien disposé pour la France et pour son roi, cherchait à rapprocher la cour de Madrid de celle de Paris. De plus l'évêque de Genève, saint François de Sales, dont le crédit était très grand à Rome, écrivit au Pape une lettre latine très pressante et très nette où il exposait le but et l'importance de l'œuvre entreprise. Comme elle eut une grande influence dans la fondation du Carmel, nous croyons devoir en placer ici la traduction, tout en regrettant de ne pouvoir citer aussi le texte original, remarquable pour l'élégante précision et l'aisance que l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* met à manier le latin.

Très Saint Père¹,

« Lorsque j'étais à Paris, pour l'affaire dont j'ai écrit l'issue à Votre Sainteté, il y a peu de temps, je ne pus me dispenser d'y prêcher plusieurs fois, même à la cour et devant le roi. Je fis alors connaissance avec la princesse de Longueville, Catherine d'Orléans, princesse distinguée par le sang illustre qui coule dans ses veines; et plus encore, par son amour pour Jésus-Christ qu'elle a choisi pour Époux. Comme elle se proposait de fonder à Paris un Couvent de Carmélites réformées, elle me fit appeler avec quel-

1. Boucher, p. 227.

ques théologiens recommandables par leur science et leur piété, pour lui dire mon avis à ce sujet.

« Nous nous assemblâmes donc pendant quelques jours; et après avoir examiné cette affaire avec attention, nous vîmes sans aucun doute, que Dieu en avait inspiré le dessein et qu'elle contribuerait à sa gloire et au salut d'un grand nombre de personnes. Il se présenta cependant une difficulté, c'est qu'il ne paraissait guère possible de faire venir en France des religieux du même ordre, pour gouverner les nouveaux couvents. Mais cette difficulté fut bientôt levée quand nous eûmes fait réflexion qu'on venait d'établir à Rome un Couvent de Carmélites de la même réforme, et qu'on leur avait donné pour supérieur un prêtre de la congrégation de l'Oratoire; on choisit donc trois hommes distingués par leur savoir, l'intégrité de leurs mœurs et leur habileté dans les affaires, qui pussent gouverner les sujets du nouvel établissement, de manière à procurer son plus grand bien.

« On crut obvier par là aux difficultés que les circonstances des lieux et des temps pourraient occasionner dans la suite.

« Ce qui restait à faire, c'était que ce pieux dessein fût appuyé de l'autorité du Saint-Siège et que l'exécution en fût remise à la volonté du roi. Or, le roi a donné son consentement dès la première demande qu'on lui en a faite. On envoie donc maintenant, très Saint Père, le porteur de la présente se jeter aux pieds de Votre Sainteté, et la supplier d'accorder la bulle qui est nécessaire pour donner à cet établissement son existence et sa perfection.

« Pour moi qui ai assisté à presque toutes les séances qui se sont tenues à ce sujet, quoique mon témoignage ne soit pas de grand poids, je ne puis

me défendre (et je m'y suis d'ailleurs engagé) d'attester, autant qu'il est en moi, que le bien de la religion demande que vous autorisiez, par votre bénédiction apostolique, cette fondation que le Seigneur a suggérée lui-même, afin qu'elle puisse avoir lieu incessamment, et dans Paris où l'on a projeté de la faire. C'est ce dont la vertueuse princesse dont je viens vous parler et beaucoup d'autres dames de qualité, vous supplient avec moi. Je prie la divine majesté de vous conserver longtemps en santé pour ma consolation, et pour celle de tous les gens de bien.

FRANÇOIS,
Evêque de Genève.

Tout semblait donc devoir marcher vite, mais là encore les adversaires, et quelle œuvre n'en rencontre pas, travaillèrent de tout leur pouvoir à faire traîner les choses et réussirent pendant quelques mois à arrêter la décision pontificale.

Mme Acarie continuait à être l'âme de l'entreprise, elle soutenait et encourageait Mlle de Longueville et donnait à M. de Brétigny ainsi qu'à M. de Bérulle, qui n'avaient pas besoin d'être encouragés, les précieux conseils de son grand sens et de son expérience du monde. Cette entreprise, qui semblait au premier abord si différente de la vie qu'elle devait mener, ne la distrayait cependant en rien de ses devoirs domestiques, ou de sa sanctification personnelle.

Son mari et ses enfants la trouvaient toujours aussi gaie et de bonne humeur, et si M. Acarie s'amusait à plaisanter sur son dessein, il fallait bien qu'il cédât à la bonne grâce parfaite avec laquelle elle supportait ses sarcasmes.

C'est ainsi qu'il accompagna lui-même sa femme, lorsqu'à la fin de 1602 elle alla à Verdun avec M. de Bérulle conduire une des demoiselles de Raconis qui faisait partie de cette famille noble protestante convertie tout entière au catholicisme, dont la conversion avait fait alors si grand bruit. Celle-ci voulut entrer dans un couvent de Clarisses et alla faire profession à Verdun dans une maison dont la régularité était constante. Mme Acarie, qui garda chez elle auprès de ses filles une autre demoiselle de Raconis aussi convertie et qui, elle, finit par se faire Carmélite, escorta celle dont nous parlons jusqu'à Verdun. M. Acarie ne la laissa pas aller seule, mais veilla avec soin sur elle et sur sa compagne, quoique M. de Bérulle et M. Gallemant fussent déjà leurs compagnons de route.

Au retour, la petite troupe alla faire un pèlerinage près de Nancy, à Saint-Nicolas-du-Port, lieu de dévotion fort fréquenté alors. Mme Acarie y eut une troisième vision où sainte Thérèse lui promettait qu'après s'être si courageusement

employée à la fondation de l'ordre du Carmel, en France, elle-même y entrerait et en qualité de sœur converse. Le biographe de Mme Acarie ajoute avec une simplicité naïve qu'à ces mots « le cœur de Mme Acarie fut cruellement divisé ». Être admise même dans l'état le plus humble dans l'ordre qu'elle travaillait à introduire en France, c'était une faveur inappréciable et une joie sans prix, mais ne pas s'élever au-dessus des états inférieurs et ne pas être jugée digne de chanter au chœur les louanges de Dieu, c'était un sacrifice très dur auquel elle eut bien de la peine à se résoudre. Elle lutta longtemps. Mais ainsi que le dit du Val¹, « après avoir bien combattu, ne pouvant comme saint Paul regimber contre l'esperon, elle se rendit et accepta d'un si grand courage la condition que la sainte mère lui prescrivait qu'elle en fit vœu avant de se lever de la place où elle était à genoux ».

L'un après l'autre, les obstacles qui avaient d'abord paru insurmontables, disparurent comme devant une volonté toute-puissante. Le 21 mars 1603, les clefs du prieuré de Notre-Dame des Champs étaient remises entre les mains de M. de Marillac agissant au nom de la princesse de Longueville. Les ouvriers y entrèrent aussitôt, tout

1. A. du Val, p. 127.

devant y être disposé comme le voulait le plan tracé par sainte Thérèse elle-même pour les couvents d'Espagne.

Le 29 mars la duchesse de Nemours représentant la reine Marie de Médicis qui avait accepté le titre de première fondatrice, posa la première pierre des lieux claustraux : la princesse de Longueville et la princesse d'Estouteville sa sœur posèrent la seconde pierre en qualité de secondes fondatrices. La cérémonie eut lieu en grande pompe et devant une assemblée nombreuse et brillante, comme l'étaient en ce temps toutes les réunions de ce genre. Quelques jours plus tard, M. de Bérulle et M. de Marillac posèrent la première pierre du chœur; Mme Acarie était descendue avec eux et l'architecte dans la tranchée du bâtiment. Plongée dans un profond recueillement pendant toute l'opération, elle n'en sortit qu'à la fin pour dire à M. de Bérulle : « Vous¹ serez le fondement de cet édifice pour le spirituel », et à M. de Marillac en se tournant vers lui : « et vous pour le temporel », ce qui se réalisa à la lettre, M. de Bérulle ayant été jusqu'à sa mort le directeur de conscience du nouveau couvent et M. de Marillac ayant non seulement

1. Houssaye, p. 277. Erection de l'ordre de Notre-Dame-du mont Carmel par M. de Marillac, p. 51.

donné de grandes sommes pour son établissement, mais ayant été durant de longues années leur homme d'affaires volontaire.

Dès que la reconstruction du monastère, le terme convient, car il fallut faire tant de changements et de réparations aux anciens bâtiments que sauf l'église on peut dire qu'ils furent construits à nouveau, aussitôt donc que les travaux de reconstruction furent entrepris, Mme Acarie, aidée de M. de Marillac, se donna tout entière à les surveiller et à les faire avancer. Malgré la faiblesse de sa santé et surtout les suites de ses fractures de la jambe qui ne lui permettaient pas de se tenir debout longtemps sans douleur, même sans une sorte de danger, elle passait des journées entières dans le chantier, surveillant et encourageant les ouvriers, leur donnant parfois des gratifications de sa bourse, lorsqu'elle était satisfaite de leur zèle, pour les récompenser et les encourager. Chaque jour malgré la distance qui séparait le prieuré de Notre-Dame des Champs de la rue des Juifs, elle s'y rendait accompagnée de son fidèle domestique Étienne, dont le dévouement l'aidait là comme dans d'autres circonstances difficiles pour une femme seule.

Rien ne lui coûtait pour faire avancer le travail, ni la dépense ni la fatigue, rien, sauf peut-

être d'être obligée de subir des contrariétés de la part de son mari, qui en ces occasions ne les lui ménageait pas. Mais elle se résignait à supporter sa mauvaise humeur avec autant de simplicité que de déférence. M. Acarie en effet ne se gênait nullement pour la contrarier, comme s'il eût trouvé ainsi l'occasion de témoigner de son autorité. Quelques fois pendant quinze jours, il lui interdisait de se rendre au chantier. Une fois même, bien qu'il eût été prévenu du dessein de sa femme et qu'elle fût déjà montée dans son « carrosse » pour s'y rendre, il la fit descendre de voiture et rentrer chez elle. « Il faut¹ obéir, dit-elle à ce propos à M. de Marillac; quand il plaira à Dieu que je continue, il en donnera la volonté à mon mari; je ne dois ni lui résister ni agir contre son gré. » Et elle se contentait d'attendre sans se plaindre que M. Acarie revînt à de meilleurs sentiments, ce qui ne tardait guère, car satisfait d'être obéi, il se hâtait de retirer une opposition purement extérieure et parfois même, il l'engageait de lui-même à retourner à Notre-Dame des Champs, offrant de l'y conduire en personne. Aussi Mme Acarie supportait-elle sans aucun trouble ces contrariétés plus agaçantes qu'importantes et continua-t-elle à être la cheville ou-

1. Boucher, p. 90.

rière des travaux du futur couvent ; grâce à elle, ils marchèrent régulièrement et rapidement.

Les dépenses causées par les travaux ne l'effrayaient pas davantage. Sa confiance dans le secours de la Providence était inébranlable, et elle répétait souvent que « la bourse de la Providence est grande et bien remplie ; tous les trésors de la terre y sont contenus ». En effet elle trouvait toujours les fonds dont elle avait besoin, et, loin de manquer jamais à aucun des engagements qu'elle avait dû prendre, elle les tenait au jour marqué. Aussi tous, ouvriers et patrons, avaient-ils une parfaite confiance en elle.

Sa foi dans le succès définitif de l'entreprise était également invincible, et quand on parlait devant elle des difficultés qui s'élevaient pour l'obtention de la bulle de fondation des Carmélites en France : « Le Pape l'accordera », répliquait-elle sans hésiter, et elle continuait à s'occuper de l'entreprise comme si la bulle désirée eût déjà été accordée.

Sachant bien que, plus que de murailles ou de revenus, la nouvelle fondation aurait besoin de sujets éprouvés et dignes de la sublime mais périlleuse vocation à laquelle on les appelait, Mme Acarie, avant même de veiller à la reconstruction du prieuré de Notre-Dame-des-Champs,

s'était, d'après l'avis des futurs supérieurs, occupée de grouper autour d'elle quelques personnes aspirant à entrer dans l'ordre de sainte Thérèse, afin d'examiner si leur vocation était réelle et de les former par avance à la vie si élevée et si austère qu'elles désiraient embrasser. Elle commença par réunir autour d'elle une douzaine de postulantes qui formèrent comme une petite congrégation. Mme Acarie se dévoua avec son zèle ordinaire à la formation de ce noyau qui, en se développant, rendit les plus grands services à l'ordre lui-même, et elle y déploya un discernement admirable.

Dans les débuts les postulantes logèrent dans sa propre maison. Son mari n'y faisait aucune objection. Au contraire même, gai et animé, aimant le mouvement, il semble que M. Acarie se fût promis de la distraction de cette réunion. Il s'amusait à troubler le recueillement des futures novices, s'informait de leurs besoins, interrompait leurs exercices et aimait à plaisanter avec elles. Aussi fuyait-on sa présence comme celle d'une distraction, voire même d'une dissipation à éviter. Une d'entre elles cependant, originaire de Troyes et nommée Rose Lejeune, gaie et accorte, ne redoutait nullement sa venue et lui renvoyait délibérément la balle, allant jusqu'à se

croire obligée de rire, de jouer, même de danser avec le maître du logis pour ne pas le désobliger. Aussi M. Acarie disait-il à sa femme, avec son impertinence habituelle : « Toutes tes dévotes sont guindées : il n'y a que ma Troyenne qui soit raisonnable. » Et à son tour, aux réprimandes de Mme Acarie, qui lui reprochait son excessive condescendance, la Troyenne repartait vivement : « Madame, que puis-je faire ? M. Acarie est ici le maître, et je ne dois pas le contredire¹. »

Voyant les inconvénients que l'habitation commune avec des gens du monde pouvait avoir pour celles qui aspiraient à en sortir et à entrer dans la vie du cloître, Mme Acarie fit acheter par la princesse de Longueville une maison place de l'église de Sainte-Geneviève, et la petite congrégation, transportée dans cet asile plus fermé, s'y prépara, à l'abri des bruits du dehors, aux pratiques rigoureuses de la vie religieuse.

On l'appela la congrégation de Sainte-Geneviève, du nom de l'endroit où était situé son nouvel abri, et c'est de là que sortirent les premières Carmélites françaises, dont les vertus fondèrent l'ordre en France et contribuèrent si fort à ce grand mouvement de renaissance religieuse qui va commencer et former l'un des côtés les plus

1. Boucher, p. 236.

frappants du xvii^e siècle. Bien que les limites restreintes de ce travail ne permettent pas de s'étendre sur ce point, comme l'influence et l'action de Mme Acarie ont eu là une part que l'on peut dire prépondérante aussi bien par ses conseils, ses directions que par ses exemples, il est impossible de ne pas citer, au moins en courant, quelques noms qui donneront l'idée de celles qui composaient la congrégation de Sainte-Geneviève et permettront de se rendre compte de leur état d'âme, pour parler comme on le fait aujourd'hui.

L'égalité, la confusion même la plus chrétien-nement démocratique régnaient dans cette petite réunion de cœurs généreux épris de la perfection et dégoûtés des fausses jouissances du monde. C'était la belle Mlle d'Hannivel, fille du grand audien-cier de France, qui riche, aimable, recherchée par les plus grands partis et en dernier lieu par l'héritier du duc de Villars, s'était elle-même coupé les cheveux de sa main pour témoigner publiquement de sa volonté de quitter la cour, puis Mlle de Brissac, fille du maréchal qui avait ouvert Paris à Henri IV. « Je¹ me rendrais si désagréable au monde, disait-elle en plaisantant pour justifier la négligence volontaire mise à sa

1. Boucher, p. 241.

toilette, qu'il faudra bien qu'il me quitte puisqu'on ne veut pas que je le quitte. » Ayant triomphé de la résistance de son père avec la même gaieté vaillante que celui-ci avait mise à surmonter les ligueurs, Mlle de Brissac triompha également de toutes les épreuves que Mme Acarie opposa à sa vocation pour en être bien assurée, si bien que celle-ci, après l'avoir employée aux plus bas offices de la petite congrégation, ne put s'empêcher de dire avec admiration : « Cette fille a l'esprit humble. » Puis, à côté de ces grands noms historiques, voici ceux d'Andrée Levoix, l'admirable servante de Mme Acarie, de Rose Lesgue, de la plus humble origine, de R. Lejeune, la Troyenne de M. Acarie, qui toutes furent les premières et les plus ferventes auxiliaires de Mme Acarie, et entrèrent au Carmel. La bourgeoisie ne reste pas plus en arrière que la noblesse et le peuple, Mme Jourdain, une ancienne amie, comme on l'a vu, de Mme Acarie, veuve d'un riche bourgeois de Paris, la représente à merveille, dans la petite congrégation, avec son esprit, sa verve, son entrain intarissable parfois caustique, une vraie Parisienne d'autrefois, mais une Parisienne tout entière absorbée par le désir de la perfection et de la vie religieuse, comme l'espèce en est devenue fort rare.

Comment omettre de nommer encore ici Mme de Bréauté, fille du président de Harlay dont nous avons déjà cité le nom plus haut. C'était une veuve jeune encore, riche et belle, aimant le monde, la parure, les hommages, qui quittait tout pour apprendre, sous la direction de son amie Mme Acarie, à gravir le rude sentier qui devait la mener au sommet de cette perfection chrétienne dont la beauté et l'éclat avaient fait pâlir tout le reste à ses yeux.

Toutes ces âmes, auxquelles il faudrait en joindre encore bien d'autres que nous n'avons même pas la place de nommer, brûlaient en commun de la même ardeur, et se préparaient ensemble avec un zèle que rien ne pouvait ralentir à leur vocation supérieure. Elles avaient comme un mystérieux instinct du rôle caché mais actif qu'elles allaient avoir à jouer dans la conversion du royaume, comme on disait ; elles s'y sacrifiaient avec joie pour l'amour et la gloire du divin époux, qui avait séduit leur cœur et pour la conversion d'un monde qu'elles avaient seulement entrevu, mais assez cependant pour le juger et le mépriser.

On conçoit que Mme Acarie, qui travaillait depuis longtemps à arriver à ce résultat et donnait elle-même l'exemple comme la direction, vit avec bonheur se grouper et se former cette petite

troupe d'élite. Les sujets ne manqueraient donc pas au nouvel ordre et ils seraient dignes de la grande génération formée par sainte Thérèse et ses auxiliaires. Mais, pour achever l'entreprise, il ne suffisait pas de réunir les éléments propres à la mener à bonne fin, il fallait pouvoir les mettre en œuvre et bâtir l'édifice. C'est ce à quoi tous ceux qui s'intéressaient au succès de l'entreprise travaillaient de leur mieux.

De Rome les nouvelles devenaient meilleures ; les obstacles opposés à l'obtention de la bulle nécessaire pour l'érection du Carmel de France, tombaient successivement et l'on pouvait prévoir que dans un délai, maintenant assez court, le pape céderait aux sollicitations du roi et de M. de Genève. En effet, le 3 novembre 1603, Clément VIII accorda la bulle d'institution demandée dans les termes qui donnaient pleine satisfaction aux désirs des fondateurs. Ce ne fut que plus tard que s'élevèrent, au sujet de leur interprétation relativement au gouvernement de l'ordre, quelques contestations et des troubles fâcheux qui comme postérieurs à l'époque dont nous nous occupons ne rentrent pas dans notre cadre.

Les efforts tentés par M. de Brétigny pour obtenir l'envoi de quelques religieuses espagnoles formées directement par sainte Thérèse étaient

loin d'avoir un aussi heureux succès. Les lettres pressantes qu'il renouvelait auprès du général des Carmes réformés restaient sans résultat et il fallut bien se convaincre qu'on n'obtiendrait rien de bon gré, ni de loin. Déjà on songeait à remplacer les Carmélites espagnoles par des religieuses italiennes, qu'il était facile d'obtenir, ou à envoyer en Espagne des Françaises qui se seraient formées à la source même de l'ordre. Mme Acarie s'en inquiétait : mais sa foi dans le succès définitif n'en était nullement ébranlée.

« Si l'on¹ ne peut avoir des Carmélites d'Espagne, disait-elle un jour à Mme Jourdain, on sera forcé de se contenter des constitutions de l'ordre pour former les premiers sujets. » Sur quoi Mme Jourdain lui répartit vivement et comme malgré elle : « Si vous n'avez pas des religieuses de l'ordre, vous ne ferez rien avec les constitutions. — Qui ira les chercher ? » répliqua Mme Acarie. — Ce sera moi, » répondit Mme Jourdain. Subitement éclairée, Mme Acarie prit ces paroles pour un avertissement d'en haut et elle en conféra avec ceux qui l'aidaient dans la fondation.

La décision fut bientôt prise, avec cette netteté et cette simplicité qui caractérisent ceux qui

1. Houssaye, p. 284. — Boucher, p. 249.

n'agissent qu'avec un complet désintéressement et un parfait oubli d'eux-mêmes.

Il fut décidé que M. de Brétigny irait en Espagne avec Mme Jourdain et avec une autre amie de Mme Acarie, cousine de M. de Brétigny, Mme du Pucheuil qui, étant d'origine espagnole, comme le disait son nom de fille de Quésada, pourrait leur rendre de grands services. Rose Lesgue, la novice de Sainte-Geneviève, devait servir de suivante aux voyageuses et M. René Gauthier, le conseiller d'État qui se vouait aux bonnes œuvres, escorterait la petite caravane portant des lettres d'Henri IV pour l'ambassadeur de France et le roi d'Espagne Philippe III où il demandait des religieuses espagnoles et nominativement la mère Marie de Saint-Joseph que sainte Thérèse avait elle-même formée.

Le départ eut lieu dans le plus grand secret en novembre 1602 de Saintes, où les voyageurs s'embarquèrent. Mme Acarie, toujours fidèle à ses devoirs de mère de famille et de maîtresse de maison, ne fut naturellement pas du voyage et se contenta de suivre de loin les voyageurs et de les accompagner de ses vœux comme de ses ferventes prières. Mais là, comme dans toute l'histoire de la fondation du Carmel, son influence se fait activement sentir et l'on a constamment re-

cours à la fermeté de son jugement. M. de Bérulle ne suivit les premiers voyageurs qu'en février 1603 sur les instances de M. Gauthier revenu en arrière exprès pour le chercher et il eut beaucoup de peine à se laisser persuader de la nécessité de sa présence. Vivement excité par Mme Acarie et par M. Gauthier il finit cependant par céder et partit muni de lettres de recommandation de la reine, de Mme de Longueville, du P. Coton, le confesseur du roi et chargé, dit-on, d'une mission secrète de Henri IV, qui désirait se rapprocher de l'Espagne et méditait déjà une alliance scellée par le mariage du petit Dauphin avec une Infante. Durant son voyage, M. de Bérulle écrivit plusieurs lettres à Mme Acarie, qui montrent le rôle qu'elle joua jusqu'au bout dans une entreprise dont elle avait été l'âme dès le début.

Il serait trop long de raconter ici avec détail les incidents de toute nature qui arrivèrent durant le cours de cette campagne si originale, dont le but n'était ni l'or ni la gloire, mais la conquête de quelques modestes religieuses passionnément désirées d'une part et retenues avec non moins d'acharnement de l'autre côté. Ces incidents ne firent pas défaut : il y en eut de toute nature, accidents matériels sur mer comme sur

terre, dans les voyages, sur les routes, dans les hôtelleries ou dans les couvents où la petite troupe était hébergée. M. de Bérulle tomba deux fois dans la mer en montant en bateau et ne fut sauvé que par une protection particulière de la Providence.

Les difficultés n'étaient pas moindres avec les personnes si différentes par les mœurs, les idées et la langue.

L'accueil était en effet loin d'être favorable, surtout chez ceux dont dépendait le succès de l'entreprise. Les chroniques des Carmélites, en partie conservées, racontent avec la plus piquante naïveté toute cette odyssée, qui peint à merveille l'état des esprits et des mœurs à cette époque. Les fragments du récit de Mme Jourdain¹ sont particulièrement intéressants dans leur vivacité spirituelle et leur gaieté à toute épreuve au milieu des mille contretemps de la route. Pour désirer se consacrer à la vie la plus retirée et la plus austère, elle n'en reste pas moins aussi elle-même, aussi naturelle que quand elle brillait dans la riche bourgeoisie parisienne sous les derniers Valois.

1. M. Houssaye y a fait de nombreux emprunts, dans son ouvrage intitulé : *M. de Bérulle et les Carmélites de France*.

Bornés par notre sujet même à ne parler que de ce qui regarde Mme Acarie, disons seulement que partis avec des lettres de recommandation d'Henri IV pour le roi d'Espagne et le nonce, vivement appuyés par celui-ci qui avait reçu des instructions de Rome, et par la Bulle de Clément VIII qui parut peu après leur départ de Paris, les voyageurs mirent dix mois à accomplir leur mission, mais qu'à force de persévérance et de volonté ils finirent par y arriver. « On¹ m'apprend ici à être opiniâtre, écrivait M. de Bérulle, qui n'avait peut-être pas besoin de la leçon, je suis décidé à revenir en France sans avoir de religieuses plutôt que d'en avoir de médiocres. » Et devant l'énergique volonté du « petit don Pèdre », comme on appelait M. de Bérulle en Espagne, et celle de ses compagnons M. de Brétigny et Gauthier, la mauvaise volonté des Carmes espagnols finit par céder.

Malgré toute leur répugnance, assez compréhensible, il faut le dire, car il s'agissait de se priver de plusieurs de leurs meilleurs sujets et de les envoyer sous le gouvernement de supérieurs étrangers à l'ordre, dans un pays à peine pacifié et tout rempli d'hérétiques, les Carmes se résignèrent enfin à donner gain de cause

1. Boucher, p. 258.

aux demandes des envoyés français. Ils leur confièrent six Carmélites d'une vertu éprouvée et dont plusieurs avaient été formées par sainte Thérèse elle-même. La mère Anne de Jésus et la mère Anne de Saint-Barthélemy étaient notoirement les filles chéries de la « Sainte Mère » et toutes remplies de son esprit qu'elles avaient appris à connaître d'elle-même par ses exemples comme par ses enseignements. On comprend que les religieux espagnols eussent de la peine à se séparer d'elles et qu'il fallût pour y arriver leur forcer un peu la main.

Aussi, dès que, grâce à l'appui du nonce, les négociateurs français eurent fini, non sans peine, par obtenir ce qu'ils étaient venus chercher, n'eurent-ils rien de plus pressé que d'emmener comme en triomphe, et sans tarder, pour éviter tout nouvel empêchement, les religieuses espagnoles, qui, du reste, malgré un certain effroi de l'inconnu, s'y prêtaient volontiers et se disaient, au moins la plupart d'entre elles, « déjà toutes Françaises », bien qu'elles regrettassent le gouvernement des Carmes espagnols et qu'elles espérassent pouvoir le retrouver un jour en France.

La petite troupe, composée de vingt-deux personnes, partit d'Avila le 29 août 1604, avant

le lever du jour, pour éviter toute opposition de la population fort peu satisfaite de se voir enlever ses chères Carmélites. Les religieuses étaient en un carrosse, les dames françaises dans un autre, les hommes prêtres ou laïques à cheval autour des deux carrosses. A la fin de septembre seulement (on ne voyageait pas vite à cette époque déjà si lointaine), après les incidents de route inévitables en ces temps de mauvais chemins et de manque de police, surtout en Espagne, la caravane arriva à Bayonne et de là elle se rendit à Bordeaux, où elle fut logée dans la maison d'un gentilhomme « de considération ». « Mais¹, dit malicieusement Mme Jourdain en parlant des religieuses espagnoles, quel eût été leur effroi si elles eussent su que ce gentilhomme était hérétique? »

Là, M. de Bérulle prit la poste pour faire tout préparer sur la route et, arrivé à Paris, il se rendit d'abord droit à Fontainebleau auprès de Henri IV auquel il voulait rendre compte de sa mission. Le roi le reçut à merveille et le chargea de recommander sa personne et son royaume aux prières des Carmélites espagnoles qui passaient pour des saintes. Puis M. de Bérulle courut à Paris revoir sa mère, Mme de Bérulle ainsi que Mme Acarie

1. Houssaye, p. 354.

et M. de Marillac, à qui il raconta en détail le voyage, ses péripéties et enfin son heureux succès. Avec eux il fit faire les derniers préparatifs au couvent de Notre-Dame-des-Champs.

Pendant ce temps, la petite troupe s'avancait lentement vers Paris. M. de Bérulle et M. de Marillac allèrent à sa rencontre jusqu'à Longjumeau et, le 15 octobre 1604, tous les voyageurs entrèrent dans la ville, par la rue Saint-Jacques. On ne montra d'abord que de loin aux étrangères leur futur monastère, parce qu'il avait été décidé que l'on irait auparavant à Saint-Denis vénérer les reliques du premier évêque de Paris, dont la fête venait d'être célébrée. Sur le pont Notre-Dame, deux carrosses vinrent se joindre à la caravane, le premier contenait les princesses de Longueville et d'Estouteville, dans le second se trouvaient Mme de Breauté, Mme Acarie et ses trois filles. « M. de Bérulle était à cheval bien¹ en ordre, monté à cheval avec une housse, dit Mme Jourdain, et si bien équipé qu'il semblait un grand prélat. » A la sortie de Paris on descendit de carrosse « pour se saluer » et l'on se rendit à la grande église de Saint-Denis. Puis les princesses et Mme Acarie retournèrent à Paris, tandis que les voyageuses et les mères espa-

1. Houssaye, p. 358.

gnoles passèrent la nuit dans Saint-Denis. Le lendemain, les deux princesses, Mme de Breauté et Mlle de Fontaines-Marans, une autre des futures novices du Carmel français dont nous parlerons plus loin, les menèrent à Montmartre, où Mme Acarie et ses filles vinrent les retrouver et toutes ensemble communierent dans la chapelle des martyrs qui regardait et dominait Paris. Ensuite de quoi les voyageuses espagnoles passèrent la journée et la nuit dans le monastère des Bénédictines de Montmartre, alors gouverné par Marie de Beauvilliers, célèbre par sa vertu et son courage, qui, après avoir tout bravé, même le poignard, pour réformer son abbaye, y avait réussi au delà de ses espérances.

Enfin, le lendemain, 17 octobre 1604, Mlle de Longueville revint elle-même à Montmartre prendre les religieuses espagnoles et les mena dans son carrosse à la maison priorale de Notre-Dame-des-Champs où elles devaient demeurer jusqu'à ce que toutes les dispositions du nouveau couvent fussent terminées. La foule s'était amassée devant le monastère et des personnes de distinction étaient également dans leurs carrosses, pour assister à l'entrée des Carmélites. Ce fut donc au milieu d'une haie de curieux que la petite troupe, qui se forma alors

en procession, entra dans l'église, où la mère Anne de Jésus entonna le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, suivant l'usage de sainte Thérèse dans ses fondations, et ses compagnes comme toute l'assistance l'achevèrent « plutôt avec des larmes qu'avec des voix¹ », disent les chroniqueurs. Mme Acarie aurait pu plus qu'une autre le chanter avec allégresse.

L'œuvre était fondée et c'était bien à elle qu'elle était due. Si, comme le racontent les anciens annalistes, elle eut un sentiment de tristesse parce qu'il lui fut intérieurement montré que les Carmélites espagnoles qu'on était allé chercher si loin et avec tant de peines et de dépenses commenceraient l'édifice du Carmel de France sans l'achever et quitteraient la France quelques années plus tard, ce pressentiment mélancolique de l'incertitude de la prévoyance humaine n'avait rien qui dût au fond diminuer sa joie, car l'entreprise à laquelle elle dévouait toute son âme depuis plusieurs années avait réussi et n'avait plus qu'à se développer, comme l'avenir le montrerait, pour bien faire voir qu'en travaillant avec tant d'ardeur à ce résultat elle n'avait fait qu'accomplir la volonté de Dieu.

Le lendemain, le cardinal de Gondi, évêque

1. Houssaye, p. 360.

de Paris, l'oncle du futur cardinal de Retz, qui jusque-là avait fait des difficultés au nouvel établissement, parce que les religieuses ne devaient pas en être sous sa juridiction directe, céda aux sollicitations de M. Gallemant, l'un des supérieurs institués par la bulle du Pape, accorda toutes les autorisations demandées et l'on célébra solennellement la messe dans l'église. On donna, d'après le conseil de M. de Bérulle, le nom de l'Incarnation au premier monastère de Carmélites en France, ce nom rappelait le couvent d'Avila où sainte Thérèse avait fait ses premiers vœux et passé la moitié de sa vie. Trois jours après, la reine Marie de Médicis et les princesses vinrent en grand cortège visiter les religieuses espagnoles, et M. de Bérulle lui présenta M. de Brétigny qui avait eu une si grande part à la nouvelle fondation. La reine émue et charmée de tout ce qu'elle voyait fit de grandes largesses à la fondation. Elle se retira, se promettant bien de revenir dans le lieu de silence et de paix qui allait exercer un si vif attrait sur tant d'âmes et de cœurs élevés au milieu de cette société si animée, si éprise du bruit, de la gloire, du plaisir, dont les fugitives promesses parlaient par leur fausseté même plus haut que tous les enseignements.

Une fois les religieuses espagnoles installées, il fallut pour achever l'entreprise recevoir les novices destinées à constituer la communauté : c'était à quoi la petite réunion de Sainte-Genève, formée avec tant de sollicitude par Mme Acarie, était destinée et c'est là en effet que furent choisis les premiers sujets. Mme Acarie, qui connaissait à fond celles qui composaient la petite congrégation et qui les y avait reçues, se trouvait naturellement désignée pour choisir les premières postulantes admises au noviciat dans l'ordre du Carmel réformé. Les supérieurs MM. Gallemant, Duval et de Bérulle savaient par expérience quelle était la perspicacité, la finesse et aussi la fermeté du jugement de Mme Acarie et admiraient en elle « un¹ don du discernement des esprits qu'elle avait en un degré fort éminent » ; aussi ne voulurent-ils rien conclure sans avoir pris son avis. D'un commun accord, on choisit seulement trois personnes pour être acceptées comme novices. Il faut citer leurs noms car ce furent elles, en effet, qui étaient destinées à être comme les premières assises de l'édifice.

Ce furent donc : Mlle d'Hannivel, fille du grand audienier de France et dame de la reine,

1. A. du Val, p. 146.

Mme Jourdain, veuve d'un bourgeois de Paris, et Andrée Levoix, la femme de chambre de Mme Acarie, qui furent choisies et devinrent les premières novices du Carmel. Mlle de Fontaines-Marans, qui devait devenir si connue sous le nom de la mère Magdeleine de Saint-Joseph et tenir, grâce à l'étendue, à l'élévation de son esprit, une place si considérable dans l'histoire morale du *xvii^e* siècle, aurait dû également être l'une de ces prémices de l'œuvre; mais son entrée dans l'ordre avait été retardée par une maladie subite de son père qui ne pouvait se résigner à la perdre.

Le jour de la Toussaint de cette même année 1604, ces trois novices furent solennellement reçues dans l'ordre et on leur donna l'habit. La princesse de Longueville conduisait Mlle d'Hannivel, qui devait recevoir l'habit la première, la princesse d'Estouteville menait Mme Jourdain, et Mme Acarie conduisait son ancienne servante, ou pour dire le vrai, sa fidèle et précieuse amie, Andrée Levoix. Mais lorsque le cortège fut arrivé à la porte conventuelle que les novices devaient seules franchir, la mère Anne de Jésus, une des carmélites espagnoles qui était prieure de la communauté naissante, en vraie fille de sainte Thérèse qu'elle était, alla droit à Andrée

Levoix et la fit entrer la première. Ses deux compagnes, loin de s'en montrer ni surprises ni froissées, demandèrent avec instance que l'ordre ainsi établi fût observé¹ ! Ce qui fut fait.

Et c'est ainsi que l'humble fille du peuple eut le pas sur Mlle d'Hannivel et Mme Jourdain, l'une de la grande noblesse, l'autre de la riche bourgeoisie, et eut l'honneur malgré elle d'être la première Carmélite de France. Touchant et remarquable exemple, qu'il fallait signaler, de cette sainte égalité chrétienne, toujours vivante même dans les temps les plus aristocratiques, qui seule efface réellement toutes les distances et fait de vraies sœurs des âmes que tout sépare en ce monde et que seul l'amour du Christ rapproche jusqu'à les confondre.

Le 11 novembre suivant, M. de Fontaines-Marrans, guéri de son mal, vint lui-même conduire sa fille qui reçut l'habit ainsi que Mlle Deschamps ; le 21, ce fut le tour de Mme du Coudray, veuve d'un président au Parlement et fille du président Sévin. Enfin le 8 décembre, la marquise de Bréauté, dont nous avons déjà parlé, vint dans tout l'éclat de la jeunesse, de la beauté et malgré les regrets de ses parents comme de toute la

1. Houssaye, p. 364.

cour, s'enfermer pour jamais dans le nouveau monastère. L'ardeur de la novice, sa joie de se donner tout entière à Dieu, qui contrastaient avec la douleur résignée mais visible de ses parents, donnèrent quelque chose de particulièrement saisissant à cette profession. Cependant pour éviter tout éclat, Mme de Bréauté avait volontairement, encore devancé l'heure déjà très matinale, fixée pour la cérémonie, si bien que lorsque le duc de Montpensier et d'autres grands seigneurs et grandes dames arrivèrent pour y assister, ils trouvèrent tout terminé et la charmante Mme de Bréauté qui faisait l'ornement de la cour disparue pour jamais derrière les grilles du Carmel.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que Mme Acarie voyait ainsi, dès les premiers moments de son existence en France, l'ordre qu'elle avait tant contribué à y fonder recruter de ces âmes élevées et fortes qui allaient assurer et sa durée et son développement. La facilité avec laquelle on les trouvait, l'ardeur avec laquelle elles se présentaient d'elles-mêmes était comme une preuve nouvelle à ses yeux de l'utilité de la fondation, où tant d'âmes blessées par la vie, tant de cœurs trop hauts pour se livrer à ses trompeuses félicités allaient trouver l'asile qui

leur convenait, l'école dont elles sauraient écouter les leçons, si austères qu'elles fussent.

Mais, si sa place était encore dans le monde à côté de son mari et de ses enfants, Mme Acarie ne crut pas sa tâche finie vis-à-vis de l'œuvre qu'elle avait entreprise, et elle se crut aussi autorisée à respirer de loin, du dehors, les célestes parfums qu'elle ne pouvait encore aspirer dans l'intérieur du sanctuaire. Elle entra dans le couvent avec « Mlle de Longueville » qui comme fondatrice avait le droit d'y faire pénétrer avec elle la personne qui l'accompagnait et continuait à examiner et à exhorter les novices qu'elle avait dirigées dans la petite communauté de Sainte-Geneviève dont plusieurs n'avaient pas tardé à suivre au Carmel celles que nous avons nommées. La sagesse, l'humilité, la discrétion qui brillaient dans les avis qu'elle donnait quand on les lui demandait, étaient si grandes que chacun en était frappé. A propos du passage de l'évangile où saint Jean-Baptiste dit qu'il est la voix de celui qui crie dans le désert, elle disait un jour à une novice.

« Nos¹ fautes et nos imperfections sont la voix qui crie dans le désert de notre âme. Elles y font retentir ces paroles : vois ta misère spirituelle et apprends à te connaître ; cette voix nous frappe,

1. Boucher, p. 312.

nous réveille et dissipe les songes qui nous font illusion. » Sur quoi celle à qui elle parlait lui ayant répondu : « Mademoiselle, je ressens un grand désir de plaire à Dieu », — « Il suffit, répartit vivement Mme Acarie, que nous désirions de ne pas déplaire à Dieu. Qui sommes-nous pour désirer de lui plaire et de faire des œuvres qui lui soient agréables ? Si nous bornons nos désirs à ne pas lui déplaire, nous marcherons avec sûreté parce que nous marcherons avec crainte. »

Cette défiance humble de soi-même, cette prudence jusque dans la piété, Mme Acarie était la première à les mettre en pratique, fût-ce à ses propres dépens. Lorsqu'elle vit l'œuvre bien établie et son existence assurée par le nombre des novices qui étaient entrées et entraient chaque jour dans le nouveau couvent, elle cessa peu à peu d'exercer cette sorte de direction extérieure dans laquelle elle excellait et s'en retira insensiblement, craignant que la joie et la consolation avec lesquelles sa direction était reçue par les novices ne donnassent de l'ombrage aux religieuses qui étaient chargées de les former et qui à la fin eussent pu trouver mauvais qu'une personne séculière eût soin de leurs novices.

Le succès de l'entreprise à laquelle elle s'était vouée avec tant de cœur et d'intelligence ne

donnait donc, on le voit, aucune confiance en elle-même à Mme Acarie. Elle ne s'étonnait ni des critiques ni même des blâmes; un jour quelqu'un d'autorité la blâmant de ce qu'elle donnait des conseils aux novices, lui dit sèchement « qu'elle gâtait tout »¹. Elle ne fit aucune réponse; au départ de son rude contradicteur elle se contenta de faire cette remarque aux assistants: « Il a raison, je ne dois pas me charger de cet emploi parce que je ne suis bonne à rien. Pourquoi m'emploie-t-on à quelque chose? dit-elle encore en semblable occasion. Ignore-t-on que je ne sais rien faire de bien? »

Les compliments la laissaient du reste aussi insensible que les blessures d'amour-propre. La fondation du Carmel, qui comme nous l'avons dit et comme on le verra encore plus loin avait été un événement à la cour et à la ville, événement même dont on s'était beaucoup occupé, avait en effet attiré l'attention générale sur sa fondatrice. On parlait beaucoup d'elle avec admiration dans les cercles de la ville et quand elle passait dans la rue on se la montrait comme une des personnes remarquables de Paris. Le roi lui-même tenait beaucoup à son estime et il lui envoya un jour le Père Coton tout exprès pour lui

1. Boucher, p. 321.

dire que des mauvais bruits qui se répandaient sur son compte étaient calomnieux et la prier de n'y pas ajouter foi¹. Cette réputation et le bruit autour de son nom, auxquels tous, même les plus saints, ne savent pas toujours résister, effrayaient et étonnaient Mme Acarie bien loin de l'éblouir. Chargée de faire voir le monastère au cardinal de Gondi qui venait le visiter, elle remplit de son mieux sa mission, puis réussit à disparaître sans bruit et sans qu'on s'en aperçût. « Je ne sais², disait-elle à M. du Val, comment le public peut faire tant de cas d'une telle œuvre? et quand elle serait aussi grande qu'on le dit, j'y ai eu une bien petite part. » Une religieuse espagnole lui ayant demandé de lui raconter le rôle qu'elle avait eu dans la fondation du Carmel en France, rôle qu'on lui disait avoir été si grand, Mme Acarie lui fit non sans vivacité cette réponse qui la caractérise à merveille et sera ici certes à sa place en montrant que l'ouvrière était bien digne de l'œuvre : « La part³ que j'ai eue à cela, ma mère, consiste dans les fautes que j'y ai faites. Je prie Dieu de vouloir bien me les pardonner. »

1. Boucher, p. 323.

2. Boucher, p. 323.

3. Boucher, p. 323.

CHAPITRE V

LA RELIGIEUSE

1605-1618

« Vraiment¹ je sors d'avec les anges, et cette maison est un paradis en la terre », disait un jour Mme Acarie en sortant du grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, de ce monastère de l'Incarnation dont elle pouvait se dire la fondatrice. C'était bien là, en effet, ce qu'on en disait dans cette société des débuts du xvii^e siècle, si confuse encore, où tant d'éléments divers se heurtaient, mais qui avait au plus haut degré le culte du grand. L'austère idéal de perfection auquel tendaient les saintes recluses du Carmel, leur vie si pure, si mortifiée qui se consume tout entière dans l'ardeur d'une charité toute céleste, et se sacrifie en immolation pour un monde qui ne les connaît pas, tout cet ensemble d'humilité et de générosité, ce mélange

1. Boucher, p. 308.

de bassesse et de grandeur, comme on eût dit, tout cela exerçait un singulier attrait sur les âmes nobles de cette génération encore si chevaleresque, comme une sorte de séduction que nos esprits plus terre à terre ont de la peine à s'expliquer.

La fondation du Carmel venait ainsi à son heure : la rapidité avec laquelle l'ordre nouveau se répandit partout en France, l'abondance des vocations presque trop nombreuses dès le début, et enfin, l'incontestable influence que les couvents de Carmélites, en apparence si séparés du monde, exercèrent sur toute la société de leur temps, ne permettent pas de le nier et prouvent que l'œuvre répondait à un besoin.

Les faits sont là pour le démontrer et sans entrer dans un récit de l'histoire du Carmel, qui malgré son intérêt ne serait pas ici à sa place et que nous n'aurions du reste nulle autorité pour écrire, ni même tenter comme un illustre écrivain moderne d'en faire un tableau littéraire, il est cependant utile, sinon nécessaire, de dire quelques mots de l'importance du rôle tenu par l'œuvre de Mme Acarie, quand ce ne serait que pour la mieux juger et l'apprécier plus équitablement.

Pour mesurer l'importance du rôle joué par le Carmel dans la société du xvii^e siècle, il suffit,

en effet, d'ouvrir les mémoires et les correspondances du temps. Depuis Mme de Motteville jusqu'à Mme de Sévigné, depuis Segrais jusqu'à Saint-Simon, il n'est peut-être pas un seul mémoire, une seule correspondance où l'on ne parle du Carmel et des Carmélites, tant de celles qui vont s'y jeter après avoir souffert les orages de la vie, que de celles qui toujours abritées derrière les grilles savent si bien distribuer aux autres leurs lumières ou leurs conseils. Le nom du grand couvent de la rue Saint-Jacques revient sans cesse sous la plume des narrateurs, et l'on peut dire sans exagération que toute la société du temps passa par le parloir du monastère pour y écouter les saintes recluses qui, invisibles aux regards, parlaient si bien de Dieu et des choses éternelles. C'est là que Mme de Longueville, qui en connaissait le chemin depuis son enfance et avait même voulu un moment s'y enfermer, vint après la Fronde et la mort de son fils, chercher la paix dans la pénitence et l'oubli d'un monde qui l'avait trompée : c'est là qu'Anne de Gonzague, si fière de son esprit, allait aussi après sa conversion, apprendre à aimer le Dieu qu'elle avait cru un moment pouvoir nier. C'est là que Mlle de La Vallière venait, avant de devenir la sœur Louise de la Miséricorde, cacher ses larmes et

l'amertume de ses déceptions : là encore que la duchesse d'Aiguillon, trouvant trop lourdes les chaînes dorées de la grandeur et de la fortune, avait aspiré à conquérir le repos et la liberté dans l'oubli et la pauvreté. Les hommes comme les femmes savaient, eux aussi, venir chercher là auprès de simples religieuses la force ou la consolation et Turenne, devenu catholique, demanda expressément que son cœur fût déposé dans l'église du grand couvent.

La grande voix de Bossuet ne fut peut-être jamais plus éloquente que lorsqu'elle faisait retentir les voûtes de cette église des Carmélites, et frappait d'admiration comme d'une secrète terreur, l'auditoire pourtant si mondain, qui l'écoutait célébrer dans d'immortels accents les coups du glaive du Seigneur, qui tranche tous les liens et brise les cœurs les plus durs, tandis que les victimes volontaires de l'amour divin étaient là cachées et immobiles derrière les infranchissables grilles, et que leur silence parlait plus éloquemment encore que les plus sublimes accents. C'est encore dans cette même église des Carmélites que Fénelon prononça le panégyrique de sainte Thérèse, un des rares sermons de lui qui aient été conservés, où il a su peindre avec tant de force et une éloquence par-

fois presque réaliste, et les austérités du Carmel et leur mystérieux attrait sur les plus nobles âmes de ce temps.

Celui qui voudrait faire en détail l'histoire de ce grand couvent de la rue Saint-Jacques, qui venait de s'ouvrir, comme de ceux qui ne tardèrent pas à le suivre et refaire le tableau largement, mais seulement esquissé par Victor Cousin, serait forcé même malgré lui de refaire en même temps toute l'histoire morale du siècle, tant elles sont mêlées, tant les vagues de la vie du monde viennent pour ainsi dire frapper et mourir aux pieds de ces asiles du silence et de la paix. Certes en contribuant si efficacement à leur fondation, la modeste fondatrice avait fait une grande œuvre qui allait bientôt couvrir la France entière.

Quand, en effet, le grand couvent de la rue Saint-Jacques eut été définitivement fondé et que, par humilité, autant que par réserve, Mme Acarie se fut effacée devant les religieuses espagnoles chargées de la direction intérieure du monastère, elle ne cessa nullement pour cela de s'occuper de l'œuvre en elle-même, de passer soit au parloir, soit dans l'intérieur du couvent tous ses moments de liberté. D'autre part, les supérieurs aussi bien que les religieuses ne cessèrent pas non plus de leur côté d'avoir recours à ses

conseils, à ses lumières, et elle les donnait en toute simplicité, chaque fois qu'on les lui demandait. Aussi ne pourrions-nous pas parler de la fin de la vie de Mme Acarie, sans parler des débuts et de l'influence en France de cet ordre du Carmel où elle devait aller elle-même s'ensevelir et disparaître avant de quitter cette terre.

Ces débuts furent rapides et malgré son austérité, l'élévation de la vie tout intérieure qu'on y menait et qui ne pouvait par sa nature même convenir qu'à une élite nécessairement très restreinte, les développements en furent d'une étonnante promptitude. A peine le premier couvent eut-il été fondé que l'exemple fut suivi, et que dans toutes les extrémités les plus opposées du pays s'ouvrirent des retraites semblables, immédiatement remplies, dont les louanges de Dieu troublaient seules le silence et le recueillement.

Mme Acarie eut une grande part aux fondations qui suivirent celle du grand couvent. On lui demandait son avis sur l'opportunité de la nouvelle fondation, sur la solidité de la vocation de celles qui se présentaient pour la remplir, sur celles qui étaient les plus propres à en diriger les débuts. Souvent, même, elle dut aller de sa personne présider au nouvel établissement. Du dehors et tout en entourant M. Acarie, qui com-

mençait à vieillir, des soins les plus assidus, elle jouait pour le développement de l'ordre lui-même le rôle quelle avait eu à jouer pour son établissement.

Quelques mois seulement après l'arrivée des Carmélites espagnoles, il fut décidé qu'on établirait une maison à Pontoise : Mme de Bréauté donnait dix mille écus, M. du Val donnait une maison qui lui appartenait, et les sujets pour la nouvelle fondation seraient facilement trouvés dans les postulantes que l'on ne pouvait recevoir à Paris, les bâtiments du grand couvent n'étant pas encore terminés et le priorat où demeuraient les religieuses étant trop étroit pour les admettre suivant leur désir. Mme Acarie alla donc à Pontoise, vit le logis que M. du Val offrait, et indiqua elle-même les divers changements à faire aux bâtiments qui ne tardèrent pas à être accomplis. Le 14 janvier 1605, moins d'un an après la première fondation, toute une petite caravane quittait Paris, pour conduire à Pontoise les religieuses destinées au nouveau monastère. Trois religieuses espagnoles, dont la mère Anne de Saint-Barthélemy, l'une des premières compagnes de sainte Thérèse, étaient conduites par la prieure du couvent de Paris, qui les accompagna jusqu'à Pontoise. Mme Acarie et ses trois

filles, les supérieurs du Carmel, puis M. de Brétigny et M. Gauthier les accompagnaient également. Enfin, pour leur faire honneur, Mlle de Longueville et sa sœur Mlle d'Estouteville leur firent escorte jusqu'à Saint-Denis, où la petite troupe devait passer la nuit afin de pouvoir faire ses dévotions le lendemain dans la célèbre basilique. Le lendemain, après un arrêt dans l'antique abbaye de Maubuisson, on arriva à Pontoise où les échevins de la ville reçurent solennellement les religieuses, qui furent, au milieu du concours de toute la population, introduites dans le nouveau monastère. Là, Mme Acarie voulut, malgré toutes les représentations, les servir elle-même à table. La maison de Pontoise devint bientôt célèbre dans tout l'ordre par sa ferveur et sa régularité.

Le 28 janvier, Mme Acarie revenait à Paris, avec la mère Anne de Jésus, la prieure du grand couvent, elle aussi une des religieuses espagnoles qui avaient été formées par sainte Thérèse elle-même. Pendant la route celle-ci lui disait, en parlant de l'établissement des Carmélites en France : « Comment¹ une seule femme a-t-elle pu avoir assez de crédit en France, à Rome, en

1. Boucher, p. 342.

Espagne, pour faire un établissement aussi difficile que celui de l'ordre du Carmel? »

Sur quoi Mme Acarie répliquait : « Comment une religieuse espagnole qui n'entend pas le français a-t-elle acquis tant d'autorité sur des personnes de mœurs et de langues si différentes? Comment a-t-elle pu ne faire de toutes qu'un corps et qu'une âme. »

A la fin de 1605, on fit une nouvelle fondation à Dijon, mais Mme Acarie n'y alla pas; son mari trouva que c'était trop loin de Paris. Elle dut donc se contenter d'aider aux préparatifs du voyage et d'exhorter les novices qui devaient être employées à la fondation.

En 1606 ce fut le tour d'Amiens, où s'ouvrit un nouveau monastère dont Mme Acarie dut beaucoup s'occuper. Cette fois la fondatrice de l'œuvre fut cette charmante Mlle de Viole si connue à la cour et à la ville par sa grâce et sa vertu, qui, jeune et jolie, riche, aimée du monde et l'aimant, avait dû, malgré ses résistances premières et une sorte d'effroi, obéir aux appels de la grâce et était venue se cacher pour jamais derrière les grilles du Carmel qu'elle édifia pendant de longues années sous le nom d'Anne du Saint-Sacrement. Désireuse de voir se fonder un Carmel à Amiens au centre de cette contrée

si chrétienne, Mlle de Viole fournit en grande partie les fonds nécessaires et la mère Isabelle des Anges, une des sœurs espagnoles toute pleine de l'esprit de sainte Thérèse, fut chargée d'établir la communauté et d'en être la première prieure. De nouveau Mme Acarie, dont l'avis avait décidé de l'entreprise, dut se rendre au lieu où elle devait être tentée, avec M. du Val et M. Gallemant qui ne pouvaient se lasser durant la route de causer avec elle sur tous les sujets, les plus simples comme les plus élevés, tant étaient grandes la justesse, la force et la netteté de son esprit.

Arrivée à Amiens, elle examina avec soin les bâtiments et surprit l'architecte par ses observations si pleines de sens qu'on les aurait cru venir d'un homme du métier. Puis plusieurs personnes de la ville ayant témoigné le désir d'entrer dans la nouvelle congrégation comme novices, on les soumit à son jugement et suivant M. du Val, son premier historien, elle décida de leur vocation avec une perspicacité et une sûreté de vue que l'avenir justifia pleinement. Mme Acarie eut encore une part à la fondation de Tours en 1608 ainsi qu'à celle de Rouen en 1609, qui offrit plus de difficultés dont cependant elle triompha avec sa résolution et son adresse accoutumée.

Aux autres fondations qui se firent encore de son vivant et qui furent très nombreuses, puisqu'à sa mort en 1618 l'ordre malgré son austérité comptait déjà, quatorze ans seulement après son introduction en France, vingt-sept maisons, elle ne prit point de part directe, se bornant à donner des conseils lorsqu'on les lui demandait soit sur les fondations elles-mêmes, soit sur les sujets qui lui semblaient propres à les commencer. Elle était toujours d'avis de choisir pour les débuts d'une fondation les meilleures religieuses et les plus vertueuses. A ce propos elle disait ces remarquables paroles, remplies d'une bien profonde vérité non seulement pour les ordres religieux mais pour toutes les institutions humaines : « Notre¹ nature, répétait-elle, tend d'elle-même au relâchement; il n'y aura jamais plus de vertu dans une maison qu'on n'y aura vu au moment de sa fondation. Il ne faut donc pas que la vertu primitive soit une vertu commune; autrement, les fondements de l'édifice n'étant pas très solides, ce qu'on élèverait sur eux s'écroulerait bientôt. »

C'est ainsi que sans sortir de son intérieur et en continuant à tenir sa place dans le monde, tant que la volonté divine l'y maintenait,

1. Boucher, p. 354.

Mme Acarie continuait aussi à travailler à l'affermissement et au développement de l'ordre qu'elle avait amené et fondé en France. Elle fit plus encore, avant de se donner elle-même elle lui donna ses filles ou plutôt elle les lui laissa prendre. En effet, l'entrée successive des demoiselles Acarie au Carmel est un des épisodes les plus touchants et aussi les plus caractéristiques de la vie si caractéristique en elle-même que nous nous hasardons à raconter, tant la foi, l'amour de Dieu s'y mêlent dans le plus parfait accord, avec le bon sens, l'affection vraie et le respect de la liberté individuelle que bien loin d'anéantir ils savent seuls vraiment conserver et au besoin développer.

Mme Acarie avait trois filles, ainsi qu'on l'a déjà dit, et elle les avait élevées avec un soin extrême et l'intelligence la plus éclairée. Après les avoir formées à la piété dès leur enfance, leur avoir donné toute l'instruction que les mœurs du temps réclamaient, et cette instruction était loin d'être aussi incomplète qu'on le répète trop souvent sans aucune preuve, leur avoir même donné comme on dirait aujourd'hui les talents d'agrément et l'usage du monde nécessaire pour y faire honorable figure, Mme Acarie les laissa absolument libres de choisir leur état dans la vie. Éprise elle-même de l'idéal de la vie religieuse qu'il ne de-

vait lui être permis d'atteindre que peu de temps avant de mourir, elle n'y poussait pas ses filles, loin de là et la grandeur même de l'idée qu'elle se faisait de la vocation religieuse l'empêchait d'avoir seulement la pensée de substituer sa volonté propre ou son penchant personnel à ce qui ne peut ni doit être qu'une réponse à l'appel divin. L'idée de faire entrer quelqu'un de force, ou même par persuasion dans un état aussi relevé lui faisait horreur et elle l'exprima un jour avec une vivacité presque éloquente. « Si je n'avais qu'un enfant et que je fusse la reine de tout l'univers, qu'il en dût être l'unique héritier et que Dieu l'appelât en religion, je ne voudrais en aucune manière l'en empêcher : mais si j'en avais cent et que je n'eusse rien pour les pourvoir, je n'en voudrais pas mettre un en religion par moi-même, parce qu'il faut que la vocation soit purement de Dieu. L'état de religion est chose si élevée que tout le monde ensemble n'est pas capable de faire un bon religieux si Dieu n'y met la main : et il vaut mieux être séculier par disposition divine que religieux par institution humaine. »

Ces idées, universellement mises en pratique aujourd'hui, étaient loin d'être courantes autre-

fois, et l'on ne se faisait guère scrupule de destiner ses enfants à l'Église ou au cloître sans demander leur avis et au grand détriment de tous. Les exemples illustres datant de cette époque-là même, celui de l'abbé de Gondi qui devint le fameux cardinal de Retz entre autres, ne font pas défaut. Mais Mme Acarie non seulement ne les imitait pas, mais les blâmait ouvertement. Aussi laissa-t-elle ses enfants entièrement libres du choix de leur avenir. Mais ce n'était pas impunément qu'elle leur avait donné l'exemple d'une vertu qui allait jusqu'à la sainteté et leur avait appris à aimer Dieu comme leur souverain et unique Seigneur : exemple et enseignement portèrent leurs fruits.

Sa seconde fille, qui s'appelait Marguerite, fut la première à répondre à l'appel de Dieu. C'était une personne d'un caractère droit et simple, mais pleine de générosité et de franchise. Spirituelle et gaie, elle avait dès son enfance donné les marques de la plus vive piété et charmé le cœur de sa mère par son ardeur pour la perfection. Saint François de Sales en avait aussi conçu une grande idée pendant ses séjours à Paris où il fréquentait souvent la maison de la rue des Juifs et il resta en correspondance avec elle pendant toute sa vie.

Aussi lorsqu'à la fin de 1605 « la damoiselle »

Marguerite Acarie demanda avec instance à entrer au noviciat du grand couvent, sa demande ne surprit-elle pas et n'eut-elle pas de peine à la voir agréer par ses parents. Elle y fut reçue le 18 septembre de cette même année. Le nom de Marguerite du Saint-Sacrement, qu'elle porta désormais pendant plus de cinquante ans, devint une des gloires du Carmel en France au xvii^e siècle, tant elle sut derrière les grilles du cloître le rendre célèbre malgré elle par ses vertus éclatantes et une sainteté héroïque. Elle y joignait des qualités d'esprit supérieures qui lui donnèrent une grande influence non seulement dans son ordre mais même au dehors. Les mémoires du temps, où son nom revient souvent, en font foi. Si la place ne nous faisait défaut, il serait intéressant de le constater : disons seulement que sous la bure du Carmel, la mère Marguerite du Saint-Sacrement garda ce naturel et cette franchise qui la distinguaient dans le monde et qui donnent tant de charme à la vertu. Sa mère lui ayant un jour demandé ce qu'elle devait faire pour son avancement spirituel, la mère Marguerite lui répondit avec une liberté qui était sûre d'être comprise : « Vous¹ devez vous bien mortifier, car il peut s'être glissé de la volonté

1. Boucher, p. 329.

propre dans vos actions quelque bonnes qu'elles aient été; et c'est cette volonté propre qu'il faut faire mourir en vous. » Et comme on lui reprochait cette liberté vis-à-vis de sa mère. « Pourquoi s'adresse-t-elle à moi, répliqua-t-elle vivement, puisqu'elle sait bien que je ne suis qu'une étourdie? Je dis ce que je pense. »

Jusqu'à la fin de sa vie cette vraie fille de Mme Acarie garda cette franchise et cette simplicité, qui viennent du complet oubli de soi-même, et les plus grands personnages ne pouvaient l'en faire départir. La reine Anne d'Autriche vint plus tard fort souvent au grand couvent et sa venue, la suite nombreuse qu'elle amenait avec elle, tout cela n'était pas sans causer un certain trouble dans le monastère. S'étant plainte une fois à la mère Marguerite qu'elle estimait beaucoup, de ce qu'elle se cachait derrière ses compagnes et ne disait rien, la reine reçut cette réponse qui dut la surprendre un peu : « Madame¹, si j'osais je ferais une représentation à Votre Majesté. Elle nous fait sans doute plus d'honneur que nous ne méritons, lorsqu'elle prend la peine de nous visiter; mais si elle connaissait l'impression que fait sur notre esprit l'éclat qui accompagne sa présence et le temps qui nous est nécessaire pour

1. Boucher, p. 331.

revenir de cette impression, je pense qu'elle aurait la bonté de nous laisser dans notre solitude. »

La reine, peut-être un peu étonnée, comprit vite le motif qui avait dicté ces paroles, se le tint pour dit et vint moins souvent. « Je ne ferais pas plaisir à la mère Marguerite si je la voyais souvent parce que c'est une sainte », disait-elle à ce propos. Et de son côté celle-ci, se sentant comprise, se borna à dire au premier aumônier de la reine : « Notre monastère a plus d'obligation à Sa Majesté pour ses absences, que si elle lui donnait quarante mille livres de rente. » On comprend après ces quelques indications que la marquise de Meignelay, la tante du cardinal de Retz, ait pu dire un jour en parlant de cette fille de Mme Acarie : « Mme Acarie¹ était sainte, mais sa fille la mère Marguerite l'est bien davantage. »

La troisième fille de Mme Acarie, Geneviève suivit de près sa sœur. Elle avait d'abord voulu entrer dans l'ordre de Saint-Bernard, et fidèles à leur résolution de ne jamais influencer sur la liberté de leurs enfants, ses parents n'avaient fait aucune opposition à ce désir. Ils avaient même déjà fait des démarches pour l'y faire admettre, lorsque la jeune fille revint elle-même sur sa décision première : attirée par la vie de recueillement et

1. Boucher, p. 328.

de solitude menée par les Carmélites, elle sollicita la permission d'imiter sa sœur et d'entrer aussi au Carmel. Le 27 juin 1607, elle y reçut l'habit sous le nom de Geneviève de Saint-Bernard et donna pendant trente-sept ans l'exemple de toutes les vertus religieuses dans le cloître.

La fille aînée de Mme Acarie, nommée Marie, fut la dernière à se décider et la seule qui hésita entre le monde et la vie religieuse. A l'âge de dix ans, étant au couvent de Longchamps, elle avait eu le désir de se faire religieuse. Mais sa mère loin de la pousser dans cette voie, trouvant qu'à cet âge on ne pouvait faire un choix raisonnable, s'y était refusée et l'avait même retirée du couvent et fait rentrer dans la maison paternelle où ces velléités n'avaient pas tardé à se dissiper.

Jolie, gaie, pleine de vivacité et d'entrain, Marie Acarie aimait le monde et la parure : tout semblait devoir l'attirer au mariage. Loin de la contraindre, bien qu'un peu inquiète de la frivolité des goûts de sa fille, qui semblait plus séduite par les plaisirs de la vie mondaine que par les devoirs de la vie conjugale, Mme Acarie parlait elle-même à sa fille des partis convenables qui s'offraient, elle se préparait à la doter suivant sa situation, elle priait même les religieux et les prêtres qui fréquentaient sa maison

de ne pas l'exhorter à entrer dans l'état religieux, tant elle était soucieuse de respecter sa liberté. Un jeune homme pourvu d'une belle charge à Paris, ce qui alors comme aujourd'hui sous d'autres noms, aidait fort à se marier, fut même au moment d'être agréé par M. Acarie. Mais cette proposition, qui eût dû décider la jeune fille, fut au contraire ce qui lui ouvrit les yeux sur sa véritable vocation et la dégoûta du monde. Au lieu d'accepter l'établissement honorable qu'on lui proposait, elle le refusa net : puis après des hésitations qui témoignaient de sa sincérité et de la liberté entière qu'on lui laissait, elle suivit l'exemple de ses deux sœurs et alla chercher derrière les grilles du Carmel la paix et la joie à laquelle elle aspirait et que le monde ne lui offrait pas. Le 25 mars 1608 la fille aînée de Mme Acarie, celle que l'évêque de Genève appelait « sa partiale fille » prenait l'habit au grand couvent des Carmélites et y faisait profession l'année suivante avec sa sœur Geneviève.

On comprend que leur ayant ainsi donné ce qu'elle avait de plus cher, Mme Acarie vécut de plus en plus pour ses chères Carmélites. Mais tant qu'elle fut dans le monde, elle ne négligea aucun des devoirs qui l'y retenaient et fut jusqu'au bout fidèle à les accomplir même dans le

plus petit détail. Ses trois fils, qui, s'il faut en croire une lettre de saint François de Sales, « tardèrent un peu plus » que leurs sœurs à suivre les exemples qu'ils recevaient, n'en furent pas moins l'objet de sa plus tendre sollicitude, même lorsqu'ils furent établis dans la vie et hors de tutelle.

L'aîné d'entre eux, après avoir fait ses études au collège de Calvi, puis au collège de Navarre, étudia le droit et sa mère l'envoya auprès de saint François de Sales, qui le garda plusieurs années dans sa maison et le fit travailler sous la direction du président Fabre, son ami, qui jouissait alors d'une grande réputation comme jurisconsulte. Puis il se maria et sa mère lui fit présent « d'un beau lit de velours cramoisi qui servit plus tard à faire un ornement pour la chapelle des Carmélites de Pontoise ». Dans la suite ce même fils eut une charge à la cour et devint maître des eaux et forêts de Champagne.

Le second se fit prêtre et devint vicaire général de Rouen. C'était un grand amateur de livres qui laissa sa nombreuse bibliothèque à la cathédrale de Rouen, « à condition qu'on en donnerait le libre usage au public ». Et ce fut là l'origine de la grande bibliothèque de la cathédrale de cette ville. Enfin le troisième fils de Mme Acarie, entré

d'abord au noviciat des jésuites, en sortit bientôt, se fit soldat et se maria. Sa descendance existait encore en Alsace au commencement du siècle dernier. Ces détails ne semblent pas inutiles, parce qu'ils montrent bien la largeur d'esprit avec laquelle l'éducation des fils de Mme Acarie avait été menée : elle les avait rendus propres à suivre avec honneur les diverses carrières auxquelles leur goût et leur situation les appelaient et à faire honorable figure dans la vie.

Cette largeur d'idées est en effet un des traits remarquables du caractère de Mme Acarie, et on le retrouve partout dans sa vie. Elle avait fondé le Carmel et là était son cœur, mais elle était loin de se laisser absorber et toute œuvre qui intéressait la gloire de Dieu et le secours du prochain était sûre de son appui comme de son concours, et ils étaient toujours efficaces. Car malgré elle et à son insu, sa situation était grande alors : être l'ami de Mme Acarie, ou avoir son approbation c'était une puissante recommandation. Cette simple femme, sans autre crédit que celui de ses vertus et de sa sainteté, était devenue presque une autorité, qui eut sa grande part dans la rénovation religieuse et même sociale dont le début date des premières années du siècle et qui devait avoir un si grand épanouissement.

Lorsqu'Henri IV voulut donner M. de Bérulle comme précepteur au jeune dauphin, qui devait être Louis XIII, il fit prier Mme Acarie par le Père Coton d'user de son influence sur lui pour le décider à accepter la position que M. de Bérulle avait tout d'abord refusée. Mais celle-ci, qui savait que M. de Bérulle était destiné à fonder une congrégation de prêtres sur le modèle de l'oratoire de saint Philippe de Néri, répondit aux instances du Père Coton : « Vous ¹ ne viendrez pas à bout de ce que vous désirez, il est réservé pour autre chose. » Et elle détourna même M. de Bérulle d'accepter le poste délicat qu'on voulait lui confier, poste qu'il n'accepta pas en effet suivant son conseil. Toutefois Mme Acarie ne cessa de l'exhorter au contraire à fonder l'Oratoire et l'on peut dire sans exagération qu'elle fut pour beaucoup dans la résolution définitive de M. de Bérulle. « Il y a ² longtemps, disait-elle au même Père Coton, que je le sollicite (parlant du même Père de Bérulle) pour le persuader d'y vouloir entendre : il n'y veut point consentir, mais il le fera. Aidez-moi à le lui persuader. »

Aussi lorsqu'en 1611, le 11 novembre, M. de Bérulle célébra au Petit Bourbon la messe d'ins-

1. A. du Val, p. 340.

2. A. du Val, p. 340.

tallation de l'Oratoire, Mme Acarie y assiste-elle et reçoit-elle la communion de sa main avec la marquise de Meignelay, qui avait fourni les premiers fonds nécessaires et deux ou trois autres personnes pieuses ayant aidé à l'entreprise. Parmi elles se trouvait, sans nul doute, Vincent de Paul¹, habitant alors auprès de M. de Bérulle et aux débuts de son admirable carrière, mais déjà tout rempli de cet amour de Jésus-Christ dans ses pauvres qui devait lui faire faire de si grandes, de si inimitables choses.

Ce jour-là se trouvèrent réunies devant Dieu ces trois grandes âmes qui, chacune dans sa voie particulière, étaient appelées à exercer une si grande influence sur la renaissance et la réforme de l'Église en France au dix-septième siècle. Mme Acarie qui ranima cette vie intérieure d'amour et de sacrifice, source cachée mais réelle des œuvres extérieures et éclatantes, M. de Bérulle qui en réveillant l'esprit sacerdotal redonna au clergé l'ardeur apostolique sans laquelle il ne fait que languir, enfin le plus grand de tous, ce saint Vincent de Paul qui fit en quelque sorte jaillir au dehors, par ses œuvres immortelles ces flots d'amour et de charité dont le christianisme seul est la source intarissable.

1. Bougaud, *Vie de saint Vincent de Paul*, p. 43.

Quelle assemblée et que l'on aimerait à savoir ce qui se passa dans le cœur de ces trois vrais chrétiens dans le sens absolu du mot pendant cette messe silencieuse du 11 novembre 1611 ! Mais c'est là le secret de Dieu et essayer d'en soulever le voile serait aussi inutile que téméraire.

Si Mme Acarie poussa beaucoup M. de Béruille à fonder l'Oratoire et eut ainsi sa part dans cette grande œuvre, c'est à elle encore en majeure partie que fut due l'introduction à Paris des Ursulines et le rôle qu'elle eut dans cette nouvelle entreprise destinée à réformer l'éducation des jeunes filles et par là à agir sur la société tout entière, mérite aussi d'être signalé. Il fait d'ailleurs connaître le côté pratique et utilitaire, si on me passe le terme, de cet esprit, qui semblerait au premier abord purement mystique et contemplatif.

En 1607, voyant le Carmel de France fondé et se recrutant de lui-même, Mme Acarie jugea qu'il n'y avait plus lieu de maintenir la petite congrégation de Sainte-Geneviève dont le but avait été de former des novices pour les couvents de Carmélites. Mais plusieurs des membres de cette communauté, qui, soit par manque de vocation, soit par défaut de santé, n'avaient pas été admises, témoignaient cependant d'un vif

désir de la vie religieuse et de grandes dispositions pour cet état. Ne voulant pas les faire rentrer dans le monde malgré elles, Mme Acarie eut l'idée de les employer à « l'éducation des filles », comme on disait alors, et d'en former un nouvel ordre uniquement consacré à cette tâche. On se récria d'abord autour d'elle, elle venait de mener à bien une œuvre difficile, était-ce le moment d'en entreprendre une nouvelle? Elle n'avait de plus que quelques sujets, propres peut-être mais non préparées, puis, ni fonds, ni maison, ni fondatrice.

Mais Mme Acarie, sûre de n'agir pas dans un but intéressé et de suivre une inspiration divine et prête du reste à tous les déboires d'amour-propre, tint bon dans son idée et travailla à la mettre à exécution. Un succès inespéré, qui étonna tout le monde et même celle qui l'avait provoqué, répondit à ses efforts. Les obstacles tombèrent l'un après l'autre et comme d'eux-mêmes. La fondatrice, prête à entreprendre l'œuvre, assez riche pour en assurer l'existence dans les débuts, assez généreuse pour y donner non seulement son argent mais sa personne, se trouva dans Mme de Sainte-Beuve, qui avait eu, de son côté et sans entente préalable, la même pensée que Mme Acarie.

C'est une figure très originale et très séduisante qui mériterait d'être peinte avec détail, si la place ne nous manquait, que celle de Madeleine Lhuillier, femme de Claude Le Roux, sieur de Sainte-Beuve, conseiller au Parlement. Son père Jean Lhuillier, maître des Comptes et prévôt des marchands en 1592, avait eu une grande part à l'entrée du roi Henri IV dans Paris en 1594. Restée veuve à 22 ans sans enfants, riche et belle, Mme de Sainte-Beuve, que l'ardeur de ses sentiments religieux avait jetée dans la Ligue contrairement à sa famille, avait traversé ces temps difficiles et agités sans que sa réputation eût même été effleurée.

Spirituelle autant que jolie, elle avait su tenir dans les bornes du respect même les assiduités d'Henri IV, qui ne l'en estimait que plus et qui goûtait fort la vivacité de ses reparties. « Je sais que vous avez toujours été contre moi », lui avait-il dit un jour qu'arrivant inopinément dans une société de ligueurs, où on ne l'attendait pas, il avait entendu Mme de Sainte-Beuve blâmer devant lui la faiblesse du maréchal de Brissac ouvrant les portes de Paris à l'armée royale. « Je sais¹ que vous avez toujours été contre moi. Mais je ne vous en aime pas moins. » Et comme

1. Boucher, p. 357.

preuve de sa sincérité, le roi avait sur l'heure accordé à son ancienne adversaire la grâce de plusieurs ligueurs compromis.

Depuis ce temps, la jeune veuve allait à la cour fort bien traitée de la reine qui appréciait sa vertu et toujours bien reçue du roi, qui aimait à plaisanter avec elle. Un jour sortant d'un sermon où un prédicateur alors célèbre, le Père Gontery, confesseur de Mme de Sainte-Beuve, avait fait de claires allusions aux désordres de la conduite privée du roi, celui-ci mit familièrement la main sur l'épaule de la dame et lui dit avec cette bonne grâce piquante dont il avait le secret : « Sainte-Beuve¹, dis à ton confesseur que je le prie de m'aimer et de m'épargner un peu, et que lorsqu'il aura quelques réprimandes à me faire, il vienne me parler à l'oreille. »

Charitable autant que pieuse, Mme de Sainte-Beuve disait en souriant : « L'argent² ne peut pas plus rester avec moi que la tristesse. » Aussi était-elle universellement connue et aimée dans la ville, où on se connaissait encore et les pauvres comme les riches louaient-ils à l'envi « la Sainte Veuve », comme on l'appelait en jouant

1. *Vie des premières Ursulines de France*, publiées par Charles de Sainte Foix, t. I, p. 123.

2. Houssaye, t. I, p. 234.

sur son nom. Or, Mme de Sainte-Beuve se trouvait être proche parente de Mme Acarie, et c'est à cette « bonne et chère cousine¹ » que celle-ci s'adressa pour réaliser la nouvelle fondation dont elle avait formé le projet. Aux premières paroles, elle trouva toutes les portes ouvertes.

Mme de Sainte-Beuve, dans son zèle pour la religion, avait, elle aussi, de son côté eu la même idée que sa cousine, pris conseil des meilleurs juges sur la matière et reçu l'avis que la plus sûre manière de lutter contre l'hérésie était de former dès l'enfance à l'amour de la vérité et à la pratique du bien les jeunes filles destinées à devenir des mères de famille catholiques. Aussi l'entente ne fut-elle pas longue à s'établir et M. de Marillac appelé par Mme Acarie à donner son avis, qui fut favorable, la chose fut bientôt conclue. Mme de Sainte-Beuve devint fondatrice, les membres de la congrégation de Sainte-Geneviève qui venait de se dissoudre, et que Mme Acarie avait déjà transférées dans un hôtel de la rue Saint-André, servirent de noyau au nouvel ordre, on leur adjoint quelques religieuses Ursulines éprouvées pour les former à leur nouvelle mission, et, à la fin de 1607, un pensionnat tenu par les Ursulines pour « l'édu-

1. A. du Val, p. 219.

cation des filles » était ouvert sous le patronage de Mme Acarie, de Mme de Sainte-Beuve et de M. de Marillac. Ainsi recommandée aux familles, l'œuvre ne tarda pas à devenir florissante et en 1610 il fallut la transférer rue Saint-Jacques dans un plus vaste local et c'est là où elle subsista de longues années.

Mme Acarie s'en occupa dans les débuts avec un zèle tout particulier : elle allait voir les novices qui devaient être chargées de l'éducation des enfants et les exhortait en leur montrant la grandeur et l'utilité de leur mission. « Vos¹ soins contribueront peut-être, disait-elle, à la réforme générale des mœurs. Les enfants sont plus sous la surveillance de leur mère que sous celle de leur père. Les mères ayant reçu de bons principes les transmettront ensuite à leurs enfants, et quand bien même ceux-ci s'en écarteraient, ils y reviendront tôt ou tard ; parce que les premières impressions qu'on a reçues ne s'effacent pas complètement. » Ces idées, qui ont l'air entièrement moderne, ont été souvent reproduites presque dans les mêmes termes. Il est curieux de les voir ainsi exprimées avec cette netteté dès 1610 ; elles étaient aussi vraies alors qu'elles le sont aujourd'hui et si on les poursuit de nos jours

1. Boucher, p. 361.

avec tant d'acharnement, c'est que leur application est restée aussi efficace maintenant qu'elle l'a été pendant des siècles.

L'heure approchait cependant où la Providence allait rendre à Mme Acarie la liberté complète de suivre elle-même la voie dans laquelle elle avait dû jusque-là se borner à faire entrer et marcher celles qui n'avaient aucun lien les retenant dans la vie commune. Car, jusqu'à la fin et tant qu'elle dut rester dans le monde, Mme Acarie continua à s'occuper de son ménage, avec la plus vigilante attention et à être une maîtresse de maison accomplie. Si simple qu'elle fût dans ses vêtements, si austère qu'elle fût pour elle-même, elle tenait à ce que tout fût chez elle réglé suivant cette décence, comme elle disait, qui était conforme à sa situation et M. Acarie garda jusqu'à sa mort le genre de vie et le train de maison auquel il était habitué. Mme Acarie avait même « son carrosse », ce qui alors était indispensable à toute personne de qualité, tenant à être considérée.

L'ardente piété de Mme Acarie, la vie mystique si élevée à laquelle elle était appelée depuis tant d'années et dont elle ne parvenait pas toujours à cacher les effets au dehors, les grâces surnaturelles dont elle était favorisée, s'allièrent jusqu'à

la fin chez elle avec ce sens pratique, ce juste discernement des convenances qu'il faut respecter, enfin ce sens commun, qu'on aurait tort de leur croire opposés et qui peuvent au contraire leur servir comme de pierre de touche. La vie de Mme Acarie en est encore un exemple à ajouter à tant d'autres, et c'est là pourquoi nous avons cru utile d'insister et même de revenir sur ce côté remarquable de son caractère qui, s'il nous était permis de nous servir d'un mot plus germanique que français, forme *sa caractéristique*.

En 1613, M. Acarie se trouvant avec sa femme à Ivry dans sa terre près de Paris, tomba malade d'une fièvre qui ne donna d'abord aucune inquiétude autour de lui. Mais le mal ne tarda pas à s'aggraver si fort que l'état du malade devint bientôt désespéré. Il mourut le 17 novembre de cette même année, après de grandes souffrances chrétiennement supportées, dans les sentiments d'une profonde piété, bénissant ses enfants après avoir reçu les derniers sacrements et leur recommandant de respecter leur mère. Puis en présence de tous, il remercia sa femme de l'affection et des soins qu'elle lui avait toujours prodigués et la pria de lui pardonner tout ce qu'elle avait eu à souffrir de sa part. Mme Acarie le soigna elle-même jusqu'au dernier moment avec la plus

vive tendresse et ne cacha pas ses larmes lorsqu'elle perdit un époux que malgré les inégalités de son caractère elle avait toujours tendrement aimé. Mais elle était trop profondément chrétienne pour n'être pas résignée à la volonté de Dieu et la fin si pieuse de son mari lui était la plus douce des consolations. M. Acarie fut enterré à Paris, dans une chapelle de l'église Saint-Gervais, qui appartenait à sa famille.

Cette mort rompait tous les liens qui attachaient encore Mme Acarie au monde. Ses filles l'avaient précédée dans le cloître, ses fils étaient élevés et établis, son père, M. Avrillot, était mort depuis plusieurs années, en 1602, entouré de ses soins, à Ivry, dans cette même maison de campagne où son mari venait de mourir. Rien ne la retenait donc plus et elle était libre de suivre son attrait persistant pour la vie religieuse. Mais le pouvait-elle encore et devait-elle seulement y songer? Elle avait alors quarante-sept ans, ce qui à cette époque, où la vie commençait beaucoup plus tôt, était presque l'entrée de la vieillesse. Sa santé était plus que délabrée; à deux reprises, en 1606 et 1610, elle avait été si gravement malade qu'elle-même s'était crue perdue et se préparait à mourir. Les fractures de la cuisse, plusieurs fois répétées et mal réduites

qu'elle avait subies, lui avaient laissé la jambe dans un si mauvais état qu'elle avait la plus grande peine à marcher sans une canne ou même des béquilles et parfois il lui fallait rester plusieurs jours de suite couchée, immobilisée par la douleur. Joignez à cela qu'elle était demeurée trente et un ans dans l'état du mariage, obligée, par devoir même, de commander autour d'elle et de diriger sa famille et ses serviteurs. Pouvait-elle espérer être assez forte pour supporter les grandes austérités de la vie du Carmel à laquelle elle aspirait depuis longtemps? à son âge, son esprit aurait-il encore la souplesse nécessaire pour se plier à l'observation d'une règle? saurait-il accepter sans murmure l'obéissance et la pauvreté qui en sont comme la base?

Toutes ces questions, qu'une autre aurait pu et même dû se poser et qui auraient arrêté une âme moins généreuse, Mme Acarie ne se les posa seulement pas et elles ne lui vinrent même pas à l'esprit. L'appel de Dieu qu'elle entendait depuis si longtemps sans être libre d'y répondre, sans comprendre même comment elle le pourrait jamais, le moment était venu de le suivre : elle n'eut ni une incertitude sur ce qu'elle devait faire, ni une hésitation à le faire.

Aussitôt après la mort de son mari, Mme Aca-

rie mit ordre à ses affaires, afin que ses fils, qui étaient ses seuls héritiers depuis l'entrée de leurs sœurs au couvent, n'eussent aucune difficulté, puis après un nouvel accès de douleurs à la cuisse qui dans la crainte de devenir tout à fait impotente et incapable lui fut une dernière épreuve, elle se retira sans bruit dans « l'extérieur » du grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, comme pour s'y reposer des fatigues que lui avait imposées la maladie de son mari, en réalité pour pouvoir mettre son dessein à exécution, à l'insu de tous et sans avoir à subir des remontrances qu'elle était en droit de ne plus écouter. Son nid était vide, comme la colombe de l'Écriture elle allait se réfugier dans le creux du rocher, près de Celui qu'elle aimait d'un amour si ardent que toutes les grandes eaux de la vie et ses mille vicissitudes n'avaient pu ni l'éteindre, ni même l'affaiblir.

Une fois retirée au couvent de la rue Saint-Jacques dans un des logements extérieurs, Mme Acarie dont le parti était pris depuis longtemps et qui n'avait plus besoin de l'examiner, demanda trois choses à M. de Bérulle et à M. du Val, les deux supérieurs des Carmélites qui se trouvaient alors à Paris¹ : « la première de

1. A. du Val, p. 232.

lui faire *la grâce* de l'admettre dans l'ordre; la seconde, que ce fût en qualité de *sœur converse*; la troisième qu'on la mît au *plus pauvre monastère*. Elle fit, ajoute du Val, cette supplication avec autant d'humilité et de soumission qu'une simple fille qu'on n'eût aucunement connue et qui n'eût été pour rien à l'ordre. » Admirable exemple d'humilité et de simplicité qui n'a pas besoin d'être commenté, tant il est à lui seul d'une touchante éloquence.

La réponse ne pouvait être douteuse, et comme Mme Acarie le disait elle-même, on lui accorda « la grâce » d'être Carmélite sans ajouter comme elle le faisait « qu'elle ne le méritait pas ». Mais l'accomplissement de son autre désir, celui d'être sœur converse, c'est-à-dire employée aux travaux matériels et subordonnée aux sœurs de chœur qui seules s'appellent les mères, souffrit quelque difficulté. M. du Val trouvait, non sans quelque apparence de raison, que son état de santé, ses infirmités constantes, ne lui permettraient pas de remplir cet ordre de fonctions et qu'elle serait du reste plus utile au Carmel comme sœur de chœur. « Dieu¹ m'oblige de n'être que sœur converse, repartit Mme Acarie, et jusque dans mes plus grandes maladies, cette obligation me

1. Boucher, p. 373.

reste imprimée dans l'esprit. » Et comme M. du Val ne se rendait pas : « Mon Père¹, dit vivement Mme Acarie, si vous autres ne voulez me l'octroyer, je m'en irai plutôt à l'extrémité du monde la rechercher. »

Frappé de son accent, M. du Val en conféra avec M. de Bérulle qui connaissait le vœu fait après une révélation intérieure par Mme Acarie, en 1602, dans l'église de Saint-Nicolas du Port près de Nancy, de ne jamais être que sœur converse. Aussi fut-il d'avis de ne pas insister sur ce point et de déférer au désir de celle qui, en l'exprimant, ne cédait qu'à l'inspiration divine et à aucun scrupule d'humilité mal entendue, ce qui fut décidé. Une fois la question tranchée, on choisit Amiens comme lieu de sa profession et de sa résidence. Tout en étant à portée de Paris, cette ville en était cependant assez éloignée pour mettre la nouvelle religieuse à l'abri du grand nombre de visites que lui attiraient et sa réputation de sainteté et celle de « discernement des esprits » qui la faisait consulter de tous côtés. De plus, M. Acarie avait contribué de ses deniers à la fondation du monastère d'Amiens.

Pénétrée de joie et de reconnaissance comme si elle n'eût eu aucun titre à voir sa demande

1. A. du Val, p. 233.

agréée et qu'elle n'en eût en aucune façon été digne, Mme Acarie se hâta de faire ses derniers préparatifs et d'aller gagner le plus vite possible le couvent d'Amiens, appelé le monastère de Saint-Jean-Baptiste. Auparavant toutefois, elle tint à rendre une dernière visite au couvent de Longchamps, où elle avait été élevée et dont elle n'avait jamais perdu le souvenir. « C'est ici¹, dit-elle, que j'ai conçu le désir d'entrer dans le cloître : je vais donc le satisfaire et être en religion la servante des servantes de Dieu. »

Le 12 février 1614, Mme Acarie quitta Paris en litière, escortée par son ancien et fidèle serviteur Edmond de Messa, devenu confrère de l'oratoire. L'état de sa jambe lui imposait ce mode de transport, que sans cela elle eût jugé trop commode. Toute absorbée dans la prière et l'action de grâces, elle n'avait qu'une idée, celle de son indignité et de son peu de vertu. A Pontoise, elle s'arrêta dans la maison des Carmélites de cette ville dont elle connaissait presque toutes les religieuses qu'elle avait vues et formées durant leur noviciat. Mais lorsque celles-ci voulurent la consulter sur l'état de leur âme, elle s'y refusa absolument, se couvrant de « ce² qu'elle n'avait

1. Boucher, p. 374.

2. Boucher, p. 375.

pas obtenu des supérieurs la permission de le faire et que, d'ailleurs, il ne lui convenait pas d'enseigner aux autres les choses qu'elle allait commencer à apprendre ». Arrivée à Amiens seulement le 16 février, Mme Acarie fut reçue avec joie par toute la communauté des Carmélites qui vint la recevoir à la porte conventuelle; elle de son côté, toute en larmes, se jeta aux pieds de la prieure en lui disant : « Je viens¹, ma mère, comme pauvre vous demander miséricorde et me jeter entre les bras de la religion. » Puis elle demanda la permission d'aller aider les sœurs converses dans leur travail à la cuisine. Une fois là, elle travailla avec tant de zèle à ces fonctions si nouvelles pourtant pour elle, qu'elle fatigua beaucoup sa jambe malade, et qu'elle ne put plus désormais marcher qu'avec une canne ou une béquille, voire même qu'elle était obligée de s'asseoir pour faire le plus petit travail. Mais sa joie était complète; elle était désormais une petite servante dans la maison du Seigneur.

Le 7 avril suivant, Mme Acarie reçut l'habit des mains de M. du Val : elle avait d'abord désiré attendre un an comme l'on fait d'ordinaire pour les sœurs converses. Mais son mauvais état de santé et sa vertu si éprouvée décidèrent ses supé-

1. Boucher, p. 378.

rieurs à ne pas attendre même trois mois comme il est d'usage pour les sœurs de chœur. La foi et la piété de la nouvelle religieuse, qui fut toute abîmée en Dieu pendant la cérémonie, firent l'admiration de tous et l'impression s'en conserva longtemps dans le couvent d'Amiens.

Lorsqu'à la fin des questions qui sont posées à la postulante, l'officiant lui demanda si c'était « par pur amour de Dieu » qu'elle venait en religion, on ne l'entendit pas répondre. Quand après la cérémonie on s'informa de la cause de son silence, elle fit, suivant du Val, cette réponse digne, ce nous semble, d'être rapportée ici. « Ces¹ mots : « est-ce pour le pur amour de Dieu ? » m'ont tellement étonnée que je n'ai su que répondre. Je n'avais garde de dire que je venais à la religion par un pur amour de Dieu. Que savons-nous, ce qu'est le pur amour et quelle étendue il a ? Notre nature est pleine de si secrètes recherches, que nous pensons souvent qu'il n'y a que Dieu qui nous meut à quelque chose, tandis que c'est la nature qui nous y pousse. Que sais-je si jamais j'ai fait une seule action avec cette pureté ? »

Quand on a vu ce qu'avait été la vie de celle qui parlait avec tant d'humilité, au moment de

1. A. du Val, p. 242.

se faire à près de cinquante ans sœur converse dans l'ordre le plus austère, on ne peut qu'admirer la puissance de la grâce divine et se taire devant ses effets.

Mme Acarie prit en franchissant la grille du Carmel le nom de sœur Marie de l'Incarnation, sous lequel elle est restée connue dans son ordre et a été béatifiée. C'est donc Mme Acarie que nous voulons désigner lorsque nous nous servirons de ce nom, sans cependant renoncer complètement à employer celui qu'elle avait porté jusque-là. Elle vécut quatre ans dans son nouvel état et, comme dans le monde, elle continua à donner les plus grands exemples et à édifier tous ceux qui l'approchaient. Nous serons brefs sur cette partie de sa vie, qui suivant ses vœux a été cachée à l'ombre du cloître et qui par sa nature même échappe au plus grand nombre. Vouloir la raconter dans le détail ce serait essayer de trahir ce que, suivant l'Écriture, on a appelé si poétiquement le secret de la fille du roi et pareille témérité n'est pas toujours couronnée de succès. Nous croyons cependant utile et permis d'ajouter encore quelques traits à l'esquisse que nous avons tenté de faire, traits qui ont été soigneusement conservés dans les Annales des Carmélites et qui achèveront de donner à la fonda-

trice du Carmel en France sa véritable et complète physionomie.

Aussi humble, aussi soumise que la dernière des sœurs converses, il semblait que la sœur Marie de l'Incarnation ne cherchât qu'à faire oublier ce qu'elle avait été dans le monde et ce qu'elle avait fait pour le Carmel dont elle s'estimait indigne d'être la dernière des filles. Le travail des mains, auquel pourtant, quand il ne s'agissait pas des travaux à l'aiguille, elle avait toujours été étrangère, faisait sa joie et elle ne quittait la cuisine que quand il n'y avait plus rien à y faire ou que ses forces physiques trahissant son ardeur l'obligeaient à prendre du repos. Elle se dédommageait alors par le travail à l'aiguille et travaillait pour la sacristie. L'on conserva longtemps dans l'ordre les ornements qu'elle avait brodés et confectionnés de sa main. Comme un jour on voulait l'empêcher de laver les assiettes après le repas pour qu'elle ne se fatiguât pas : « Au contraire¹, répondit-elle, si j'étais malade ce travail me guérirait. J'y éprouve une vraie satisfaction et Dieu m'y fait plus de grâce, qu'à l'oraison et à l'office divin. » Lorsque son peu de force l'obligeait au repos et à laisser faire

1. Boucher, p. 382.

ses compagnes : « Oh¹, disait-elle, que Dieu punit bien les orgueilleux ! hélas je suis entrée en religion avec la présomptueuse idée que, si je n'étais pas infirme, je pourrais faire seule tout l'ouvrage de la maison ; et je n'aurais jamais cru n'être sœur converse qu'en peinture. Que je suis honteuse qu'il faille qu'on me serve, tandis que je devrais servir les autres ! Si je l'eusse prévu, je n'aurais jamais embrassé cet état, mais mon orgueil m'a empêché de sentir ma faiblesse. » Cette touchante humilité, qui ne fit que s'accroître en la sœur Marie de l'Incarnation, fut mise cependant à une épreuve assez critique où plus d'une autre aurait pu succomber.

La fille aînée de Mme Acarie était, comme nous l'avons dit, religieuse de chœur au couvent d'Amiens et par cela seul se trouvait au-dessus de sa mère. Elle y fut même nommée sous-prieure, ce qui lui donna une autorité directe sur sa mère ; situation singulièrement délicate en toute autre circonstance, mais qui fit seulement ressortir l'humilité et la soumission de Mme Acarie, toute joyeuse et trouvant tout simple d'obéir à sa fille et de voir en elle sa supérieure religieuse. La mère Marie de Jésus, tel était le nom de religion de la fille aînée de Mme Acarie, dut avoir plus de

1. Boucher, p. 382.

peine à exercer l'autorité que sa mère à s'y soumettre ; mais entre de pareilles âmes, il ne pouvait y avoir ni malentendus ni froissements, et comme un jour, en récréation, la mère Marie de Jésus se félicitait devant sa mère d'avoir été formée à la vertu par ses leçons et ses exemples, celle-ci lui répondit : « Je vous ai fait bien du mal parce que j'étais bien mauvaise. »

La soumission de la nouvelle Carmélite envers ses supérieurs n'était pas moindre en effet que son humilité. Elle pratiquait l'obéissance religieuse dans toute son étendue et avec une simplicité d'enfant. Elle obéissait aux moindres ordres avec toute la promptitude et l'exactitude qui lui était possible. A la voir ainsi soumise et n'ayant jamais un mot de plainte à la bouche, nul n'eût cru que c'était là la célèbre Mme Aca-rie connue par sa piété et ses extases, qui avait été un personnage à Paris et tenu une maison où les plus grands seigneurs et les plus grandes dames se tenaient pour honorés d'être admis. Nul ne l'eût davantage deviné à voir son amour de la pauvreté et son soin scrupuleux de se refuser tout ce qu'il lui était possible de ne pas accorder à son âge et à ses infirmités. Il fallait que ses supérieurs intervinssent pour la modérer. Elle appelait la pauvreté, la grande richesse des

cloîtres ; et elle ajoutait : « L'opulence ferait aux Carmélites le même tort qu'elle a fait à d'autres ordres religieux dont elle a refroidi la ferveur primitive. » Une sœur voulant un jour lui faire prendre des chaussures neuves au lieu des vieilles qu'elle raccommodait elle-même : « Quoi¹, ma sœur, dit-elle vivement, vous me conseillez de manquer à la pauvreté ! Ah ! combien de pauvres serviraient Dieu mieux que je ne le sers s'ils étaient aussi bien chaussés que je le suis. »

« Je suis venue ici, disait-elle encore, pour être la dernière et la plus pauvre comme je suis la plus imparfaite et la plus inutile. »

Nous pourrions d'après ses biographes ajouter bien d'autres traits à ceux que nous venons de rapporter. Ceux-ci suffisent, ce nous semble, pour peindre l'humble sœur converse qu'était devenue Mme Acarie. Mais elle cherchait en vain à se cacher et à se faire oublier. Le renom des vertus de la sœur Marie de l'Incarnation se répandait au loin et traversait les murs du couvent. Comme on avait parlé autrefois de la dévote Mme Acarie, on parlait maintenant des vertus, des extases, de la sublime oraison et de l'amour de Dieu de la sainte Carmélite.

L'année même de sa vêtue, la duchesse de

1. Boucher, p. 387.

Longueville, belle-sœur de celle qui avait tant contribué à la fondation du Carmel, Catherine de Gonzague Clèves, vint tout exprès à Amiens pour solliciter ses prières pour son fils le duc de Longueville, celui qui eut pour femme la sœur du grand Condé. Ce jeune prince s'était, en effet, donné un effort dans l'épaule en jouant à la paume; à la suite de quoi cette épaule était devenue beaucoup plus haute et plus élevée que l'autre. Désolée, sa mère, qui avait connu Mme Acarie à Paris et avait une grande confiance en l'efficacité de ses prières, l'emmène à Amiens et vient en toute simplicité réclamer l'intercession de la mère Marie de l'Incarnation pour la guérison de son fils. A la fois émue par cette marque de confiance et confuse de voir qu'on avait recours à une si pauvre créature, la sœur Marie va se mettre en prière devant le Saint-Sacrement et supplie Dieu de récompenser la foi de ceux qui demandent son secours et elle le demande comme seuls les saints savent le faire. Le lendemain la difformité du jeune duc était disparue. En reconnaissance, le duc et sa mère fondèrent en 1616 le couvent des Carmélites de la rue Chapon, et le dotèrent à la condition que les religieuses récitassent deux fois le jour le psaume *Laudate Dominum omnes gentes*, en action de

grâces de ce bienfait obtenu miraculeusement par la sœur Marie de l'Incarnation. En 1630, le duc de Longueville témoigna lui-même du fait devant les commissaires apostoliques.

Le moment de faire sa profession, c'est-à-dire de faire ses vœux approchait, mais la sœur Marie de l'Incarnation se trouvait si indigne de les prononcer, et l'état de sa santé devenant chaque jour plus mauvais, elle se jugeait si fort un fardeau pour la communauté, qu'elle n'osait presque se résoudre à la profession. « Une religieuse, disait-elle, doit être humble et obéissante, je n'ai pas ces vertus.... Je demanderai aux supérieurs et aux religieuses, disait-elle encore, de me souffrir par compassion dans un coin du couvent : car il n'est pas raisonnable qu'une servante aussi inutile que je le suis, tienne ici la place d'une personne qui servirait Dieu avec ferveur. » Les supérieurs la rassurèrent et lui conseillèrent de passer outre à ces inquiétudes dont Dieu la délivra quelques jours avant sa profession.

Bien qu'elle fût alors malade et au lit d'une fièvre qui ne la quittait pas, la sœur Marie de l'Incarnation prononça le 8 avril 1615 ses vœux solennels entre les mains de M. de Bérulle et de la mère Isabelle des Anges. Comme elle ne pouvait se lever, on porta son lit dans une pièce de

l'infirmierie, qui ouvrait sur la chapelle et c'est là qu'après avoir communiqué, elle proféra les vœux qui lui permettaient de consacrer uniquement à Dieu les courts restes d'une vie qui avait tout entière et uniquement été consacrée à l'accomplissement de sa volonté. Pendant tout le cours de cette journée, la nouvelle Carmélite ne pouvait se lasser de remercier Dieu et elle répétait constamment tantôt à haute voix, tantôt à voix basse, les paroles du psaume : *In æternum cantabo misericordias Domini. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.*

Pendant les jours de souffrance qui suivirent, la malade ne cessa de donner des marques de son ardente piété et de sa résignation et elle reçut de nouveau les faveurs spirituelles dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises et que son humilité lui faisait toujours cacher de son mieux. « Ah ! mon Dieu, s'écriait-elle, vous donnez tant qu'il n'y a pas moyen de cacher vos dons ; cachez-les donc vous-même. » Ses ravissements et ses extases faisaient l'étonnement et l'admiration de ses compagnes, qui lorsqu'elle fut remise de cette maladie, qu'on avait crue un moment mortelle, voulurent la nommer prieure. Le 11 mai 1616 devait avoir lieu l'élection d'une nouvelle prieure, la religieuse qui était revêtue de cette

charge ayant achevé les six années de durée que la règle lui assigne. A l'unanimité, sans qu'elle eût été désignée par les supérieurs, la sœur Marie de l'Incarnation fut choisie comme prieure par le vote secret de ses compagnes. Lorsqu'on le rapporta à la sœur Marie de l'Incarnation, « elle en fut, dit du Val¹, toute honteuse et répondit par mépris de soi-même : « Ce serait une belle prieure. » La qualité de sœur converse ne rendait pas du reste ce choix conforme à la règle, et elle ne l'eût jamais accepté. Le supérieur M. du Val, qui était présent à l'élection, ne ratifia pas en effet l'élection, comme étant contraire à la règle et Mme Acarie put continuer à laver les écuelles comme « une pauvre servante de cuisine ».

A cette même élection, la fille de Mme Acarie fut, comme nous l'avons dit, choisie comme sous-prieure et ce choix donna lieu à une scène touchante. Lorsqu'à son tour la sœur Marie de l'Incarnation passa devant la nouvelle sous-prieure pour l'assurer de son respect et de sa soumission, elle se jeta à genoux aux pieds de celle qui était sa propre fille et l'appela « ma mère » sans un instant d'hésitation ; à cette vue la mère Marie de Jésus, comme on appelait la fille de Mme Acarie

1. A. du Val, p. 269.

au Carmel, toute confuse ne put retenir ses larmes et tous les témoins furent profondément émus. M. du Val qui assistait à cette scène comme supérieur des Carmélites, la laissa durer quelques instants, afin qu'elle servît d'exemple à tout l'ordre et lorsqu'il fit relever la sœur Marie de l'Incarnation, elle semblait n'avoir fait que la chose la plus naturelle du monde. Depuis lors, elle n'appelait plus sa fille que « ma mère » en public, mais lorsqu'elles étaient seules ensemble, la nature reprenait ses droits et elle lui redonnait ce nom de fille qu'il lui était si doux de prononcer comme à celle-ci d'entendre.

A la fin de cette même année 1616, la sœur Marie de l'Incarnation, d'après l'ordre de ses supérieurs, quitta le monastère d'Amiens pour se rendre à celui de Pontoise où elle devait finir ses jours. On voulait la rapprocher de Paris à cause du mauvais état de sa santé, parce qu'elle était là plus à portée de recevoir les secours nécessaires; puis on comptait aussi qu'elle aiderait puissamment par ses conseils et par ses nombreuses relations à tirer la maison de Pontoise des embarras où son extrême pauvreté l'avait jetée. Le carrosse de M. de Marillac et ses domestiques vinrent prendre la sœur Marie de l'Incarnation et la menèrent jusqu'à Pontoise. Le voyage

fut facile, M. de Marillac ayant lui-même pris tous les soins nécessaires pour le rendre moins pénible. A peine arrivée le 7 décembre 1616, la sœur Marie voulut de nouveau se rendre à la cuisine pour aider les sœurs converses. Mais cette fois on réussit à l'en empêcher.

A Pontoise, la sœur Marie de l'Incarnation ne put pas se cacher autant qu'elle l'avait fait à Amiens. M. du Val avait recommandé de ne rien faire sans son avis « car elle¹ voyait les affaires, dit-il, par une lumière toute différente et bien plus assurée que beaucoup d'autres personnes même avancées en la vie spirituelle ». Comme on l'avait prévu, Mme Acarie tira d'affaires la maison de Pontoise, qui était fort pauvre et endettée. Elle remit les bâtiments en état, acheva de faire construire ceux qui manquaient et malgré les inquiétudes de ses compagnes qui craignaient de ne pouvoir payer ces travaux, tout fut payé. Deux ans après sa mort le couvent ne devait plus un sou et avait de quoi vivre. Elle ne s'occupait pas seulement du temporel du couvent, comme on disait, mais aussi du spirituel. Malgré sa répugnance, il lui fallait bien obéir au désir de celles qui l'entouraient et leur communiquer le fruit de son expérience et elle le faisait avec cette sagesse

1. A. du Val, p. 278.

pratique et ce bon sens élevé qui étaient tant admirés, lorsqu'elle était encore dans le monde. On venait même la consulter du dehors, ce qui la rendait toute honteuse et, si on l'avait crue, lui ôtait toute capacité de rien dire de bon. Mais quoi qu'elle en eût, elle ne pouvait éviter de répondre, lorsqu'on venait lui demander avis et elle le faisait toujours avec une prudence et un discernement surprenant. Les gens du plus haut rang prenaient ainsi la route de Pontoise pour avoir l'avis d'une humble sœur converse. Le duc de Nevers, Charles Gonzague Clèves, qui mourut duc régnant de Mantoue, vint ainsi un jour demander, après la mort de sa femme, la sœur Marie de l'Incarnation à la grille du parloir du couvent de Pontoise. « C'était¹ pour lui recommander le dessein qu'il avait d'aider la chrétienté par ses armes » et savoir si elle l'approuvait. Toute confuse et déjà très souffrante de la maladie qui devait l'emporter, la pauvre sœur eût bien voulu se dérober à cet entretien avec ce haut et puissant personnage, mais elle se crut obligée par charité d'y accéder et le prince sortit de l'entrevue aussi édifié de la sainteté que charmé de la sûreté d'esprit de celle qu'il était venu consulter.

1. A. du Val, p. 282.

Car et c'est là encore un trait remarquable qu'il est utile de bien mettre en lumière, la fermeté d'intelligence et le bon sens pratique qui s'alliaient en cette grande âme au mysticisme le plus élevé restèrent entiers jusqu'à sa dernière heure. Bien loin d'avoir été brisées, comme on se plaît trop souvent à le redire par la vie religieuse, ces qualités essentielles de sa nature, restèrent intactes et vivantes dans le cloître et sous la règle la plus austère, aussi bien, mieux peut-être qu'elles ne l'auraient été dans le monde. La dernière entrevue qu'elle eut avec M. de Bérulle le prouve avec une incontestable évidence et elle fait trop d'honneur à la sincérité, à l'indépendance et aussi à la candeur de Mme Acarie et de M. de Bérulle, oserons-nous le dire, elle honore trop aussi la sainte liberté que l'Église laisse à ses enfants en tout ce qui est en dehors du domaine de la foi, pour que même dans ce court récit, nous n'y insistions pas quelques instants.

M. de Bérulle, dont l'esprit très pratique par certains côtés était en même temps très mystique et intérieur, M. de Bérulle avait rédigé un écrit contenant l'exposition de quelques dévotions un peu particulières et subtiles qu'il croyait devoir être utiles et consolantes pour les âmes très avancées dans la piété. Cet écrit, destiné à quelques

personnes seulement mais indiscrètement répandu dans le public, lui avait attiré de vives attaques même de la part de ses amis les plus proches et entre autres de celles de M. Gallemant et de M. du Val comme lui supérieurs des Carmélites. MM. du Val et Gallemant, avec qui déjà il avait eu des difficultés à propos des membres de la Sorbonne qui l'avaient quittée pour entrer à l'Oratoire, s'opposaient de tout leur pouvoir à l'introduction dans les couvents du Carmel de ces pratiques, qu'il serait inutile d'exposer ici, alors que M. de Bérulle croyait au contraire qu'elles pouvaient y faire du bien.

Persuadé de l'utilité pour certaines âmes des dévotions qu'il cherchait à répandre, M. de Bérulle mettait à défendre ses idées la ténacité qui est propre à ceux qui se sentent sûrs de n'agir par aucun intérêt personnel et uniquement pour la gloire de Dieu et l'intérêt des âmes. Mme Acarie s'était, elle aussi, nettement prononcée contre l'adoption de ces dévotions, qui n'étaient pas dans la règle des Carmélites et ne convenaient pas à son esprit net, exempt de toute subtilité et voyant vite les conséquences les plus lointaines des choses.

Instruit de cette opposition, M. de Bérulle vint au mois de janvier 1618 au monastère de Pontoise

pour en conférer avec la mère Marie de l'Incarnation. Il eut avec elle un long entretien qui dura plusieurs heures. Ne parvenant pas à convaincre son interlocutrice, M. de Bérulle s'anima et commença à parler avec vivacité des deux autres supérieurs du Carmel, M. du Val et M. Gallemant. Sur quoi la sœur Marie répondit avec cette fermeté humble dont elle ne se départait jamais. « Permettez-moi¹ que je ne parle point contre mes supérieurs : ils sont serviteurs de Dieu, vous l'êtes aussi et moi qui suis-je ? ce qu'ils maintiennent est juste. » M. de Bérulle continua longtemps à parler sans ébranler Mme Acarie.

Une compagne de la sœur, qui la savait très souffrante, voulut rompre l'entretien et entra à plusieurs reprises dans le parloir pour lui proposer de prendre quelques aliments pour se soutenir. Elle fut si touchée de son extrême faiblesse, qu'elle resta dans la pièce pour faire finir l'entretien et elle entendit, ou crut entendre M. de Bérulle dire à Mme Acarie « qu'elle était un petit esprit trompé, qui n'avait fait que du mal en tout ce qu'elle s'était entremise ».

La discussion cessa sur ce propos et M. de Bé-

1. Houssaye, p. 117. D'après les annales manuscrites des Carmélites de Pontoise. — Boucher, p. 430. — *Mémoire des Carmélites*, t. II, p. 633.

rulle quitta le couvent. En sortant du parloir, Mme Acarie était fort émue et répétait à haute voix les reproches qu'elle avait endurés en ajoutant « que tout cela était vrai et qu'elle en convenait ». Elle en fut si vivement pénétrée qu'elle disait quelquefois à la mère prieure : « Ma mère, je suis un esprit trompé. Ah ! mon Dieu je n'ai fait que nuire aux autres. Eh bien, il est vrai je l'avoue. » Et la prieure lui disant : « Ma sœur, vous savez bien le sujet qui a si fort animé cette personne, vous savez le fond de l'affaire. — Ma mère, je dois le croire et, mon Dieu, il est vrai. » Mme Acarie désira voir M. du Val qui ne put venir que quelques jours plus tard, alors qu'elle était déjà très malade et à l'infirmerie. En la quittant après avoir entendu de sa bouche le récit de cette pénible entrevue, récit que Mme Acarie avait terminé par ces mots : « et voilà mon Père ce que je suis », M. du Val dit à la prieure : « Ma sœur, où en sommes-nous ? Eh bien, Dieu veut que la bonne sœur et moi nous endurions, ne faut-il pas souffrir ? ne faut-il pas endurer puisque Dieu le veut ? Mais quelles paroles : quelle violence ! où en sommes-nous ? »

Telle fut, si le récit qui en a conservé le souvenir, rédigé seulement quelques années après, est absolument exact, ce qu'il est difficile d'affir-

mer, cette entrevue entre M. de Bérulle et Mme Acarie demeurée célèbre dans l'histoire religieuse du temps. Suivant nous elle n'a rien qui doive étonner, ni causer quelque trouble, bien au contraire. Si cela ne semble pas trop un paradoxe, elle est presque un encouragement pour les faibles et les imparfaits. Si en effet entre de telles âmes a pu s'élever un dissentiment aussi vif, si même chez un homme, d'une sainteté aussi éminente que, de l'aveu même de ses adversaires, l'était le pieux et docte M. de Bérulle, le naturel peut avoir de ces échappées involontaires, qui sera en droit de dire que la sainteté et la perfection soient inaccessibles ou contre la nature, et qu'elles la brisent ou l'annihilent ? Les imperfections des saints sont souvent aussi efficaces pour porter à les imiter que leurs sublimes vertus, parce qu'elles les montrent hommes comme nous et semblables en tout à leurs frères. S'ils deviennent des saints, c'est qu'ils ont cette bonne volonté qui triomphe des obstacles et sait mettre à profit la grâce de Dieu, laquelle ne fait jamais défaut. Il ne tient qu'aux autres de les imiter et ils ne sont ni des prodiges inconscients ni des phénomènes involontaires qu'on ne puisse que regarder d'en bas, sans prétendre à pouvoir leur ressembler même de loin.

Cette divergence de vue n'altéra en rien, hâtons nous de le dire, les sentiments que M. de Bérulle avait pour Mme Acarie et il fut l'un des plus ardents à exalter la vie admirable et les vertus de celle qui avait guidé ses premiers pas dans la voie du bien. Et de leur côté les filles de Mme Acarie, ainsi que M. du Val, défendirent plus tard avec vivacité M. de Bérulle contre les accusations que tout homme de bien rencontre sur sa route et se portèrent pour ainsi dire garants de son éminente sainteté.

M. de Bérulle en effet ne devait plus revoir Mme Acarie. Le 7 février 1618, elle tomba malade d'un rhume qui se transforma vite en inflammation de poitrine à laquelle d'autres maux vinrent se joindre et mirent bientôt sa vie en danger. Le mal dura plus de deux mois, pendant lesquels la patience et la douceur de la sainte religieuse, en proie à de vives souffrances, à des convulsions parfois d'une extrême violence, ne se démentirent pas un instant. Elle priait, récitait les psaumes où sont contenues les prédictions de la passion du Sauveur et souffrait de son mieux les différentes épreuves qui lui étaient envoyées pour achever de la purifier entièrement. Parfois toute abîmée en Dieu, elle répétait seulement ces mots : « Quelle miséricorde de Dieu sur moi,

quelle miséricorde ! Oh ! quelle misération sur sa pauvre créature¹. » Son recueillement, sa joie et jusqu'à la beauté de son visage après qu'on lui avait apporté la communion, remplissaient d'étonnement et d'admiration ceux qui l'approchaient ; ils en gardèrent toujours le plus vivant souvenir.

Mais jusqu'au bout la simplicité, on pourrait dire la candeur de cette âme toute remplie de la grâce divine restèrent les mêmes. Aucune affectation, aucun mépris voulu de la douleur, lorsque la souffrance devenait trop vive. « Mon Dieu², répétait-elle, ayez pitié de moi ! Faites-moi miséricorde. Je n'en peux plus, mon Seigneur, pouvez pour moi (*sic*). Oh ! que vous savez bien montrer votre grandeur ! vous élevez et abaissez, vous savez bien humilier les orgueilleux. Oh ! grand Dieu, soyez béni à jamais de toute créature et faites que je ne vous offense jamais. Oh ! que je souffre ! Si vous saviez ce que j'endure et en l'intérieur et en l'extérieur, disait-elle encore à la sœur qui la veillait, vous auriez pitié de moi. Si j'avais des jambes, je crois que je courrais les rues par la véhémence de la douleur. Oh ! quels maux ! quelle douleur ! Mon Dieu, ayez pitié de moi. »

1. A. du Val, p. 292.

2. A. du Val, p. 297.

Mais l'amour de Dieu, de Jésus crucifié l'emportait sur tout et lui faisait aimer les souffrances sous lesquelles sa nature pliait. « Je¹ ne sais comment, disait-elle, Dieu a conjoint en moi deux choses si différentes, le désir de souffrir et la peine que la nature reçoit en souffrant ; je ne puis comprendre cela et néanmoins cela est en moi. » Comme une de ses compagnes lui demandait si elle désirait mourir, elle répondit par ces simples mots où elle résumait toute la perfection où une âme chrétienne puisse s'élever ici bas : « Je² ne désire pas plus la mort que la vie ; je ne veux que ce que Dieu veut et rien autre. »

Il est impossible de citer ici toutes les paroles pieuses et tous les incidents de cette longue agonie, où l'intervention divine se fit voir à plus d'une reprise par les phénomènes surnaturels déjà fréquents pendant sa vie. Les chroniques des Carmélites les ont religieusement conservées, et M. du Val les rapporte avec détail dans son livre tout plein d'une naïveté touchante, et qui mérite toute créance comme venant d'un témoin oculaire d'une sincérité au-dessus du soupçon.

Son humilité et même son mépris de soi-même ne se démentirent pas un instant, et jusqu'à

1. A. du Val, p. 299.

2. A. du Val, p. 303.

la fin elle les témoignait avec une simplicité touchante. Lorsque la prieure lui demanda de bénir ses enfants : « Mon¹ Dieu, dit-elle, je vous demande pardon du mauvais exemple que je leur ai donné, du défaut de charité envers eux, et de tous les autres manquements à mon devoir. » Et sur cela elle leur donna sa bénédiction, et les recommanda à Dieu.

Enfin après ces longs jours d'agonie, qui avaient été des jours de suprême édification pour tous ceux qui en avaient été les témoins, le mercredi de Pâques 1618, vers les six heures du soir, la sœur Marie de l'Incarnation, plus connue sous le nom de Mme Acarie, rendit doucement l'esprit, fermant elle-même les yeux, pendant que M. du Val lui administrait la première onction du dernier sacrement. Elle avait alors cinquante-deux ans et deux mois, et avait vécu trente et un ans dans les liens du mariage, et quatre années dans le cloître comme sœur converse de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Le bruit de la mort de la sœur Marie de l'Incarnation, de « Mademoiselle Acarie » comme on disait encore hors du couvent, ne se fût pas plus tôt répandu que la désolation de tous ceux

1. A. du Val, p. 293.

qui l'avaient connue, fut générale. Chacun disait qu'une sainte était morte. On voulait avoir quelque objet lui ayant appartenu, et l'on faisait toucher des chapelets à son corps. Lorsqu'on exposa ses restes à la grille du couvent, la foule s'y porta en si grand nombre qu'il fallut y placer des gardes. L'enterrement eut lieu dans un des côtés du cloître du couvent de Pontoise : le corps de Mme Acarie y demeura jusqu'en 1643, où il fut transporté dans un mausolée construit dans l'église du couvent par les soins de M. de Marillac, et dont la reine Marie de Médicis et le roi Louis XIII firent en grande partie les frais. Le tombeau de la bienheureuse devint aussitôt un lieu de pèlerinage. Saint François de Sales y vint en 1619 et en 1622 et prêcha sur les vertus de celle qu'il avait lui-même si bien connue. Marie de Médicis, puis Anne d'Autriche vinrent à plusieurs reprises s'agenouiller sur la tombe de la simple religieuse du Carmel. Anne d'Autriche aimait à se retirer et à prier dans la chambre où Marie de l'Incarnation avait rendu, c'est le cas de le dire, son âme à Dieu, et réclama son intercession pour obtenir la naissance d'un fils. On grava le portrait de Mme Acarie, et les estampes s'en répandirent dans toute la France et même en Europe. En 1621, trois ans

seulement après sa mort, M. du Val publia la première édition de la « Vie admirable de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, appelée dans le monde Mademoiselle Acarie », qui atteignit en quatre ans sept éditions, ce qui était alors une publicité tout à fait exceptionnelle, et fut traduite en plusieurs langues.

Les restes de Mme Acarie demeurèrent à Pontoise, dans le mausolée qu'on leur avait élevé, jusqu'à la révolution de 1789. A cette époque le monastère subit le sort commun, et fut supprimé comme tous les couvents. En 1792, les Carmélites de Pontoise durent se disperser devant l'orage révolutionnaire, mais elles eurent le temps de confier les restes de leur sainte fondatrice à un ami de leur ordre, qui les transporta dans la chapelle de son château à Nucourt, près de Magny. Après le pillage du couvent des Carmélites, qui fut saccagé en novembre 1792, les révolutionnaires découvrirent le lieu où les reliques de Mme Acarie avaient été déposées, et malgré les efforts et les protestations de M. de Monthiers, qui avait reçu le précieux dépôt, le cercueil fut ouvert en présence du commandant des troupes du lieu et de deux commissaires du gouvernement. Les papiers, constatant l'authenticité des restes qu'il contenait, furent brûlés et

les étoffes, vases et autres objets précieux qui les renfermaient, furent confisqués. Puis les ossements furent déposés dans le cimetière commun, sans marque distinctive. Trois ans après, en 1797, la tourmente s'étant calmée, M. de Monthiers obtint l'autorisation de faire exhumer les restes de la bienheureuse, et de les faire replacer dans la chapelle privée de son château. La cérémonie eut lieu en sa présence, et en celle de trois prêtres et d'autres témoins, auxquels furent joints ceux qui avaient assisté comme M. de Monthiers lui-même à la déposition du corps dans le cimetière de Nucourt, et en avaient remarqué avec soin la place. Enfin, en 1822, les Carmélites de Pontoise rentrées dans leur monastère, purent rentrer aussi en possession des reliques de leur fondatrice, qui furent de nouveau transférées le 23 septembre de cette année dans la chapelle du couvent, où elles demeurent encore aujourd'hui exposées à la vénération publique. Telle fut l'histoire des reliques de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, ces détails ne sembleront peut-être pas superflus, l'histoire de la période troublée et révolutionnaire que l'on se plaisait à croire close définitivement, ne s'y reflète que trop fidèlement. Par là encore, faut-il le dire, Mme Acarie est restée bien française ; pen-

dant sa vie, elle eut à supporter toutes les tristes conséquences des luttes religieuses et civiles, et ses restes mêmes subirent le contre-coup des événements qui ont agité son pays près de deux siècles plus tard.

La cause de la béatification de la bienheureuse, appuyée sur la confiance en son intercession, témoignée par une foule de personnes de tout rang, et par les nombreux miracles constatés juridiquement, obtenus par son intercession, fut introduite à Rome en 1627, toutes les formalités et enquêtes préparatoires ayant été faites en France depuis 1622. La cour de Rome nomma des commissaires apostoliques qui firent la visite du tombeau, et entendirent la déposition de 193 témoins et recueillirent en outre les dépositions extraordinaires par écrit de tous ceux qu'ils n'avaient pu entendre de vive voix, parmi lesquelles se trouvait celle du chancelier de Marillac, qui, alors en prison, partageait la disgrâce de son frère le maréchal.

Tout semblait donc devoir marcher vite, lorsque survint un décret du pape Urbain VIII, prescrivant de nouvelles formalités, et entre autres ordonnant d'attendre cinquante ans depuis la mort des personnes mortes en odeur de sainteté avant d'entamer leur procès de béatification. La cause

fut donc suspendue et malgré deux lettres écrites en 1651 et en 1654 par l'assemblée du clergé et appuyées par Louis XIV, Anne d'Autriche et d'autres princes, on ne put obtenir une diminution du délai imposé. Comme il arrive en pareil cas, une fois interrompue, la cause fut beaucoup plus difficile à reprendre et malgré diverses tentatives elle resta en suspens. Elle ne fut reprise qu'à la fin du XVIII^e siècle, grâce aux instances de Mme Louise de France, fille de Louis XV, qui entrée au Carmel de Saint-Denys en était alors prieure. En 1782, sur la demande du clergé de France appuyée par une lettre du roi Louis XVI et une autre de Mme Louise, Pie VI autorisa la congrégation des rites à rouvrir les débats sur la cause.

Tout fut mené, cette fois encore, avec la prudente lenteur et la scrupuleuse minutie qui sont d'usage en pareil cas, et dont la cour de Rome ne s'affranchit jamais. Enfin toutes les informations ayant été faites, les réponses des congrégations aux questions posées ayant été favorables, en une dernière séance la congrégation des rites prononça le 16 avril 1791 à l'unanimité que l'on pouvait avec sûreté procéder à la béatification de la sœur Marie de l'Incarnation. Le pape confirma le jugement par un décret du 24 du même

mois, et le 5 juin suivant eut lieu au Vatican dans la basilique de Saint-Pierre, la cérémonie qui mettait Mme Acarie au nombre des bienheureux.

Cette cérémonie fut très solennelle et eut un grand éclat. Les deux filles de Louis XV, Mmes Adelaïde et Victoire, qui avaient déjà quitté la France, y assistèrent. Le pape Pie VI vint dans la journée prier devant l'effigie de la nouvelle bienheureuse, et le soir le cardinal de Bernis, encore ambassadeur de France, fit illuminer toutes les églises de la « nation française ».

Pendant ce temps aucune fête ne pouvait être célébrée à Paris, déjà en pleine révolution. Et cependant, c'est sous la dénomination de « veuve parisienne », que le 18 avril de chaque année se célèbre dans les églises de Paris, la fête de la bienheureuse Marie de l'Incarnation. Si à ce titre de veuve parisienne nous ajoutons celui de fondatrice des Carmélites en France, nous aurons en quelques mots résumé sa vie et ce qui en fait l'originalité.

C'est une enfant de la vieille bourgeoisie parisienne, née et élevée à Paris, qui en a toute la vivacité d'esprit, toute la spirituelle bonhomie, que la Providence choisit pour établir en France l'ordre le plus mystique et le plus austère. Après avoir été femme et mère,

élevé six enfants, avoir répandu autour d'elle et dans toute la grande ville la bonne odeur de ses vertus, après avoir vécu de longues années dans le monde sans une tache, aimée et aimable, et en même temps tant contribué à établir en France le Carmel de Sainte-Thérèse, qu'elle en est à juste titre appelée la fondatrice, elle s'ensevelit dans le cloître et y achève comme humble sœur converse, une vie que l'on a pu sans exagération qualifier d'admirable. Y a-t-il rien de plus simple, de plus touchant et de plus beau ? Cette Marthe qui a tant travaillé à donner à Dieu des Maries, qu'elle a fini par mériter elle-même de devenir à son tour l'une d'entre elles, n'a-t-elle pas dans cette longue galerie des saints où elle est entrée, et où si on veut bien y regarder de près chaque figure est différente, une physionomie toute spéciale ? Si elle est aussi attrayante qu'édifiante pour ceux qui sont appelés à la vie active, elle ne l'est pas moins pour ceux qui sont faits pour la vie contemplative, pour cette vie intérieure que le monde ignore ou méprise, mais qui est comme la sève mystérieuse et cachée qui fait seule lever dans le champ du père de famille les riches moissons et les fleurs odorantes.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

La vie admirable de la Servante de Dieu, sœur Marie de l'Incarnation, connue dans le monde sous le nom de Mlle Acarie, par M. André du Val. Paris, Adrien Taupinart, 1621.

La dernière édition de cette vie, souvent réimprimée, est de 1893. Chez Lecoffre.

La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, par le R. P. Daniel Hervé, prêtre de l'Oratoire. Paris, Gaspard Meturas, 1666.

La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, par l'abbé de Montis. Paris, Gueffier, 1778.

La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, par D. Maurice Marin. Paris, Ro-calet, 1642.

La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, par l'abbé Tron. Paris, Le Clerc, 1841.

La vie chrétienne de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation, par J.-B. Boucher. Paris, Barbou, 1800.

Le même ouvrage, réédité par Mgr Dupanloup, avec une préface et des appendices. Paris, Lecoffre, 1854.

Le même ouvrage, réédité par le P. Bouix. Paris, Périsse, 1893.

Mme Acarie, par Georges Cadoudal. Paris, Pous-sielgue, 1863.

Extrait italien des dépositions juridiques pour la béatification de la sœur Marie de l'Incarnation. Rome, 3 volumes in-folio.

Dépositions extra-juridiques pour la béatification de la sœur Marie de l'Incarnation.

Procès de béatification et canonisation, 2 vol. in-folio. Rome.

Béatification de Mme Acarie, dite en religion sœur Marie de l'Incarnation, sœur converse et fondatrice de l'ordre des Carmélites en France. Paris, 1791.

Chroniques des Carmélites depuis leur introduction en France. Troyes, Anner André, 1846, 5 vol. in-8°.

M. de Bérulle et les Carmélites de France, par l'abbé Houssaye. Paris, Plon, 1872.

M. de Bérulle et l'Oratoire, par l'abbé Houssaye. Paris, Plon, 1874.

Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu, par l'abbé Houssaye. Paris, Plon, 1875.

Notes historiques par l'abbé Gramidon. Poussielgue, 1873.

Courte réponse à l'auteur des notes historiques, par l'abbé Houssaye. Paris, Plon, 1873.

Mémoire sur la fondation, le gouvernement et l'observance des Carmélites déchaussées, publié par les soins des Carmélites du premier monastère de Paris. Reims, Dubois et Poplimont, 2 vol. grand in-8°, 1894.

Les lettres de saint François de Sales.

Vie de saint Vincent de Paul, par Mgr Bougaud. Paris, Poussielgue, 1891.

Vie de saint François de Sales, par M. Hamon. Paris, Lecoffre, 1854.

Recherches historiques et critiques sur la Com-

pagnie de Jésus en France au temps du P. Coton, par le P. Prat. Lyon, 1876, 3 vol. in-8°.

De l'érection et institution de l'ordre des religieuses de N.-D. du Mont-Carmel par M. Michel de Marillac. Paris, 1622.

Les luttes religieuses en France au xvii^e siècle, par le vicomte de Meaux. Paris, Plon, 1879.

Vie de Charlotte de Gondy, marquise de Maignelay. Paris, 1666.

Vie de la mère Madeleine de Saint-Joseph, par le P. Sénault. Paris, Camusat, 1645.

La jeunesse de Mme de Longueville, par M. Cousin. Paris, Didier.

Vie de M. de Brétigny, par le P. de Beauvais. Paris, Durand, 1747.

Vie de M. Gallemant, par le R. P. Placide Gallemant. Paris, 1653.

Vie de M. André du Val, manuscrit.

Vie de la vénérable mère Anne de Saint-Barthémy, par le P. Bouix. Paris, Lecoffre, 1869, nouvelle édition, 1872.

Vie de la vénérable mère Anne de Jésus, manuscrit.

Vie de la vénérable mère Anne de Jésus, par le P. Manrique, traduite en français par Messire René Jaultier. Paris, Taupinart, 1636.

Pièces, conservées à la Bibliothèque nationale.

Archives du grand couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques.

Chroniques manuscrites des Carmélites du couvent de Pontoise.

TABLE DES CHAPITRES

PRÉFACE	1
CHAPITRE I. — L'Enfant.	6
CHAPITRE II. — La Femme.	15
CHAPITRE III. — La Mère.	41
CHAPITRE IV. — La Fondatrice.	72
CHAPITRE V. — La Religieuse.	141





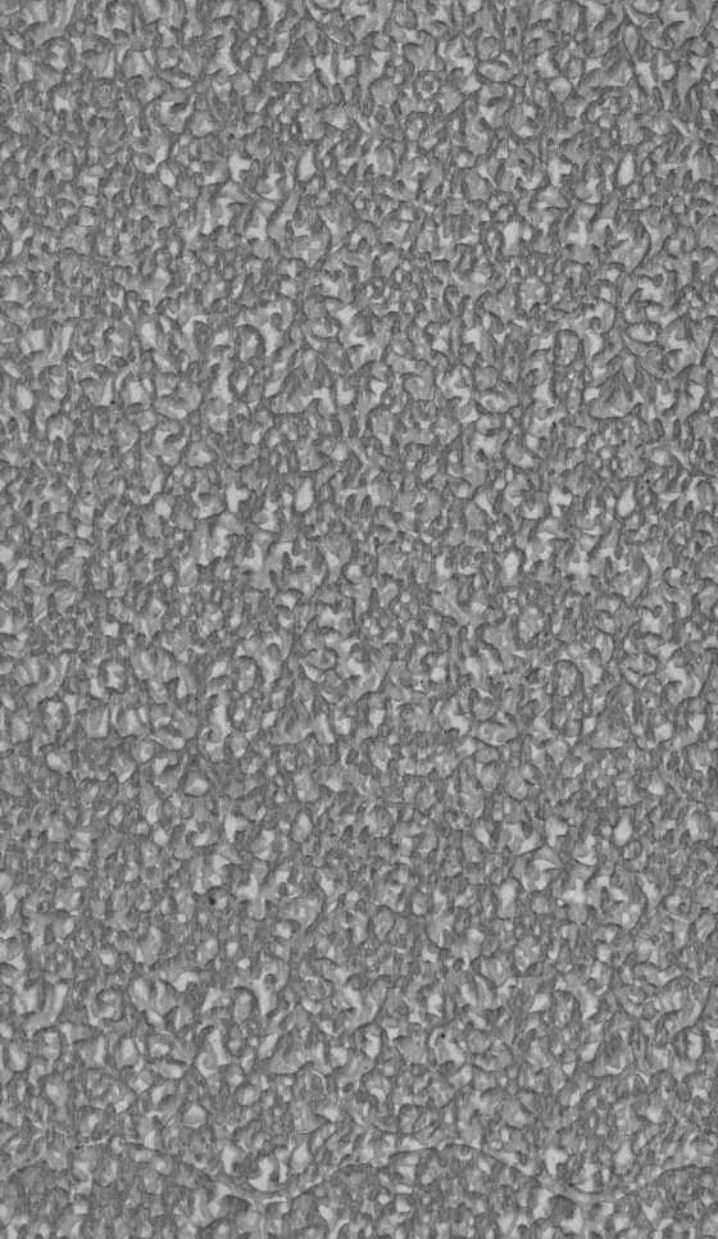


X

619

4

2



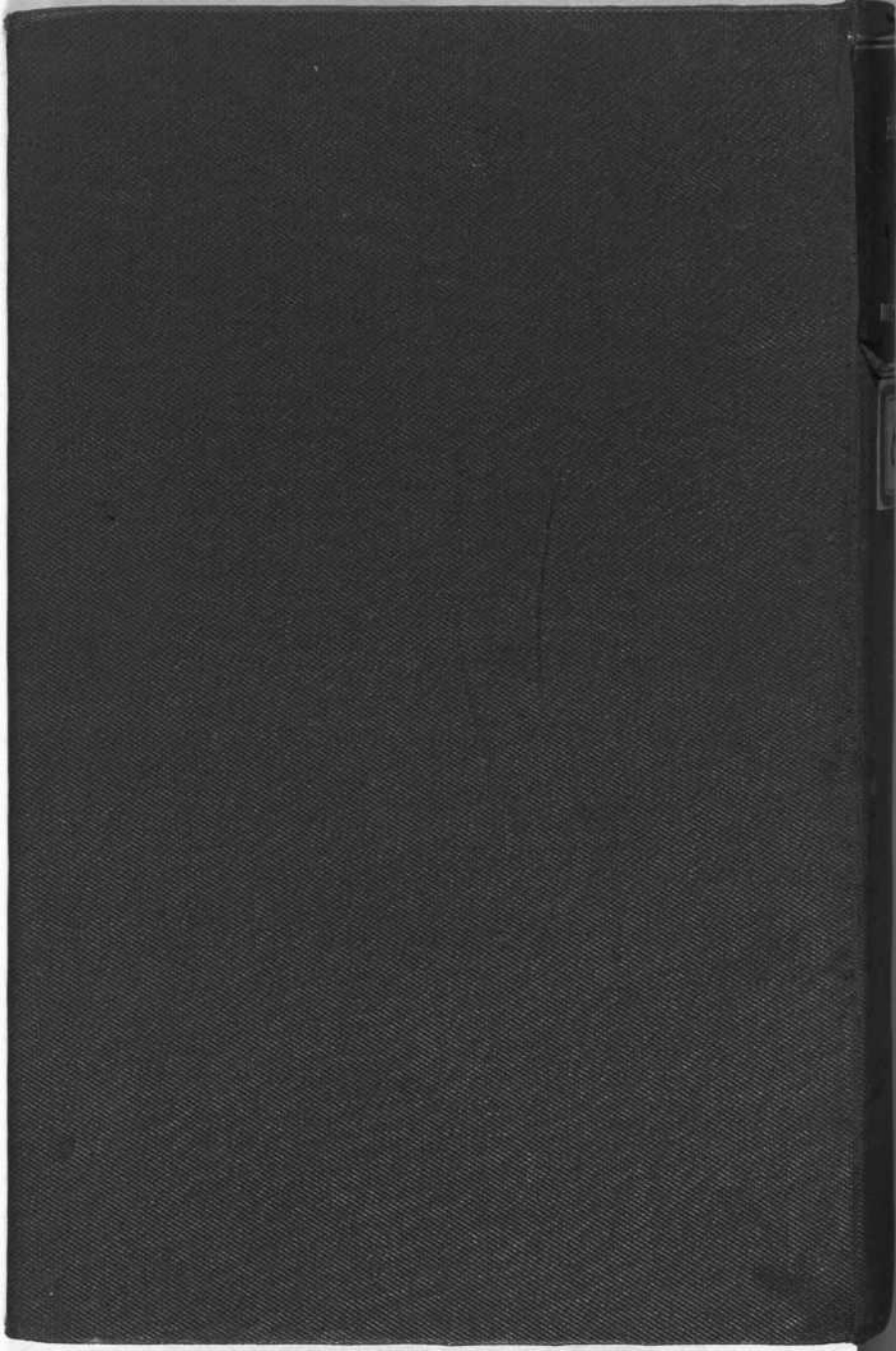
MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

SECCIÓN X

Libros escritos sobre Carmelitas de la Reforma Teresiana.

Número.....	619	Precio de la obra.....	Ptas.
Estante.....	4	Precio de adquisición.	»
Tabla.....	2	Valoración actual.....	»



BROGLIE

LA

BIENHEFURTEN

619.